

**ROYAUME DU MAROC**



**ACADÉMIE HASSAN II DES SCIENCES ET TECHNIQUES**

**Journée hommage au  
Professeur Taïeb CHKILI**

**PROCEEDINGS**

**Rabat - 11 mai 2022**

Réalisation : **AGRI-BYS S.A.R.L.**  
Achevé d'imprimer : novembre 2022.



**Pr Taïeb CHKILI**, professeur de médecine et ancien ministre  
Membre résident de l'Académie Hassan II des Sciences et techniques



## **Hommage au Professeur Taïeb CHKILI**

---

Le préambule du Dahir portant Loi instituant l'Académie Hassan II des sciences et techniques stipule que les membres de cette Académie «jouissent du plus grand respect et de la plus haute dignité dans l'Etat».

Dans cet esprit, et au regard de son importante contribution à asseoir et à développer les structures et les activités de l'Académie au sein de laquelle il fut nommé membre résident par notre souverain Bien-Aimé Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, dès le jour de l'installation de l'Académie, le 18 mai 2006, le Professeur Taïeb CHKILI se devait d'être honoré en une journée d'hommage rendu par les membres de cette Académie et quelques-uns de ses proches, confrères, collègues, et amis.

L'intellectuel, le professeur, le neurologue (le premier au Maroc), le chercheur, le doyen, le ministre, le président d'université, le président de fondations, il est aussi un militant infatigable de la cause de l'éducation et de la recherche au Maroc.

Le Professeur CHKILI, alors qu'il était Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, a vécu auprès de notre regretté Souverain, l'Unificateur de la Patrie et le Fondateur du Maroc des Institutions, Sa Majesté Le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa sainte miséricorde, la genèse de la création de l'Académie Hassan II des sciences et techniques.

Le 11 mai 2022, cette Académie a organisé une journée en hommage au Professeur Taïeb CHKILI. Les thématiques traitées à cette occasion par plusieurs personnalités correspondent aux différentes étapes de la brillante et prestigieuse carrière du Professeur CHKILI; pour chaque étape du parcours du Pr Chkili, il est fait appel à une personnalité, qui l'a accompagné dans cette phase, pour rappeler les principaux acquis obtenus.

Au terme de cette journée hommage, l'Académie aura ainsi pu réunir, et de première main, les éléments nécessaires à accomplir l'une de ses multiples missions : «écrire l'histoire de l'Académie et celle de ses membres».

# JOURNEE HOMMAGE AU PROFESSEUR TAIEB CHKILI

(11 mai 2022)

---

## *Programme*

<b>9h - 9h30</b>	<b>Accueil des invités</b>
<b>9h30-9h45</b>	<b>Ouverture : Omar FASSI-FEHRI (Secrétaire Perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques)</b>
<b>9h45 - 10h15</b>	<b>CHKILI Taïeb : Une vie au service de la médecine, de l'éducation, de la recherche, et de la patrie</b>
<b>10h15 - 10h30</b>	<b>Pause-café</b>
<b>10h30 - 10h45</b>	<b>BOUSMINA Mostapha (Chancelier de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques)</b>
<b>10h45 - 11h</b>	<b>KTIOUET Jamal Naissance et développement de la psychiatrie et élaboration d'une nouvelle loi des prises en charge psychiatriques</b>
<b>11h - 11h15</b>	<b>EL KHAMLICHI Abdeslam, BENOMAR Ali, JIDDANE Mohamed, Réda OUZZANI Développement des sciences neurologiques, conception et réalisation de l'Hôpital ONO</b>
<b>11h15 - 11h30</b>	<b>OUZZANI Réda Développement des sciences neurologiques, conception et réalisation de l'Hôpital ONO</b>
<b>11h30 - 11h45</b>	<b>HASSAR Mohamed Les développements de la biologie</b>

- 11h45 - 12h**      **MOULAY RACHID Abderrazzak**  
**Développement des sciences sociales et économiques à l'Université Mohamed V - Souissi**
- 12h - 12h15**      **BENBRAHIM Fikri**  
**Initiative 3 300 médecins à l'horizon 2023**
- 12h15 - 12h30**      **BENNOUNA Mustapha**  
**Création et financement par la CEE d'établissements à accès régulés (ENCG, EST. FST. ENSET)**
- 12h30 - 12h45**      **FINANCE Jean Pierre**  
**Mise en œuvre du L.M.D. avec l'obligation de l'accréditation des filières par la Commission Scientifique et la CNaCES, et informatisation (APOGEE)**
- 12h45 - 13h**      **ALAOUI Moulay Ismaïl**  
**Taïeb CHKILI et l'action politique**
- 13h - 14h15**      **Déjeuner**
- 14h15 - 14h30**      **EL HOUSSINE Aziz**  
**Réalisations au Ministère de l'Education Nationale**
- 14h30 - 14h45**      **QAYCHOUH Aziz**  
**Réalisations au niveau du Préscolaire**
- 14h45 - 15h15**      **Témoignages : KABBAJ Mohammed, SASSON Albert, OUAMANE Moha**
- 15h15 - 15h30**      **CHKILI Hind**
- 15h30 - 16h**      **Clôture de la journée hommage**



## **Témoignage du Pr. Omar FASSI-FEHRI**

### **Secrétaire Perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques**

---

**Honorables invités,**

**Mesdames & Messieurs les Académiciens,**

**Mesdames & Messieurs,**

**Très cher Ami,**

C'est pour moi certainement un honneur de prendre la parole à l'occasion de cette cérémonie organisée par l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, pour rendre hommage à notre ami et confrère Pr. Taïeb Chkili.

Pour moi je pense que c'est plus qu'un honneur, c'est un plaisir parce que Si Taïeb est une personnalité multidimensionnelle; on se doit de lui rendre hommage à plusieurs titres : au titre de Professeur de médecine, au titre de chercheur dans le domaine de la neurologie et la psychiatrie, au titre d'homme politique, ancien ministre de l'Education Nationale, ou encore de député de la ville de Marrakech, au titre d'académicien, ou tout simplement au titre de son amour invétéré de la Patrie, tant les Constantes de la Patrie et les Valeurs Sacrées de la Nation lui sont chevillées au corps.

C'est pourquoi au vu du parcours suivi par Si Taïeb et des différentes responsabilités qu'il a assumées, nous sommes vraiment heureux de faire connaître son magnifique parcours et tout particulièrement de le présenter comme exemple à notre jeunesse.

Au-delà de toutes ces considérations mon plaisir personnel est encore plus accru parce qu'avec Si Taïeb nous sommes des compagnons de route que nous parcourons depuis plus de soixante ans, oui, depuis six décennies, ça remonte à l'époque de nos premières années d'études supérieures, lui à la Faculté de Médecine de Toulouse, et moi à la Faculté des Sciences de la Sorbonne-Paris. Alors vous me permettrez de rappeler seulement quelques-uns des événements que j'ai vécus aux côtés du Professeur Chkili, le détail de tout son parcours est donné dans les documents distribués par les organisateurs.

Et avant de m'engager dans ces rappels, permettez-moi de saluer la famille du Pr. Taïeb Chkili ici présente, sa fille Madame Hind Chkili et ses enfants, Adam et Ilyas. Nous sommes aussi particulièrement honorés que soient présentes parmi nous toutes les personnalités qui ont bien voulu répondre à notre invitation. Nous les en remercions très sincèrement et leur souhaitons la bienvenue.

Nous sommes tous réunis aujourd'hui, pour rendre un vibrant hommage à un des nôtres, un médecin éminent, un enseignant-chercheur de talent, un militant de conviction, un homme de science dévoué, un responsable visionnaire et un académicien incomparable.

Au début de notre parcours commun il y a un événement qui m'a marqué c'est quand vers le début de l'année 1966, Mars ou Avril, je me suis rendu à Toulouse pour tenir chez Si Taïeb une réunion préparatoire d'un Congrès étudiant qui réunissait les étudiants marocains de la région Toulousaine; j'ai alors logé chez lui et surtout je voudrais rendre un hommage particulier à son épouse Mme Chkili qui nous avait vraiment gâté et surtout qui nous a reçu comme étant de la famille; merci chère Madame.

**Mesdames & Messieurs,**

**Cher ami,**

L'évènement que nous vivons aujourd'hui est sans conteste, l'un des moments les plus particuliers de notre Académie. Rendre hommage à nos académiciens, de leur vivant, est une première dans la courte vie de notre Institution. Cet hommage rendu aujourd'hui au Pr. Taïeb Chkili, sera suivi par un autre hommage qui sera rendu le 20 mai prochain à notre confrère et ami Albert Sasson.

En attendant, permettez-moi, de nouveau, de revenir un court instant sur le long et fructueux chemin de vie de notre ami Pr. Taïeb Chkili, même si un tel exercice peut paraître aussi difficile que superfétatoire, tant les responsabilités assumées par M. Chkili furent nombreuses et variées, les réalisations constructives et novatrices, et les initiatives empruntées de clairvoyance et de perspicacité.

Si Taïeb Chkili est né le 28 Juillet 1939 à Marrakech. Après des études primaires et secondaires au Maroc et après avoir obtenu son baccalauréat au Lycée Mangin à Marrakech en 1960, il s'installe en France pour poursuivre ses études supérieures. Il s'inscrit à la Faculté de Médecine de Toulouse où il a obtenu son doctorat de médecine en 1968 avec en prime le 1<sup>er</sup> prix de Thèse et la médaille d'or de la recherche universitaire. Entre 1966 et 1968, le Pr. Chkili a suivi des études de la neuropsychiatrie à la même Université, et des études économiques et sociales à l'Institut des pays en voie de développement de l'Université de Toulouse.

De retour au Maroc en 1969, il entame sa carrière professionnelle comme Chef de Service de Neurologie et de Neurophysiologie Clinique du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Sina de Rabat. En décembre 1977, il fut nommé Professeur de l'Enseignement Supérieur en Neurologie à la Faculté de Médecine de Rabat.

Entre 1981 et 1988, il succéda à Feu Pr. Abdellatif Berbich comme Doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat, et il s'appliqua à renforcer une formation médicale basée sur l'excellence, où l'intransigeance avec la culture de l'effort et l'attachement aux valeurs éthiques furent pour toutes les premières générations d'internes et d'enseignants la seule boussole et la première valeur à respecter. Il s'est ensuite occupé de l'hôpital des maladies mentales de Salé, qu'il transforma d'un lieu d'internement des malades en un hôpital digne de ce nom. Il a également supervisé la construction de l'hôpital des spécialités.

En 1988, il fut nommé par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II –que Dieu L'ait en Sa Sainte miséricorde–, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, poste qu'il a occupé jusqu'en 1993; pendant toute cette période il procéda à plusieurs réformes du système éducatif.

Parmi les décisions importantes, prises lorsque Si Taïeb était à la tête du Ministère de l'Education Nationale, celle de réhabiliter l'enseignement technique et de le développer; et dans ce cadre il m'a demandé d'assumer la direction de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique; ce que j'ai accepté avec un grand engouement, parce que, pour moi, c'était un défi à relever celui de passer du monde de l'abstraction et de la modélisation à un monde concret où l'on observe et manipule des machines, des tours, des fraiseuses, des moteurs. Et surtout j'ai découvert le monde de l'enseignement technique au sein de notre système éducatif où les étudiants maîtrisent le plus souvent deux langues anglais et français en plus de l'arabe, et surtout qui sont particulièrement doués en technologie tant en génie mécanique qu'en génie électrique.

Il est aujourd'hui notoire que Si Taïeb, alors Ministre de l'Education Nationale, a développé l'enseignement technique tant au niveau des lycées, qu'au niveau de l'enseignement supérieur avec la création des EST, des FST, avec le développement des ENSET (Rabat et Mohammedia), avec la mise en place de la préparation des agrégations dans les disciplines techniques (constructions, mécanique et fabrication mécanique, génie électrique).

Grâce aussi à notre ami Si Taïeb, sur un plan plus personnel, mon passage à l'ENSET a été pour moi une des expériences les plus riches et les plus florissantes de ma modeste carrière.

De 1993 à 1997, il occupe le poste de vice-chancelier de l'Université Al Akhawayne d'Ifrane, et en 2002, il a été nommé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI –que Dieu Le garde–, Président de l'Université Mohammed V de Rabat-Souissi. En 2006, il est nommé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI –que Dieu le garde–, membre résident de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques. Il occupe aujourd'hui aussi la fonction de Président de la Fondation Marocaine pour la Promotion de l'Enseignement Préscolaire, dont on est tous fier de l'excellent résultat accompli dans ce domaine par cette Fondation.

Homme de sciences d'une grande ouverture d'esprit, intellectuel d'une rare curiosité, le Pr. Taïeb Chkili a publié plusieurs articles en neurologie, neuroscience, génétique humaine et psychiatrie. Il a été Rédacteur en chef de la revue «Maroc Médical» de 1979 à 1988 et Rédacteur en chef de la revue «Annales Médico-chirurgicales d'Avicenne» de 1972 à 1975.

Taïeb Chkili est aussi un chercheur connu sur le plan international par ses conférences et ses publications scientifiques sur la neurologie et la psychiatrie, ses domaines de prédilection. Il a publié quelque 170 articles sur la neurologie à l'échelle internationale dont certains parus dans les grandes revues comme «Nature», «Human genetics», «European neurology». Il a formé quelques centaines de psychiatres et neurologues et des milliers d'étudiants et il a à son actif la création du service de neurologie de l'Hôpital des spécialités de Rabat.

Sur ce plan nous allons, si vous le permettez, donner la parole à l'équipe de l'Union Européenne qui a procédé, dans le cadre d'un partenariat conclu en 2001-2002 entre le Gouvernement de Sa Majesté et la Commission Européenne en vue de procéder à une évaluation du système national de la recherche scientifique dans le domaine des sciences exactes, sciences de la vie, sciences de l'ingénieur; donnons donc la parole au rapporteur de l'équipe qui a évalué «la recherche scientifique en biomédecine et santé publique», Dr Anne Marie Moulin :

[Comme souvent, lorsque la recherche en est aux débuts de son institutionnalisation, sa (bonne) pratique est liée à des personnalités fortes, et aux cénacles autour d'elles. Le Président de l'Université Mohammed V de Rabat, le Pr Chkili, est un neurologue internationalement reconnu. Rentré de France en 1971, il a dans le passé été responsable de la création des Facultés des sciences et des techniques, par laquelle il espérait tourner l'académisme et l'immobilisme des facultés en introduisant les techniques sans les dissocier des sciences fondamentales pour mieux répondre aux besoins du marché. Il analyse finement la situation de la recherche et salue les innovations récentes.]

[Le Pr Chkili s'est entouré de nombreux collaborateurs formant une équipe qui semble motivée et dynamique. L'organisation retient l'attention : des séminaires de bibliographie alternent avec des séminaires de présentation de cas. Les collaborations sont nombreuses avec des instituts prestigieux (NIH de Bethesda, Etats Unis) ou des unités européennes ayant acquis une grande notoriété dans le domaine des neurorécepteurs (Yves Agid au Collège de France à Paris, par exemple).]

La réussite tient au choix d'une stratégie de recherche rigoureuse, avertie des frontières de la discipline, limitant ses objets à ceux qui lui assurent un avantage relatif (celui d'un matériel clinique exceptionnel, dans le domaine de certaines maladies génétiques), avec l'espoir (et l'ambition) qu'il lui assure des raccourcis dans la découverte. La coopération internationale est ici aussi considérée comme indispensable (c'est la condition pour participer au mouvement de la science moderne), mais mesurée et maîtrisée].

### **Honorables invités,**

En 2016 sur l'école marocaine, Pr. Taïeb Chkili a publié un important ouvrage intitulé «Renforcer l'école marocaine et renforcer la compétitivité de l'université marocaine, pourquoi et comment?» précisant la problématique de ce sujet, à savoir «Comment devrait-on aborder les changements novateurs, dans un domaine complexe et sensible?» et en proposant les deux approches suivantes:

La refondation du système éducatif avec la construction d'une école nationale rénovée, pour faire face aux défis internes et externes;

La formation, par l'école, de citoyens attentifs aux autres et aux principes de tolérance, de compréhension et de solidarité.

Parallèlement à son dévouement pour la médecine, l'éducation et la recherche, son engagement politique et syndical n'a jamais failli. Il a rempli avec humilité tous ses devoirs de patriote et de militant en s'engageant pour des causes justes et des intérêts suprêmes de la Nation et des citoyens, et en assumant diverses responsabilités politique et syndicales dès son jeune âge. Il a participé à la glorieuse Marche Verte en qualité de coordinateur de toute la logistique médicale mobilisée à cette occasion; ce qui lui valut d'être honoré et décoré de la Médaille de la Marche Verte.

### **Honorable assistance,**

Ce qui caractérise le Pr. Taïeb Chkili c'est qu'il reste un ardent défenseur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et du développement technologique. Il croit fermement à l'importance de l'éducation, de la science et de la technologie dans le développement du pays. Il a consacré toute sa vie à la formation et l'éducation. Il avait également joué un rôle essentiel

dans l'élaboration du texte de Loi de création de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques. Immédiatement après sa nomination comme membre résident de l'Académie par notre Souverain Bien Aimé Sa Majesté le Roi Mohammed VI –que Dieu L'assiste–, en mai 2016, tous les autres membres, dans l'exercice de leurs missions, notre Académie a trouvé en lui le soutien nécessaire, le conseil avisé et l'encouragement sincère. La contribution personnelle du Pr. Taïeb Chkili, son aide précieuse, sa réflexion et sa disposition notamment dans le cadre des activités du collège scientifique «Sciences et Techniques du Vivant» sont particulièrement importantes et précieuses; la contribution de Si Taïeb aux trois rapports élaborés et réalisés par l'Académie sur l'état de la recherche scientifique marocaine est décisive et particulièrement pertinente; l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques lui sera à jamais reconnaissante.

Le Pr. Taïeb Chkili restera toujours un éminent membre résident de notre Académie. C'est un grand homme qui possède de nobles qualités humaines faites de grandeur d'âme, de patience dans l'épreuve, de clairvoyance, de pondération, de rectitude et de sagacité. Discret, attentif aux autres, toujours animé de sens du bien commun et des intérêts de son pays. Il continue à marquer de son empreinte la vie de notre Institution. Il est pour nous un pilier de soutien et un homme qui force le respect par sa rigueur, sa pudeur et par une humilité marquée de simplicité et de modestie. Autour de sa personnalité personne ne met en doute sa probité, son honnêteté, sa loyauté et son patriotisme. Il reste aussi pour tous ceux qui l'ont côtoyé de près ou de loin, ou travaillé à ses côtés, d'abord comme un médecin de talent, ensuite comme un fervent défenseur de l'éducation nationale, et surtout un éminent scientifique particulièrement imaginatif et exigeant, dont les contributions à la promotion de la médecine, de l'éducation et de la science dans notre pays resteront très actives sur le plan national.

Qui parmi nous n'a pas été très impressionné par ses capacités d'écoute, par son dévouement à l'intérêt commun, et par son investissement dans la connaissance, comme voie d'espérance pour l'humanité? Qui parmi nous, n'a pas apprécié sa perspicacité, sa modestie et la force de son argumentation scientifique, toujours empreinte de rigueur, mais ouverte au doute et à la contradiction?

Sa grande expérience de la chose publique, au niveau national et au niveau international, ont fait que l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, ne s'est jamais privée de faire appel à son concours et à ses conseils éclairés.

Et comme écrivait Goethe «Le plus grand génie est celui qui accueille tout en lui, qui sait s'adapter à tout, sans faire le moindre tort au fond particulier que l'on nomme caractère, au contraire, en l'exaltant et en l'améliorant». N'est-ce pas ce qu'a fait le Pr. Taïeb Chkili, tout au long de sa vie, en s'adaptant aux diverses responsabilités, en dépassant son caractère, et en l'exaltant?

Très cher Pr. Taïeb Chkili, l'émotion que nous éprouvons à vous rendre hommage aujourd'hui traduit l'espérance que nous portons à travers vous et à travers tous les membres de notre Académie pour servir d'abord notre cher pays et pour faire ensuite entendre la voix de la science, car la parole de la science ne peut rien – ou presque – sans de bons ambassadeurs. Aujourd'hui, et pour demain, l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques a besoin de vous.

Je finirai cette allocution en rappelant tout le bienfait que je dois à Mon ami Si Taïeb lorsqu'il m'a désigné, alors qu'il était Ministre, pour effectuer un séjour d'étude d'un mois aux USA, avec Si Moha Ouamane et Si Smiej Abderrahmane pour prendre connaissance du système américain de formation et de recherche; j'ai pu grâce à cette connaissance apprécier la qualité de ce système, l'importance de l'évaluation dans ce système, la valeur du diplôme délivré par les Institutions de formation; pour ces raisons et pour toutes les autres, il est légitime, pour notre génération de dire merci au Pr. Taïeb Chkili, notre Maître, merci Maître.

Je vous remercie pour votre attention.



# **Une vie au service de la médecine, de l'éducation, de la recherche, et de la patrie**

**Préambule ou la naissance d'un sacerdote**

**CHKILI Taïeb**

---

**Excellence, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports,  
Monsieur le Ministre-délégué et Président de la Fondation Marocaine pour la Promotion  
du Préscolaire,**

**Monsieur le Wali responsable de l'Initiative Nationale du Développement Humain,  
Messieurs les présidents d'Universités, doyens et chefs d'établissements universitaires,**

**Monsieur le Secrétaire Perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques,**

**Monsieur le Secrétaire Perpétuel de l'Académie du Royaume,**

**Monsieur le Chancelier de l'Académie Hassan II des Sciences et techniques,**

**Chers Collègues et amis académiciens,**

**Chers parents,**

**Mesdames et messieurs,**

Permettez-moi d'abord, d'exprimer mes sincères remerciements et ma profonde gratitude à mon ami Si Omar Fassi-Fihri, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, pour l'honneur qu'il me fait en organisant cette manifestation d'hommage, ainsi qu' à monsieur Moustapha Bousmina, Chancelier de l'Académie et à Monsieur Amrani Abdessatar, Secrétaire Général, pour les efforts fournis pour l'organisation scientifique et matérielle, ainsi qu' à tous mes collègues académiciens qui se sont mobilisés avec eux.

Je voudrais aussi remercier très vivement toutes les personnalités, les collègues et amis qui m'ont fait l'honneur de rehausser par leur présence cette première cérémonie d'Honneur qu'organise l'Académie.

**Mesdames et messieurs,**

**En guise d'introduction à cette cérémonie d'hommage, je dois préciser que notre intérêt pour l'éducation fut le résultat d'une véritable construction dont le début remonte à un âge précoce** et qui n'a pas cessé de prendre de l'ampleur et de gagner en consistance, au gré des rencontres, des événements et des circonstances.

**En effet, rien ne présageait au début de notre parcours qu'un jour j'allais devenir ce je suis**, ni avoir la chance de participer au développement de notre système d'éducation, de formation et de recherche, ni de faire l'objet d'une cérémonie d'hommage organisée par une Académie des Sciences et Techniques, tant mes origines sociales sont modestes et mes parents appartiennent plutôt à la classe moyenne d'artisans et petits commerçants.

Et de fait, **Je suis né** dans une famille Cherquaoui originaire de Bejjaad, composée de cinq enfants, dont le père savait à peine lire et écrire, et de mère analphabète mais dotée d'une grande intelligence et surtout très intuitive et forte de caractère.

**Au départ donc, rien ne me prédestinait à une carrière médicale** et scientifique, et encore moins à occuper des postes de responsabilités.

En effet, **nous habitons en médina de Marrakech**, pas loin des souks et surtout très proche de la Place Talaa, ancien marché d'esclaves, à côté du Maristane destiné aux soins des animaux au temps des Almohades aujourd'hui devenu Centre de Santé.

**Cette place qui fut mon premier lieu d'éducation et ma première école de vie**, était en effet le lieu habituel des manifestations nationalistes, notamment des manifestations du Mouvement National, et particulièrement lors des fêtes du Trône auxquelles j'accompagnais mon frère aîné, et qui se terminaient très souvent par les bastonnades des forces de l'ordre, contribuant ainsi à mon émancipation politique et citoyenne.

Et c'est par une journée de grande chaleur, au mois d'aout en 1954, alors que j'accompagnais ma mère pour une consultation médicale chez un médecin hollandais, le Dr Peetz, connu pour ses compétences et son engagement dans l'action sanitaire, que tout semblait commencer. Dès notre entrée dans son cabinet, le docteur me demanda si j'étais le fils de la malade, et si j'allais à l'école. Et sans attendre ma réponse, il me dit sur un ton aussi paternaliste qu'inquisiteur; «tu sais petit, avant de demander l'indépendance, il fallait commencer par former vos médecins pour soigner vos malades, des ingénieurs pour construire vos villes, vos routes et vos barrages, des gestionnaires pour gérer vos villes et votre pays.»

La réflexion du médecin me paraissait aussi inopportune que maladroite, mais elle fut pour moi le début d'un véritable défi qui allait devenir mon chemin de croix, un défi que je résumais dans ma petite tête d'enfant en l'impérieuse nécessité de me

former, je ne savais pas encore dans quel domaine, et tout entreprendre, j'ignorais totalement comment, pour qu'émerge une école nationale qui puisse donner au pays les cadres dont il a besoin pour retrouver sa dignité et être à la hauteur des défis que nous devrions relever pour mériter notre indépendance. L'école, et d'une façon plus générale, l'éducation s'est ainsi incrustée dans ma tête comme le principal levier par lequel tout me semblait être possible, et peut être la meilleure façon de répondre au Dr Peetz. Contribuer à promouvoir l'éducation et la formation devenait alors mon principal objectif de vie et à représenter une grande obsession.

Ainsi armé de cette obsession, et mu par mon engagement politique précoce, à côté de mon grand frère, mon crédo fut celui de la nécessité d'aller à l'école et de travailler pour la promotion de l'éducation et la formation, quels que soient mes choix académiques ultérieurs, et quels que soient les niveaux de responsabilités que je pourrais être amené à occuper.

**Ce crédo fut renforcé en 1972, plusieurs années après, lorsque Feu Sa Majesté Hassan II**, me faisant l'honneur de me convoquer à Ifrane, et de me recevoir dans Son palais, après mon succès au concours d'assistantat à la Faculté de Médecine, me lançant, au début de la rencontre dont j'ignorais totalement l'objectif, «Je sais, Si Taïeb, que vous êtes un homme de gauche, mais je sais aussi que vous aimez votre pays. Vous venez de réussir au concours d'accès au corps des enseignants de la faculté de médecine, mais pour être en cohérence totale avec vos convictions, ajouta Sa Majesté, votre action pour la promotion de soins de haut niveau à tous les citoyens, doit s'accompagner d'un engagement sans faille pour la formation de cadres compétents, d'enseignants conscients de leurs responsabilités sociales, de médecins et de neurologues et psychiatres de larges compétences scientifiques, et de chercheurs profondément attachés aux valeurs éthiques universelles». J'ignorais alors, que ces paroles dépassaient de simples félicitations, voire de réels encouragements, et de bons conseils, et qu'elles allaient devenir, durant toute ma carrière, un soutien implicite à toutes mes décisions et me permettre de bénéficier d'appui à tous mes projets, gommant ainsi les réticences fréquentes et écourtant les délais habituellement longs de prise de décisions d'une administration aussi lente que tatillonne.

Ainsi l'obsession provoquée par le docteur Peetz en 1954 prit alors de l'ampleur et se transforma, après l'injonction de Feu Sa Majesté Hassan II à Ifrane, en un véritable sacerdoce qui allait animer mon action et guider mon engagement, durant plus de cinquante années».

Dans toutes les différentes responsabilités médicales, académiques, sociales et politiques, que le hasard m'a amené à occuper, l'obsession de contribuer à la promotion d'une formation de haut niveau, et une recherche scientifique compétitive, a toujours été présente dans mes objectifs, et a orienté mes décisions, que ce soit dans le secteur médical, administratif ou dans la vie associative.

Et c'est dans cet esprit de responsabilité sacerdotale, et désirant m'impliquer dès ma rentrée au pays, aussi au niveau de la société civile, à côté de mes responsabilités officielles, que j'ai eu le plaisir de fonder et de coprésider, avec Feu Abdelhak Bennani, alors Président Directeur Général de Wafabank en 2003, «l'Association Al Aljsr pour le Partenariat de l'Ecolel-Entreprise», un concept novateur destiné à mobiliser les entreprises dans l'acte éducatif grâce au parrainage d'écoles et par l'appui quelles voudraient bien lui apporter. Cette association, aujourd'hui toujours très active, a abouti au parrainage de centaines d'écoles à travers tout le pays. L'association Al Jisr fut reconnue comme un «*projet éducatif novateur*» lors d'une cérémonie officielle organisée à la Maison Blanche, à laquelle participait M. Abbad El Andaloussi, actuel président.

**Puis, dans la même perspective, j'ai eu l'honneur de cofonder en 2007, avec Feu Abdelaziz Méziane Belfkih, alors Conseiller de Sa Majesté et Président du Conseil National pour l'Education, et Monsieur Youssef Bekkali, Président de la Fondation Nationale des Personnels de l'Education Nationale, la Fondation Marocaine pour la Promotion de l'Enseignement Préscolaire, dont j'ai été membre du Conseil d'Administration, et dont j'ai assumé la présidence depuis 1914 jusqu'à la fin cette année. Aujourd'hui, la Fondation qui a développé un modèle d'enseignement préscolaire moderne basé sur un bon corpus de formation des ressources humaines, et une approche pédagogique et didactique conforme aux standards de qualité, gère plus de 13 500 classes réparties sur tout le territoire national, et dont 85% se trouvent en milieu rural, et compte ouvrir plusieurs milliers fin 2023. Cette fondation à but non lucratif, avec son modèle pédagogique et l'approche sociale basée sur des partenariats avec le Ministère de l'Education Nationale, la Fondation Nationale des personnels de l'Education et, à partir de 2015, l'INDH, dirigé par Monsieur le Wali Si Mohammed Derdouri, un homme aussi agréable qu'efficace. Cette Fondation assurant la gratuité à plus de 80% des enfants scolarisés, constitue aujourd'hui le fer de lance dans la stratégie nationale de promotion de ce niveau d'enseignement, en ce moment où, pour la première fois, l'enseignement préscolaire est reconnu comme une priorité éducative et dont la responsabilité relève des missions de l'Etat, sous la responsabilité du Ministère de l'Education Nationale.**

Lorsque, en juillet 2011, dans un tournant historique, la nouvelle Constitution fut adoptée, porteuse d'un véritable projet de société prometteur, et ouvrant la voie à une véritable transition vers une société démocratique, parlementaire, sociale et moderne, il nous est, plus que jamais, apparu que, sans une école rénovée et refondée, et sans une université modernisée et compétitive, notre projet de société démocratique aurait d'énormes difficultés à se réaliser, tellement l'école est directement interpellée pour former des citoyens conscients de leurs responsabilités politiques, économiques, culturelles et citoyennes, et pour faire émerger des élites nationales et locales de qualité, capables de contribuer à la mise en place d'un projet aussi ambitieux, car comme le souligne Muhamed Abdus SALAM, Prix Nobel de Physique en 1979,

«l'expérience démontre que seules les sociétés et les nations qui ont pu réaliser des progrès significatifs dans les domaines des sciences, de la connaissance et des technologies, sont arrivées à promouvoir de véritables régimes démocratiques basés sur le droit, les libertés individuelles et collectives, et ont pu bâtir des économies performantes et compétitives à l'échelle mondiale».

### **Etudes et diplômes :**

Dans ce contexte, mon éducation qui a débuté avec mon frère aîné sur la place Talaa fut renforcée à l'école que je rejoins à l'âge de 14 ans auprès d'instituteurs compétents et soucieux de l'importance de leur mission d'éducateurs, et pour qui l'histoire ne sert pas seulement à connaître les différentes périodes des nations, mais devrait servir à en tirer les leçons pour construire un avenir meilleur, tandis que la géographie ne devrait pas avoir pour objectifs de connaître les limites et topographies des pays, mais devrait éveiller le sentiment d'appartenance à une humanité aux intérêts communs et permettre de concevoir les voies et moyens pour rapprocher les peuples. Parmi ces professeurs, j'ai eu comme enseignant Mr Rahal, un algérien représentant local du FLN, d'une sagacité étonnante et au sentiment patriotique un peu excessif, mais pour qui la patrie c'était le Maghreb des pays et des peuples de l'Afrique du Nord. Autant Mr Rahal était empreint d'une certaine rigidité, autant Mr Triki, tout aussi patriote et magrébin, fut plutôt ouvert, assez sagace et plein d'humour, se servant des descriptions sociales, plus ou moins amusantes lors des diverses festivités et rencontres, pour nous faire saisir les aspects positifs et ceux moins glorieux de la société marocaine. A eux deux, et avec aussi d'autres professeurs, marocains et français, nous évoluons dans une atmosphère sereine ayant joué un rôle majeur dans nos comportements et choix ultérieurs. Avec eux, et avec des enseignants français, nous sommes entrés dans une nouvelle dimension qui dépassait l'apprentissage et entrait dans le domaine de l'éducation et de la culture. Parmi ces enseignants français, il m'est difficile de ne pas citer le grand historien Rozenberger, un pédagogue et un scientifique qui a contribué à former plus tard, plusieurs générations d'étudiants à la faculté de droit de Rabat, et à beaucoup écrit sur le Maroc. En dehors de ses cours, notre professeur Rosenberger nous a initiés aux activités socio-culturelles, nous permettant d'assister à des concerts de musique classique, et à des représentations de pièces de théâtre jouées par des acteurs professionnels qu'il s'arrangeait d'amener de Paris. Il nous a accompagnés dans l'organisation de chantiers de jeunes nous permettant d'échanger nos connaissances et expériences personnelles avec des participants venant d'horizons variés. Il a été à l'origine de la création de ce que nous avons appelé, pompeusement, le MUC, pour Mouvement Universitaire pour la Construction dont j'ai assumé la présidence, et de participer à l'organisation de trois chantiers à Marrakech et Safi, et pendant lesquels les débats prenaient autant de temps que le travail de construction. Cette expérience, m'a conduit à participer à des chantiers à l'étranger dont je ne citerai que celui auquel j'ai participé, en compagnie de mon ami, Abdelaziz Benzakour, un chantier à Darmsctad, en Allemagne, ce qui

nous a permis de visiter Berlin divisé, découvrant ainsi ce que représentait ce qui fut nommé «le mur de la honte» qui séparait la ville en deux, et qui, en fait, faisait vivre, côte à côte deux types de sociétés différentes, souvent appartenant aux mêmes familles, et dont les seuls moyens possibles de communication étaient de petits bouts de papier portant des messages lancés à travers les fenêtres de logements longeant le mur et souvent des messages criés à partir des fenêtres. Je prenais ainsi conscience de ce qu'était la guerre froide et ses conséquences sur les citoyens et sur leurs libertés.

Il y avait aussi Mr Abdeslam El Hahi un professeur d'Arabe classique et traduction, un homme aussi élancé qu'élégant, toujours bien habillé avec sa chemise-cravate, et que tous ceux qui ne le connaissaient pas le prenaient pour un british traversant la Place Djamaa El Fna pour arriver à son domicile situé près du Bain maure Hammam El Bacha à Bab Doukkala. Si j'insiste sur ces détails, c'est que lorsque j'ai terminé mes études supérieures, j'ai appris qu'il s'est complètement transformé, physiquement et moralement. Cet homme qui a ouvert les yeux de plusieurs élèves, agrandissant leurs champs d'intérêts et dont j'ai eu l'honneur d'être l'un parmi eux, et qui nous amenait chez lui, par groupe de trois ou quatre, nous faisait écouter la musique classique, nous expliquant les différentes tonalités instrumentales, les différences entre sonate et symphonie, et avec comme démonstrations, des passages de symphonie de Mozart, Haydn et autres grands auteurs, tout en arrêtant de temps en temps les disques pour nous faire découvrir les influences de ces auteurs sur la musique de Abdewahhab ou de Om Kaltoum. Si je parle de ce professeur qui m'a personnellement marqué en m'ayant fait découvrir une autre musique que celle que nous connaissions, c'est qu'il s'agit de celui qui allait devenir quelques années plus tard, le fondateur du mouvement salafiste au Maroc devenant un véritable gourou, habillé en Jellaba et burnous que des centaines de marocains venaient voir, et si possible lui baiser les mains. Quand le hasard a voulu que, revenu de France et fus nommé responsable des hôpitaux psychiatriques, et faisant un tour d'inspection dans les allées de l'Hôpital de Berrechid, j'ai aperçu cet homme assis sous un arbre, lisant le Coran. Quels furent mon étonnement et ma surprise lorsque l'infirmier qui m'accompagnait me disait qu'il s'agit de celui qui s'appelait autrefois Si Abdeslam EL Hahi, aujourd'hui un grand gourou salafiste; je n'ai pu laisser mes larmes couler. Ce professeur m'a beaucoup appris en Arabe, Français et Anglais, et m'a surtout, fait découvrir la grande musique. Depuis, son image accompagne toujours les morceaux de musique classique que j'adore, et mes yeux se mouillent d'émotion et de reconnaissances.

- **Baccalauréat scientifique** de l'Université de Bordeaux, préparé **au Lycée Victor Hugo à Marrakech** en 1960, année du séisme d'Agadir avec l'arrivée à Marrakech d'enfants victimes et orphelins, la plupart d'entre eux victimes du séisme, une année qui nous a amenés à faire prendre conscience de l'ampleur du drame, notre ville ocre ayant récupéré les victimes en grande partie dans les écoles de Marrakech. Il est des moments de détresse et de douleurs qui marquent, de manières très diverses

ceux qui les ont vécues directement ou indirectement, et qui contribuent à façonner les personnalités et éveiller les consciences. Pour moi, et probablement pour bien d'autres, ce fut une tragédie initiatique me faisant intéresser aux misères des autres.

Puis, sur instruction du Directeur des Services d'Orientation qui était un cadre français du Ministère de l'Education, j'entrepris les études propédeutiques en médecine à la Faculté des Sciences de l'Université de Rabat, avec Le Pr Albert Sasson, études qui dépendaient de l'Université Paul Sabatier de Toulouse, «Une ville très agréable et où une bonne communauté d'étudiants marocains me faciliterait l'adaptation, ajoutait le Directeur d'Orientation». Ce fut une période de dix années qui m'ont appris ce qu'est l'éloignement familial, mais aussi, l'occasion d'apprendre à compter sur soi, de s'ouvrir sur les autres, de prendre conscience de ce qu'est l'éloignement familial, de prendre conscience de ce qu'est être étranger dans un pays différent à tout point de vue, mais un pays accueillant et agréable, un pays au mode de vie structurant les consciences et relativisant les différences, une ville pleine de vie et riche de ses activités culturelles, sportives, sociales, récréatives et politiques. (Ski, sorties en campagne, soirées récréatives, activités politiques qui m'ont amené à créer une section toulousaine d'étudiants communistes marocains, à la création et l'animation du Comité de Soutien au Peuple Palestinien, à la publication du Bulletin des Communistes Marocains.

*Par ailleurs, et pour comprendre les phénomènes économiques et les enjeux économiques internationaux, qui se posaient, j'entreprenais des études économiques et sociales, à côté de mes études médicales, à l'Institut des Pays en voie de Développement relevant la faculté des sciences économiques et sociales de l'Université Paul Sabatier de Toulouse de 1966 à 1968.*

- **Obtention du Doctorat de médecine** de l'université Paul Sabatier de Toulouse en juin 1968, sur un sujet de recherche expérimentale mené durant trois années, avec obtention de la **Médaille d'Or de la recherche universitaire** de l'année, et du **Prix de la meilleure Thèse 1968**, qui me valut une proposition d'un poste de chercheur stagiaire dans une unité de l'INSERM, proposition qui fut une reconnaissance mais que j'ai vécue comme une invitation au reniement de ma marocanité.

- **Obtention du diplôme des études de spécialité** en Neuropsychiatrie de l'université de Toulouse en juin 1970, devenant ainsi premier neuropsychiatre marocain.

- Nommé assistant de neuropsychiatrie à la faculté de médecine à Rabat, ayant opté très tôt de poursuivre une carrière universitaire au Maroc, J'ai alors passé le concours d'assistantat à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université Mohammed V de Rabat en décembre 1970, encouragé en cela par le Professeur Berbich, doyen de la faculté, un homme simple, doté d'une grande humanité et qui était arrivé à créer une Faculté d'un bon niveau de qualité avec une poignée de sept professeurs marocains

dont je citerais MM Messouak, Laraki, Tounsi, Maouni, Alami Tayaa, Benchekroun, et quelques professeurs coopérants et visiteurs. Leurs soutiens et encouragements lorsque je fus nommé doyen m'étaient décisifs dans l'accomplissement de mes responsabilités et de mes décisions destinées à faire évoluer l'institution, aussi bien dans sa gouvernance que dans les aspects pédagogiques proposés.

- Admis professeur agrégé au concours d'agrégation en Neuropsychiatrie à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'université Mohammed V de Rabat en décembre 1973.
- Nommé professeur de l'enseignement supérieur à l'Université Mohammed V de Rabat en décembre 1977.

## **II. Responsabilités assumées :**

**J'ai alors assumé à partir de 1971 de nombreuses responsabilités, tant au niveau national qu'à l'échelle internationale.**

### **A. A l'échelle nationale :**

- **Médecin-chef de l'Hôpital de Neuropsychiatrie Arrazi de Salé de décembre 1970 à Nov. 1983,**  
Je devais alors affronter les difficultés, identifier les enjeux et contribuer au développement de la psychiatrie naissante et créer la neurologie marocaine encore inexistante.
- **Directeur de l'Ecole de Formation des Infirmiers Psychiatriques** de Déc. 1971 à déc. 1983,
- **Responsable National de l'organisation et la supervision de l'exercice de la Psychiatrie,** durant la même période, et fus promoteur de la réforme de la loi sur la psychiatrie et les conditions de prise en charge des malades mentaux,
- **Secrétaire général de la Commission Nationale des Stupéfiants** de 1973 à 1981, ce qui me valait de présider la délégation marocaine aux réunions annuelles de la commission internationale des stupéfiants, à Genève, puis à Vienne, durant six ans, présidant une délégation composée d'une douzaine de représentants des administrations de la police, de la Gendarmerie et d'autres services de sécurité. Cette expérience qui a duré plusieurs années successives, m'a appris à affronter les attaques systématiques du Maroc pour sa gestion du phénomène de la culture du cannabis, mais m'a aussi appris à défendre mon pays, rejetant les responsabilités sur la mansuétude avec laquelle certains pays se comportaient avec l'usage, non seulement du cannabis, mais aussi de nombreuses substances psychotropes plus dangereuses, n'hésitant nullement à

montrer ostensiblement des publications bien présentées, en papier glacé avec moult photographies alléchantes, en réponse à la présidente de la délégation américaine qui était une sénatrice attitrée.

- Professeur de l'enseignement supérieur à l'université Mohammed V de Rabat, Faculté de Médecine (1977-2010),
- **Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat** (nov. 1981 - Nov. 1988),
- **Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique** (Nov. 1988 - 15 Nov. 1993),
- **Député de Marrakech à la Chambre des Représentants (Sep. 1993 - Nov. 1997), Groupe PPS ,**
- **Président de l'Université Mohammed V-Souissi de 2002 à 2010,**
- Président de la Conférence des Présidents des Universités Marocaines de 2002 à 2010,
- **Membre de la Commission Spéciale pour l'Education et la Formation (COSEF) en 1999,**
- **Membre du Conseil Supérieur de l'Education et la Formation (2007-2012),**
- **Membre du groupe de travail chargé du rapport du «Cinquantenaire d'indépendance»** et devant présenter les changements politiques, économiques et sociaux qui s'imposent.

**Fus chargé par Sa Majesté Le Roi Hassan II de lui préparer et présenter un projet de loi créant une «Académie des Sciences et Techniques» ne dépendant que de lui, et destiné à promouvoir une recherche scientifique et technique II des Sciences et Techniques marocaine ne dépendant que de Lui, et destinée à promouvoir une recherche marocaine de qualité, et dont Sa Majesté me donnait les grandes lignes. Pour Sa Majesté, la recherche exige un certain nombre de préalables et de règles qu'il me dicta avec précision et qui devraient être contenus dans la loi que je devais Lui présenter. Parmi ces orientations, il fallait être conscient du caractère universel de la recherche scientifique, de la liberté que les chercheurs doivent avoir dans leurs décisions et leurs choix de thèmes prioritaires et pertinents. Pour cela l'Académie doit comprendre, à parts égales, les meilleurs chercheurs marocains et étrangers qui seront choisis par les instances de direction de l'Académie sur la base de l'analyse de la pertinence des recherches, de leur pertinence, de leur impact sur le développement sans omettre les aspects éthiques qu'elles qu'elles pourraient avoir sur l'humain et sur les sociétés. «que l'Académie puisse jouir de ces libertés, ajoutait Sa Majesté, elle sera sous Notre tutelle et ne dépendra pas de l'appareil administratif, et ne dépendra que de Nous, aussi bien pour son financement que pour ses grandes décisions».**

Plus tard, je fus **chargé par Sa Majesté le Roi en 1990 de Lui présenter, avec Mr Mohammed Kabbaj, alors Ministre de l'équipement et de la formation professionnelle, une conception architecturale et pédagogique de la future Université Al AKhawayn**, dont la première pierre fut posée en présence du Roi Abdallah Ibn Abdelaziz Al Saoud d'Arabie Saoudite et de plusieurs présidents d'universités Arabes et de pays amis, et qui fut inaugurée cinq ans plus tard,

En fait, le projet initial tel qu'il nous fut décrit, à moi qui devait m'occuper des aspects pédagogiques, et à Mon ami Si Mohammed Kabbaj qui devait s'occuper des aspects architecturaux et de réalisation physique, est loin de répondre aux attentes de Sa Majesté qui voulait faire de cet établissement, non pas une université classique avec des cursus américains, mais un haut lieu de rencontre entre les religions, avec l'édification d'une mosquée, d'une église et d'une synagogue, et dont les objectifs réels étaient de remplir le vide laissé par le départ des religieux de Touimlil connu pour ses nombreux séminaires internationaux où étaient débattues les grandes questions religieuses, sociétales, humaines et rechercher les voies et moyens de renforcer la coopération entre les hommes et les nations, la compréhension entre les religions et l'entente entre les peuples.

- **Nommé Vice-Chancelier de l'Université Al Akhawayne** lors du conseil de gouvernement tenu à Sekhirat au cours de é de 1993, pour en assurer le démarrage.

## **B. A l'échelle internationale :**

*Je fus amené à assumer de nombreuses missions dont :*

- *Représentant du Maroc aux Conférences Annuelles de l'OMS de 1975 à 1981,*
- *Président de la délégation marocaine à la Commission de Contrôle des Stupéfiants des Nations Unies, (OICS) à Genève puis Vienne, de 1976 à 1985,*
- *Consultant de l'OMS, Direction Santé Mentale de 1973 à 1981,*
- *Membre du Comité des Nations Unies chargé de la préparation de l'Année Internationale des Personnes Handicapées (1979-1981),*
- *Président de la Conférence des Doyens des Facultés de Médecine de langue française (1985-1987),*
- *Président de la Conférence de l'ISESCO de 1991 à 1993,*
- *Consultant de l'Unesco pour le projet de réforme de l'éducation en Arabie Saoudite en 2000,*
- *Président de la Grande Commission des Ressources Humaines de l'Union du*

*Maghreb Arabe* de 1990 à 1993, comprenant 11 départements ministériels de chaque pays membre, une des 4 grandes commissions chargées de mettre en œuvre les institutions et les programmes de l'UMA,

Je fus chargé de *Visites de travail à l'étranger et emissaire de SA Majesté Hassan II*, porteur de messages relatifs à la question du Sahara Occidentale à plus d'une vingtaine de chefs d'Etats Africains et Arabes entre 1989 et 1993, dont les Présidents Sekou Touré de Guinée, OuldTaya de Mauritanie, Denis Sassou-Nguessou du Congo, Obiang N'Guéma de la Guinée Equatoriale, Hadj Omar Bango du Gabon, Moussa Traouré de la Côte d'Ivoire, Mathieu Kérékou du Bénin, Blaise Compaoré du Bourkinafaso, GnassingbeAyadéma du Togo, Babangida du Nigéria, Pascal Lissoub du Congo Brasaville, Alpha Omar Konaré du Mali, Ben Ali de Tunisie, Cheikh Zaid des EAU, l'Emir du Qatar, l'Emir de Bahrain, Soltane Kabouss d'Oman.

- *Représentant de SM le Roi au Sommet France-Afrique à Liberville* en 1992,
- *Représentant de SA Majesté au Sommet Afro-American-African à Dakar* en 1990,
- *Représentant de SM le Roi à la cérémonie officielle du vernissage de l'exposition consacrée au peintre Matisse* sous le thème «Le Maroc de Matisse» à New York,
- **Accompagne Sa Majesté lors de sa Visite au Congrès Américain, et à la Maison Blanche** à l'occasion de l'ouverture de deux Assemblées Générales des Nations Unis, et à la réception organisée par Sa Majesté à une délégation de la communauté juive De New York conduite par l'Américain Henry Kissinger qui fit un grand discours de diplomatie internationale, d'une rare lucidité, et exposant les problèmes de la question Israélo-palestinienne.

### **III- Réalisations dans le cadre des diverses responsabilités assurées :**

- 1°) Période de la direction de l'hôpital Ar razi; développement de la psychiatrie et de la neurologie;
- 2°) Période du décanat : développement de l'enseignement et la formation médicale et de la recherche médicale;
- 3°) Période du Ministère : le développement de l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

**1°) Période de la direction de l'Hôpital Ar Razi (1970-1983); Contribution au développement de la psychiatrie et de la neurologie.**

## **A. Développement de la psychiatrie :**

a/ - **La psychiatrie** qui 'était confinée dans un véritable asile à l'hôpital Arrazi de Salé, que dirigeait un médecin français, le Dr. Ohayon et dont toutes les activités étaient assurées par quatre jeunes psychiatres français en service civile, connu, sous notre responsabilité, des transformations rapides et profondes, tant sur le plan des infrastructures que sur le plan de la prise en charge des malades et des étudiants, et ce, en dépit de moyens budgétaires et de ressources humaines limitées.

Dès la prise de service en tant que directeur de l'hôpital Arrazi et responsable de la psychiatrie au niveau national furent entrepris un grand nombre de changements.

**Sur le plan des infrastructures hospitalières**, un grand «service fermé» pour hommes fut tout simplement fermé, tandis que des travaux de réfection des autres services furent entrepris, et que fut construite une unité ultra moderne de psychiatrie sans barreaux et sans les contraintes habituelles, ainsi que des espaces pédagogiques pour l'accueil des stagiaires.

**Sur le plan des modes de prise en charge des malades** : celles-ci furent profondément modifiées au fur et à mesure que le nombre d'internes et stagiaires augmente et les psychiatres formés à l'étranger arrivent :

- \* **organisation de consultations d'urgences ouvertes assurées 24 heures sur 24**, sept jours sur sept, grâce à la mobilisation des médecins coopérants d'abord, puis au recrutement des premiers internes et spécialistes en formation.
- \* **la création au niveau des huit centres de santé de Rabat et Salé des dispensaires d'hygiène mentale** dans lesquels les psychiatres furent chargés de recevoir, sans rendez-vous les nouveaux patients, et de suivre en externe les anciens malades hospitalisés auxquels les médicaments étaient donnés gratuitement.
- \* **L'organisation au sein des services et dans des espaces dédiés à cet effet, d'activités destinées à des séances de psychothérapie individuelle et collective que quelques professionnelles** ont appris à animer ainsi que quelques bénévoles extérieurs : ergothérapie (couture, broderie, vannerie, poterie), jeux de rôles, musicothérapie, sorties organisées, des séances d'hypnose et de psychothérapie collective qui furent animées par un psychologue égyptien, M. Habib.
- \* **L'arrivée du Pr. M. Paes en 1972 et celle du Pr. Benchekroun une année plus tard, ainsi que l'arrivée des premiers internes en psychiatrie (J. Ktiouet, M. Reddaoui, mais aussi quelques internes de Casablanca pour une année, comme M. Moussaoui et M. Touhami,) allait donner une nouvelle dynamique**, et mieux organiser la prise en charge des étudiants de

5<sup>ème</sup> année, les internes et les spécialistes en formation, tout en développant les travaux de recherche sous forme de thèses et de publications scientifiques.

**\* En tant que responsable national de la psychiatrie au Maroc, plusieurs initiatives furent prises :**

- **Elaboration d'une stratégie globale de promotion de la prise en charge des malades mentaux** (Voir Rapport au Ministère daté de 1972 et publication sur le sujet dans la revue «Tunisie Médical» en 1972).
- **Création de dispensaires d'hygiène mentale dans les hôpitaux et les services psychiatriques de Meknès, Casablanca, Marrakech, Tanger.**
- **Création d'antennes psychiatriques** là où n'existaient pas d'hôpitaux : Kenitra, Essaouira, Taroudant.
- **Accélération de la formation des psychiatres, psychologues, infirmiers psychiatriques**, avec la réouverture de l'Ecole au sein de l'hôpital.
- **Restructuration de l'Hôpital de Berrechid**, devenu une structure purement régionale avec fermeture progressive de certaines ailes trop vétustes, et suppression des quotas de transferts de malades étiquetés chroniques.
- **Programmation de construction ou de rénovation de nouveaux hôpitaux psychiatriques, ou de sections psychiatriques dans des hôpitaux généraux** : Al Houceima, Agadir, Safi, (programme abandonné avec le changement départ du ministre de la Santé.

**Aujourd'hui, plus de 450 psychiatres sont en exercice**, et un grand nombre sont le fruit direct et indirect de ce travail de pionniers auquel ont participé, le M. Paes, le Pr Medejel et le Pr. Moussaoui qui rejoint le CHU de Casablanca après un stage en France.

### ***B. Développement de la neurologie :***

Par ailleurs, ayant une formation essentiellement neurologique, nous sommes attachés à créer les conditions pour le développement de cette discipline encore inexistante au Maroc. Dans cet esprit, nous avons entrepris, dès notre arrivée en 1970, **d'ouvrir une consultation externe de neurologie à l'hôpital et une autre consultation hebdomadaire au centre de diagnostic Bab Chella**, et repris les explorations électro-encéphalographiques, grâce à un vieil appareil abandonné.

**Avec l'arrivée du Pr. A. Medjel**, nous allons plus loin en créant au sein de l'hôpital un service provisoire de neurologie dans des locaux en préfabriqué, et à convaincre le ministre de la santé, le Dr. A. Touhami, de réunir les disciplines de neurologie, neurochirurgie, d'ORL et d'ophtalmologie dans un grand hôpital qui pourrait alors se doter de moyens technologiques communs. Ce fut le projet de ***l'Hôpital***

*des Spécialités oto-neuro-ophtalmologiques de Rabat* dont nous avons défini la conception architecturale, l'organisation fonctionnelle (avec un sous-sol destiné à la logistique, un rez- de chaussée consacré aux consultations externes, aux explorations et aux blocs opératoires, et trois étages réservés aux hospitalisations).

Mais en attendant l'ouverture de cette nouvelle structure, et à partir de 1974, en l'absence de neuro-radiologistes, la petite équipe formée de deux neurologues s'est organisée pour assurer elle-même les examens neuroradiologiques (Encéphalographie gazeuse, myélographie, sacco-radculographie, angiographie), dans une salle mise à sa disposition tous les vendredis où les malades accompagnés d'infirmiers de l'hôpital Arrazi, munis des boîtes d'explorations, faisaient les explorations, contribuant ainsi à améliorer encore plus les prestations, la formation et la recherche.

A l'approche de l'ouverture de L'Hôpital pour lequel nous nous sommes battus pendant 7ans, commençait la rude tâche de convaincre les différents chefs de services de quitter l'hôpital Avicenne qu'ils concevaient comme la Mèque de la médecine. Il a fallu convaincre les jeunes agrégés pour prendre en charge les chefferies des nouveaux services, une tâche qui fut difficile en raison du tropisme de l'hôpital Avicenne de la poignée de spécialistes disponibles. Parmi ces volontaires, citons **le Pr El Khamlichi neurochirurgien**, et qui fût l'un des tous premiers internes passionnés par la neurologie et dont nous avons eu le plaisir de diriger la première thèse, **Le Pr Alj pour l'otorhino-laryngologie, Pr Jiddane et le Pr Mme Boukhrissi pour la radiologie, le Pr Mme Berbich** pour l'ophtalmologie. Nous avons enfin des équipes compétentes et avides de se dépenser pour développer leurs disciplines dans un contexte permettant une plus grande collaboration pour les soins et le développement d'une coopération fructueuse pour la formation et la recherche.

**Après l'ouverture de l'Hôpital des spécialités, l'équipe de neurologie fût étoffée avec plus de vingt enseignants chercheurs, étudiants en neurologie** et chercheurs en neurosciences. Le service fut alors mieux structuré et organisé en en trois unités:

- une unité dédiée à la neurologie générale, aux affections vasculaires ainsi que les troubles cognitifs, d'abord sous la direction du Pr Médejel, puis le Pr M.F. Alaoui,
- une deuxième unité dédiée aux affections neuro-génétiques et aux troubles des mouvements sous la responsabilité du Pr M. El Yahyaoui, et actuellement le Pr Ali Benomar.
- et enfin une troisième unité dédiée aux explorations neuro-physiologiques, à l'épileptologie et aux troubles du sommeil actuellement sous la responsabilité du Pr. El Ouazzani.

Actuellement, et depuis notre départ et sur nos propositions, ces trois unités sont érigées en 2012 en services autonomes avec à leur tête ces trois enseignants qui

furent les trois premiers internes ayant choisi de se former en neurologie). C'est aussi le cas du service de Neurochirurgie du Pr El Khamlichi qui a pu enrichir cet Hôpital par un nouveau bâtiment doté des technologies les plus récentes en neurochirurgie (IRM, Angio-IRM, Gamma-Knife).

Pendant cette période, nos **publications scientifiques dans les plus grandes revues de neurologie, telle Nature genetics, HumanGenetic, European Journal of Neurology, Neurology, Revue Neurologique, furent le résultat de cet engagement collectif.**

**2°) Période du décanat (1981-1988) :** Elle fût consacrée aux approches pédagogiques, avec l'organisation de séminaires pédagogiques dès 1981 et à la conception et la mise en œuvre des réformes pédagogiques et institutionnelles en 83, avec l'appui de la France qui fut directement impliquée et dont l'apport fut précieux.

#### ***a. Lancement de séminaires de formation pédagogique***

Grâce aux efforts du Doyen Berbich et son infatigable engagement, la formation médicale marocaine a connu une véritable réussite, mais et en raison des nombreuses tâches d'enseignement théorique et pratique et les conditions très difficiles et avec des moyens humains, techniques et financiers limités, il restait beaucoup à faire sur les plans de la pédagogie et de la recherche comme l'a démontré **le Pr Sartorius**, directeur de la formation de l'OMS que nous avons sollicité pour nous donner son point de vue sur nos approches et nous proposer les changements pertinents. **Après nous avoir fait visiter trois universités européennes de Maastreet, Londres en Angleterre, Copenhague en Norvège et Helsinki en Finland**, une nouvelle étape allait nous ouvrir la voie à des mutations pédagogiques significatives. Nous nous sommes alors collectivement engagés dans un grand élan d'enthousiasme pour renforcer nos compétences en pédagogie et pour apporter les aménagements nécessaires à un système de formation calqué sur le système français. De nombreux séminaires furent alors organisés avec les universités de Bobigny, de Bordeaux, de Tours, et les universités de Québec et Montréal, qui furent les premières à avoir créé des départements dédiés à la pédagogie médicale, ont apporté un soutien précieux au développement de notre enseignement médical.

Ces ateliers connurent un accueil inattendu sur la nécessité d'une réforme pédagogique profonde s'imposa à tous.

**l'organisation de plusieurs réunions auxquelles furent invités les collègues de Casablanca, ont permis d'arriver à un consensus sur les grandes lignes de la réforme, notamment :**

- **la définition préalable du profil du médecin marocain** capable d'analyser les situations particulières, de prendre les décisions pertinentes, d'agir correctement et d'évaluer son action,
- **la refonte des contenus sur la base d'un référentiel** qui tienne compte des besoins de la population et des étudiants à une période donnée, avec une réduction drastique de notions totalement inutiles pour un médecin généraliste, et l'enrichissement des programmes par des aspects particuliers,
- **l'abandon, même partiel du système d'annualité avec l'introduction de la notion de modules cohérents**, le principe de l'abandon de la notion de la moyenne générale au profit de la validation des modules séparément et de la capitalisation des acquis, l'organisation de l'enseignement en semi intégré, englobant les sciences fondamentales et l'étude clinique chaque fois que cela était possible,
- l'enseignement de la sémiologie au lit du malade autant que possible,
- L'apprentissage lors des consultations ambulatoires,
- la réorganisation des méthodes d'évaluation,
- la refonte des techniques de validation des connaissances cliniques.

***b. Cette période connut un effort significatif de formation des futurs chercheurs en biomédecine, grâce à l'appui de la coopération française :***

Devant le déficit en ressources humaines compétentes et en nombre dans les domaines de biologie, et prévoyant les besoins futurs de ces profils, aussi bien pour la faculté de Rabat que pour les futures facultés, nous avons proposé aux autorités françaises, via les services culturels de l'Ambassade de France à Rabat, un programme de formation en biomédecine supervisé par le Pr Hassar destiné à allouer à 12 étudiants doctorants préalablement sélectionnés et préparés, des bourses de séjours en France, dans des services et Laboratoires de pointe à l'INSERM, au Collège de France et aux services de médecine nucléaire de Saclay. Ces volontaires devaient s'engager dans la voie de la recherche pour constituer l'école marocaine de biologistes, non seulement pour notre faculté mais également pour répondre à ceux des facultés futures, tout en constituant des experts capables de faire face à toutes épidémies.

Actuellement, huit parmi les 12 doctorants envoyés constituent l'ossature de la recherche en biomédecine (Pr. Rajaa El Aouad, immunologiste, Pr. Aziz Sefiani, généticien, Pr. Malika Skalli, hématologiste, Pr. Ben El aouda, bactériologiste, Pr. Mme Sbihi, généticienne, Pr. El Yagoubi, parasitologue, ainsi que deux spécialistes en médecine nucléaire, actuellement en service au CNESTEN dont le Projet commencé dans les années 70 trainait toujours. Ce projet qui dépendait du Ministère des mines, fut transféré au Ministère de l'Enseignement Supérieur sur instruction

de Sa Majesté. Il fut repris, redimensionné, construit et enfin ouvert au début des années 90, grâce à l'appui technique et le soutien financier de la France qui a alloué un crédit de plus de 50 millions d'euros avec des conditions de remboursement très avantageuses.

**c. Réformes structurelles :** Parallèlement à ces décisions, et avec la collaboration du Pr Baroudi, Vice doyen, le décanat s'attela aux questions institutionnelles et à l'élaboration de nouveaux décrets relatifs à la gouvernance et à la pédagogie institutionnelles :

- **L'élaboration d'un décret relatif aux aspects pédagogiques**, introduisant un certain nombre d'innovations pédagogiques,
- **L'élaboration d'un décret modifiant les conditions de l'exercice de l'externat, de l'internat et la création du résidanat** pour les études de spécialités pour en finir avec le système des qualifications qui dépendait de l'administration de la santé et dont les résultats se sont avérés très mauvais,
- **L'élaboration d'un décret organisant les conditions et d'obtention des diplômes de spécialités**,
- **un décret portant création du CHU**
- un décret créant les concours et organisant la carrière de médecin des hôpitaux, ouvrant la voie au recrutement des assistants n'ayant pas de poste budgétaire, pour les hôpitaux de la santé publique, ce qui contribuerait à l'amélioration de la qualité des soins en dehors des CHUs, à la valorisation de ces cadres et la diminution de la pression sur les services des CHUs.

Ces projets de décrets ont nécessité des centaines d'heures de négociation avec les ministères concernés et le Secrétariat Général du Gouvernement, pour n'être définitivement adoptés qu'en 1992, à l'exception de celui relatif au CHU.

#### **d. Contribution au développement de la recherche médicale.**

En dépit des efforts multiformes et constants que devaient fournir les enseignants-chercheurs, et malgré les difficultés documentaires et bibliographiques, la recherche médicale connut, pendant cette période, et grâce à l'implication et l'engagement de tous les enseignants chercheurs de la faculté, un développement réel commençant à naître :

- a. Avec la création de nombreuses sociétés savantes spécialisées (Marocaines, maghrébines et internationales) et l'organisation de dizaines de congrès et manifestations scientifiques nationales et internationales,**
- b. Les soutenances de thèses de doctorat de médecine abordant tous les**

**aspects spécifiques des expressions cliniques des affections, de leur épidémiologie**, de leur évolution et des aspects préventifs

- c. La publication de centaines de travaux**, d'autant que l'accès aux concours de passage de grade à grade et même d'indice à indice parfois était subordonné aux exigences de publications de qualité.
- d. Le lancement de la revue des annales médico-chirurgicales d'Avicenne** par l'association des Enseignants chercheurs du CHU de Rabat.
- e. La reprise de la revue *Maroc Médical***, créée depuis 1921 par les médecins français, sous l'impulsion des Prs Berbich, Tounsi, Maouni, Chkili, Sekkat, puis les Prs Bennis et El Khamlichi avant d'échoir au Pr Chmaou. Cette reprise sauva cette revue prestigieuse et contribua à en préserver l'indexation.

### **3°) Période du Ministère (1983-1993 : Des réformes et de nouvelles initiatives)**

**Grâce à la mobilisation des cadres du MEN, notamment Messieurs Sbiti, Secrétaire Général, Mr Halim, directeur de cabinet, MM Aziz Hasbi, Mohammed Aziz, Smyej, notamment, une série de réformes profondes furent entreprises, tant sur le plan des infrastructures destinées à redresser la situation dramatique découlant du PAS, que sur le plan pédagogique.**

**Pendant cette période fut également réformé le nouveau système du baccalauréat, avec l'instauration de mesures destinées à réduire l'inflation des notes et les grands déséquilibres constatés entre académies :**

- \* Réduction à deux sessions annuelles d'examens de baccalauréat au lieu de trois,
- \* Réduction du poids des notes du contrôle continu, revalorisation des examens normalisés, révision de certains coefficients afin de minimiser la subjectivité des évaluations,
- \* Instauration de procédures strictes de préparation des questions d'examens, d'évaluation post-examens des résultats obtenus par question et par académie,
- \* L'obligation de tout faire pour que l'ensemble des programmes soit couvert par les questions, quels que soit l'état d'avancement des cours.

**Fut également entreprise, pour la première fois, une évaluation des contenus des manuels scolaires**, notamment ceux des sciences humaines et sociales et l'instauration d'un nouveau système d'édition de ces manuels, avec préparation et lancement de cahiers de charges définissant les objectifs et les programmes niveau par niveau, et faisant appel aux enseignants, ou groupes d'enseignants, pour la soumission à la rédaction des manuels, dans un esprit d'émulation et de compétition transparente. A souligner que jusqu'alors, la confection relevait des directeurs de

l'Administration Centrale et de quelques inspecteurs, et constituait une rente indue aux profits de quelques initiés, sans parler du manque de compétitivité et de qualité.

**Cette période a également été caractérisée par l'instauration d'une formation continue obligatoire**, à raison d'une journée par mois, avec prise en compte de la participation dans les conditions de promotion, en dépit d'importantes résistances. Parallèlement, furent encouragées des rencontres pédagogiques au niveau des établissements (Les leçons modèles encadrées par des inspecteurs, les exposés de méthodologie pédagogique et didactique, les concours de créativité pédagogique, etc...

**A partir de 1991, une réforme assez profonde destinée à promouvoir l'enseignement technique fut entreprise. Elle se basait sur :**

- \* **la relance de l'enseignement technique** par la création de quatre nouveaux lycées techniques, ainsi que la réorganisation des deux Ecoles Nationales d'enseignement techniques Rabat et Mohammedia et les incitations à avoir des liens avec les entreprises et centres de recherche.
- \* la refonte des sections de formation avec l'objectif de permettre à tous les bacheliers qui le veulent de poursuivre leurs études supérieures, le rapprochement avec les entreprises,
- \* **la relance des BTS** qui avaient disparu de la carte de formation, la création au sein des Facultés des Sciences et Techniques, de Diplômes d'Etudes Universitaires Techniques (DEUT).

Toujours dans l'objectif de promouvoir l'enseignement des sciences et sciences appliquées, et grâce à l'appui aussi engagé que généreux de la coopération française, furent **développées les classes préparatoires** pour passer de deux centres (Casablanca et Rabat), à un centre au moins par académie. Et pour réussir ce vaste programme, la formation de professeurs agrégés fut revalorisée, et les centres de formation des agrégés furent multipliés, avec la participation aussi active qu'efficace du Pr. Spenhaouer auquel le Maroc doit beaucoup.

**Sur le plan social**, des dispositions ont été prises pour améliorer l'accès des étudiants, notamment les plus démunis, à l'université :

- **Construction de six nouvelles cités universitaires à Agadir, Beni Mellal, Errachidia, Kenitra, Meknès, et Tanger,**
- **Réouverture de restaurants universitaires fermés en 1985,**
- Décentralisation des procédures d'octroi des bourses d'études au niveau régional avec implication des autorités locales et des élus, mieux placés pour assurer la transparence de l'étude de dossiers.

Dans l'objectif de contribuer à une plus grande ouverture des élèves sur les activités artistiques, il fut créé au sein du CPR de Rabat, et en partenariat avec l'Orchestre de la Gendarmerie Royale, et grâce à l'aide du Général Housni Benslimane **une section de formation des professeurs de musique** avec l'idée d'une généralisation progressive au sein des établissements scolaires.

Dans le même esprit, **l'enseignement des arts plastiques fut développé avec formation des enseignants spécialisés.**

Par ailleurs, un centre d'études-sports fut créé à Casablanca et fut programmée **l'ouverture d'une section sports-études par académie, en commençant par Marrakech et Fès.**

Enfin, notons qu'un effort important a été consacré à l'organisation d'une orientation positive, et non plus par défaut, entre le système scolaire et la formation professionnelle, et une expérience réussie fut menée à Kénitra et qui normalement devait être généralisée progressivement.

*b- Au niveau de l'enseignement supérieur*, grâce à l'appui et la mobilisation de Mr Guerraoui, Mr Amrani secrétaires généraux, et les hauts cadres du Ministère dont Mr A.Maslout, directeur des affaires pédagogiques, Mr Ouamane Directeur des affaires administratives et, financières, et Mr Benali Directeur des affaires juridiques, des efforts ont été destinées à faire émerger un nouveau type d'université et un nouveau modèle de formation.

**Ainsi, trois projets de textes furent élaborés dans le cadre stratégique d'une réforme globale touchant à la fois le cadre institutionnel, les aspects pédagogiques et le statut des enseignants chercheurs.**

**Le projet de loi relative à la réforme de l'université devait renforcer les acquis de celle promulguée sous la période du Professeur Benabdeljlil, et ériger l'université en un établissement public doté de l'autonomie scientifique, académique, pédagogique, administrative et financière.** Ce projet était destiné à donner aux universités les capacités de définir leurs programmes de formations et leurs priorités scientifiques qui tiendraient compte de leurs potentialités humaines et scientifiques et des besoins de la société et de l'économie nationale, préparant ainsi l'autonomie universitaire.

Ainsi conçues les universités devaient avoir leurs instances de délibérations et de décisions dont les membres représentant les différentes catégories d'enseignants, d'administratifs et d'étudiants devraient être élus, tandis que des représentants des secteurs économiques et les représentants des élus locaux et des chambres professionnelles devraient apporter leur contribution en vue d'une plus grande intégration de l'université dans le tissu productif et associatif.

**Un projet de décret était consacré à l'organisation des études** définissait les nouvelles orientations pédagogiques et l'organisation des études en filières spécifiques à chaque établissement et instaurait le principe de capitalisation des acquis académiques, ainsi que la semestrialisation, la modularisation et des procédures de validation des études et de diplômation.

**Un projet de statut des enseignants-chercheurs** définissait les droits et devoirs de chacun, précisait des modalités de recrutement transparentes et instaurait un système qui encourage l'émulation grâce à la prise en compte de la production scientifique et le dynamisme et l'efficacité dans l'encadrement.

Les négociations entreprises par le Ministère de l'Education avec les Syndicats de l'Enseignement Supérieur ont permis de dégager un consensus sur les deux premiers projets mais n'ont malheureusement pas abouti à un accord sur le statut jugé alors trop élitiste et instituait le principe d'une évaluation des enseignants chercheurs qui constituait un véritable casus belli.

**Devant cette impasse, le ministère s'est trouvé dans l'obligation d'apporter des modifications importantes aux projets de créations de nouveaux établissements inscrits dans le plan national relatif à l'enseignement supérieur et de transformer les projets de nouvelles facultés des lettres, sciences et droit prévues par le plan, en trois nouveaux types d'établissements ayant leur propre statut institutionnel et leur propre modèle pédagogique reprenant les propositions contenues dans le projet rejeté.**

Dans ce cadre les **Facultés des Sciences et Techniques** dont les orientations furent conçues à partir des spécificités des régions qui les accueilleraient : à Mohammedia, les sciences de l'ingénieur, de la chimie et la parachimie, à Settat et à Agadir, les sciences agronomiques et de la mer, à Errachidia, les sciences liées aux énergies renouvelables et l'agriculture en milieu aride et semi-aride, à Tanger les sciences de l'ingénieur.

Dans la même perspective de changer et réformer autrement, trois **Ecoles de Commerce et de Gestion furent créées à Agadir, Settat et Tanger**, en lieu et place des facultés des sciences économiques et juridiques prévues par le plan tandis que **trois Ecoles Supérieures de Technologies** venaient renforcer les deux seules écoles de ce type existantes à Casablanca et Fès.

Dans tous ces nouveaux établissements, fut appliqué le modèle institutionnel et pédagogique qui était prévu dans le projet de réforme globale rejeté. Ce modèle sera repris dix ans plus tard dans le cadre de la loi 01/00.

**Dans cet effort de réforme des études supérieures, notamment en sciences et techniques, l'appui de la coopération française a été déterminant grâce à la participation de cadres français dans la formation des futurs managers des nouveaux établissements créés, et dans l'élaboration des filières et de leurs corpus pédagogiques.**

Parallèlement à cette dynamique et fort de l'appui rencontré auprès d'un grand nombre d'enseignants, fut conçu et mis en œuvre le principe de la professionnalisation au niveau de l'université, grâce à **la création de plus de 150 licences appliquées** avec la collaboration et parfois le financement des entreprises et sur appel à candidature. Il faut souligner ici le rôle majeur joué pour le Pr Omar Fassi Fihri qui fut le premier à créer des licences appliquées à la faculté des sciences de Rabat et qui une fois nommée Directeur de l'ENSET de Rabat il en fit un établissement de formation technologique de haut niveau.

Cette période fut aussi celle de l'instauration de réunions périodiques des recteurs, des rencontres des chefs d'établissements et des recteurs, et l'institution pour la première fois de commissions enseignement supérieur/ enseignement scolaire, destinées à renforcer la cohérence du système et la coordination du travail entre deux secteurs qui s'ignoraient.

**Sur le plan de la recherche**, et même si le budget alloué à ce secteur était dérisoire, quelques initiatives importantes furent prises :

\* **Promulgation du Dahir portant loi de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques** destinée à promouvoir la recherche et l'innovation, à financer des projets de recherche pertinents après appel d'offre. Elle devrait instaurer ses propres instances de direction avec un Conseil d'Académie composé de membres représentant les divers collèges la composant, une Commission des Travaux où seront représentés les divers collègues.

Cette décision très importante sera appuyée et renforcée par les mesures prises par le Gouvernement d'alternance et la nomination, pour la première fois, d'un ministre chargé de la recherche scientifique et technique en la personne de Monsieur Omar Fassi-Fihri et les initiatives très importantes prises : Création d'un Conseil Interministériel chargé des orientations et du financement des projets de recherche, la création du Centre National de la Recherche Scientifique et Technique, la création de la première plate-forme technologique ouverte aux chercheurs, l'instauration du principes de dotation de financement sur appel d'offres.

\* **la relance du projet du CNESTEN**, initié depuis les années 70, mais qui n'avancait guère. Sur instruction Royale, le dossier qui était entre les mains du Ministère de l'énergie et des mines dont il dépendait selon la loi

relative à ce projet, revint au Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur. Grâce à l'appui financier (don de 50 millions d'euros) et technique (accompagnement des structures chargées des installations nucléaires) de la coopération française), le projet fut redimensionné pour tenir compte des besoins et des progrès technologiques, les études de faisabilité et de réalisation furent entreprises, et les projets de décrets relatifs à la production, à l'utilisation, au stockage et au transport des produits radioactifs. A la demande marocaine, la partie française a accepté d'accorder au Maroc un prêt de 50 millions d'Euros pour la construction de CNESTEN et pour son équipement.

- \* **la création de l'Institut des Etudes Africaines** destiné à promouvoir la recherche sur l'Afrique, notamment dans ses relations avec le Maroc.
- \* **La création d'un groupe de travail chargé de concevoir, construire et de tester un satellite expérimental, en partenariat avec le CNES français** qui fut l'initiateur de l'idée et qui s'est impliqué sérieusement dans toutes les phases de formation et d'appui, tout en s'engageant d'en assurer gratuitement le lancement. L'objectif du Maroc était de maîtriser les modes de conception et de construction des satellites de télécommunication, tandis que la partie Française devait s'assurer l'exclusivité des lancements ultérieurs. Ce projet fut malheureusement abandonné par décision ministérielle en 1994, alors que les travaux avançaient sérieusement et que le lancement était prévu pour mai 1995.

Aucune explication ne fut donnée à l'équipe d'ingénieurs de l'école Mohammadia qui travaillaient sur le projet. Le projet fut repris, suite à cette décision irréfléchie, par la Gendarmerie Royale qui a mené à bien le projet avec la collaboration allemande, le lancement fut réalisé par la Russie. L'université a ainsi perdu une occasion en or pour se placer dans ce créneau, et développer d'autres projets technologiques (voir des détails sur cette période dans l'ouvrage de Pr Abdellah El Maslout).

#### **4°) la période de la présidence de l'université Mohammed V et la CPU (2003-2010) :**

##### **a. Sur le plan pédagogique :**

##### **1/- Mise en œuvre de la réforme LMD :**

Dans le cadre d'un programme Maroc-Français, FSP-ARESM, financé à raison de 4,5 millions d'euros pour chacun des deux pays, a été mis en place pour permettre aux deux CPU, marocaine et française, de réformer notre système universitaire et dans la mise en œuvre duquel les Présidents Collet, Nahel et J.P. Finance ont joué un rôle important, mobilisant plus de 56 universités françaises et des centaines de professeurs, ingénieurs et techniciens, avec comme objectifs de mettre en place :

- \* **La diversification des filières, leur habilitation par des commissions de spécialistes,**
- \* **L création de filières professionnelles, et les leviers nécessaires pour y faire participer les entreprises,**
- \* **L'adaptation du système de gestion des étudiants et des études, APOGEE,** pour la gestion des études et des étudiants, un système qui fut arabisé et adapté aux conditions nationales,
- \* **Organisation de 5 CED** avec leurs domaines, leurs cursus, leurs chartes, leurs tronc communs, les modes de préparation et de soutenance de thèses ainsi que les instances des collèges et du conseil des collègues,
- \* **Programmation et lancement de la formation des ressources humaines :** enseignants chercheurs et administratifs.

**2) Réalisation d'un livre blanc sur les études médicales, en collaboration avec le Pr Fikri-Benbrahim et un groupe d'enseignants en médecine et pharmacie** et proposition d'une réforme nouvelle, adoptée par des commissions régionales et la commission nationale, mais restée sans suite malgré son évaluation par un bureau d'étude canadien, après un changement gouvernemental.

**3) Maître d'œuvre de l'initiative nationale des 3300 médecins à l'horizon 2023 en collaboration avec Pr Fikri Benbrahim,** projet présenté au premier Ministre Mr Jettou, projet qui fut accepté par le ministère des finances mais ne vit jamais le jour.

**b. Sur le plan des infrastructures :**

**5) Président de la CPU (2002-2010) :**

- Eriger la CPU en tant qu'espace de débats, d'échanges d'expériences, de force de proposition,
- Participer aux orientations et décisions du ministère relatives aux études supérieures et la recherche et coopération,
- Direction du FSP avec les 56 universités françaises impliquées,
- Présidence de la commission Nationale des accréditations,
- Participer aux délibérations de la CNACES

#### **IV- Expériences de gestion et bases de gouvernance**

**Durant notre vie professionnelle, nous avons été amenés à assumer trois grandes fonctions dont les responsabilités étaient d'une importance grandissante, et**

qui nous ont permis d'acquérir une certaine expérience de gestion, à la fois sur le plan administratif, et dans les aspects particuliers aux ressources humaines, aux infrastructures, aux budgets, et aux financements.

Ces diverses fonctions et responsabilités nous ont ainsi permis de comprendre, organiser, maitre en œuvre et évaluer les projets. Elles nous ont également permis de dégager un certain nombre de conclusions relatives aux méthodes de gestion, basées sur les éléments suivants :

- 1°) **Seule une méthodologie rigoureuse de travail, construite sur une vision de l'avenir et des objectifs réalisables**, à court, moyen et long termes, était à même de donner la cohérence de l'action, de lui garantir quelques chances de s'inscrire dans la durée, d'en faire une étape dans le long combat pour le changement;
- 2°) **Cette rigueur dans la méthodologie ne doit pourtant pas ignorer les circonstances de l'action, sur le plan humain comme sur le plan matériel, ni oublier ou minimiser, les résistances naturelles au changement**, mais au contraire, faire du dialogue, de la concertation élargie et de la participation du plus grand nombre d'acteurs possibles, un levier pour convaincre et pour élargir la masse critique en faveur du changement, sans jamais oublier, ou minimiser, les efforts des prédécesseurs, leur apport à l'ouvrage que l'on aborde, sans savoir qu'il n'existe pas de génération spontanée et que la solidité d'une échelle dépend des marches parfois plus difficiles, construites par ses prédécesseurs;
- 3°) **Etre conscient que si l'on peut avoir des idées innovantes et généreuses, elles ne sont pas nécessairement adéquates, réalisables, voire justes**. C'est dire que savoir écouter reste un préalable au dialogue et pour le choix de la meilleure décision possible. Savoir se méfier de ses certitudes, quelles que soient sa générosité et sa pertinence apparente, et les soumettre au débat ne signifie nullement une faiblesse ou une incompetence;
- 4°) **Savoir décider, après avoir écouté**, et après un débat élargi, et en l'absence d'un consensus, reste une affaire d'opportunité, mais on doit savoir agir sur le partiel si le global est momentanément inaccessible, à condition que ce partiel constitue une étape vers le changement visé, et s'inscrit dans la vision définie;
- 5°) **Savoir se préoccuper des situations réelles, des attentes légitimes et des ambitions individuelles et collectives des ressources humaines**, d'engagement des collaborateurs et des personnes impliquées. Dans la «machine administrative», il ya des hommes et des femmes, avec leurs propres priorités, leurs préoccupations et problèmes. Les connaître, ou à

tout le moins y penser, permettrait d'éviter des échecs et déconvenues, d'atténuer les oppositions et les résistances, voire des contestations plus ou moins légitimes;

- 6°) **L'importance de l'information, de la sensibilisation et de la formation dans l'effort de redynamisation d'un appareil administratif souvent lourd et complexe**, et de son engagement dans l'action, constitue un préalable non négligeable de tout combat, quelle que soit sa nature;
- 7°) **Cette information est aussi nécessaire auprès de ceux qui peuvent agir à l'amélioration des situations et auprès desquels nous travaillons**. La force de notre conviction quant à l'évidence de l'intérêt de notre action pour eux, n'a d'égal, au départ, que la méfiance à l'égard de nos intentions et leur angoisse quant à ce qui va changer pour eux;
- 8°) **savoir s'intéresser au cadre de vie de ceux qui travaillent dans une administration ou un service public**, est un élément non négligeable, sinon de succès, du moins d'engagement des membres des équipes. S'intéresser aux infrastructures et aux conditions de travail, et à leur adaptation aux réalités a été pour nous une des grandes priorités;
- 9°) **La rationalisation des ressources humaines, matérielles et financières constitue un facteur important de productivité, et de l'accélération des changements et l'atteinte des objectifs**;
- 10°) **Quelles que soient les possibilités de financement, un investissement ne peut atteindre ses objectifs que s'il répond à une attente réelle de ses utilisateurs et des bénéficiaires**. D'où la nécessité d'accompagner tout investissement nouveau, notamment dans le domaine scientifique et didactique, par une sensibilisation préalable par une formation concomitante et par une évaluation régulière.

Sur la base de ces règles et principes, et sur les compétences acquises, un certain nombre d'actions ont été initiées et plusieurs ont été réalisées.

## **VI- Associations scientifiques et professionnelles**

- Rédacteur en chef de la revue des Annales Médico-chirurgicales d'Avicenne de 1972 à 1975, revue reprise par les médecins marocains grâce au à l'implication forte des professeurs Ahmed Tounsi et Ali Maouni notamment,
- Rédacteur en chef de la revue *Maroc Médical* de 1979 à 1988,
- Membre de la Société de Neurologie et de psychiatrie de Langue Française,
- Membre fondateur de la Société Marocaine des Sciences Médicales,

- Membre et Président fondateur de la société Maghrébine des sciences neurologiques,
- Past-President de la Pan African Association of Neurological Sciences,
- Membre de la Pan Arab Association of Neurological Sciences,
- Membre de la Société Mondiale de Psychiatrie, désigné membre bienfaiteur pour l'organisation du Congrès Mondial de Psychiatrie à Marrakech en 1983,
- Membre du Comité Scientifique de la Revue l'Encéphale, (Paris)
- Membre du Comité Scientifique de la Revue Neurologique (Paris),
- Membre de la Fédération Internationale de Neurologie,
- Membre fondateur et président de la Société Maroc-Espagnole de Neurologie,
- Membre de la de la Société Française de Neurologie,
- Membre et Président d'Honneur de la Société Marocaine de Neurologie,
- Membre Fondateur de la Ligue Marocaine de lutte contre l'Epilepsie,
- Membre de la Pan Arab Association of Psychiatry,
- Membre de la Société Française de psychiatrie biologique,
- Membre de l'association Méditerranéenne de Psychiatrie,
- Membre de l'Union Internationale d'aide à la Santé Mentale,
- Membre et président d'honneur de la Ligue Marocaine de lutte contre les maladies mentales,
- Membre de l'Association française Psychologie et Cancer, (Paris)
- Membre Fondateur de Neuro-méditerranée,
- Membre fondateur du Club International des mouvements anormaux,
- Membre Fondateur du Collège Marocain Cœur et Vaisseaux.
- Création de l'Association Al Jisr pour le partenariat école-entreprise avec président fondateur entre 2000 et 2007,
- Membre fondateur de la Fondation pour la promotion de l'enseignement préscolaire créée par M. A. Belfkih, et dont la présidence est actuellement assurée par nous.
- Présidence du CERAB entre 1996 et 2003 ; qui fut un lieu de débats en lien avec les projets politiques, économiques, sociaux et sociétaux du Pays.
- Responsable d'universités annuelles du PPS.

## VII- Activités associatives et sociales

- 4- Président fondateur du Mouvement Universitaire pour la Construction et les chantiers de jeunes (1960). Organisation et participation à plusieurs chantiers de Jeunesse à Marrakech, Safi et Darmschtadt en Allemagne.
  - Président fondateur du Ciné-Club de Marrakech (1959-1960),
    - 1- Membre de la jeunesse Ouvrière de Marrakech (1958-1960),
    - 2- Président de l'Amicale de l'UNEM à Marrakech (1959-1960)
    - 3- Membre des Scouts Hassania de Marrakech (1958-1960)
  - Responsable du PC avancé à Agadir pour l'organisation sanitaire et logistique médicale de la Marche Verte (1971),
  - Membre fondateur et Conseiller scientifique de l'Association Marocaine des Parents et Amis des Personnes Handicapées (1975-1980),
  - Membre du Bureau National du SNESUP (1975-1977),
  - Membre fondateur de l'Association Forum Euro-méditerranéen (1998),
  - Président de l'Association socio- culturelle le Grand Atlas, (1990-1997),
  - Membre du bureau de l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains (l'AEMNA) de Toulouse (1963-68),
  - Responsable du bureau de la section de l'Union Nationale des Etudiants Marocains (UNEM - Toulouse (1963- 1965)
  - Responsable de plusieurs publications :
    - \* Bulletin des étudiants communistes à Toulouse
    - \* Bulletin Toulouse UNEM
    - \* Bulletin du Comité Permanent d'Action pour la Palestine (CPAP).

## VIII- Décorations et Distinctions :

A obtenu plusieurs distinctions et médailles :

- Médaille d'or de la Recherche Médicale pour l'année 1970 à Toulouse,
- Médaille de la marche verte, en tant que responsable du PC avancé à Agadir, en appui au Dr Othmane Akalay, Délégué du Ministère de la Santé.
- Président Honoris Causa de l'Association Mondiale de Psychiatrie en 1982,

- Officier de l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal en 1988,
- Grand Cordon de l'Ordre du Mérite de la République Italienne en 1991,
- Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur de la république française en 2015.

## **IX- Remerciements**

**Je me dois, en guise de conclusion, d'exprimer toute ma reconnaissance et ma sincère gratitude, à Sa Majesté le Roi Hassan II, que le Très Haut ait Son âme en Sa Sainte Miséricorde, pour m'avoir fait confiance en toute circonstance, pour Ses Orientations éclairées, pour Son soutien devant les difficultés administratives, et pour m'avoir honoré en m'associant à un certain nombre de Ses décisions et déplacements à l'étranger.**

Je voudrais également signaler dans cette conclusion, que ce parcours et ces réalisations n'auraient jamais pu voir le jour sans l'appui généreux et constant de **mon épouse ALICE** qui a accepté mes longues journées de travail et mes rentrées très tardives à la maison, mes absences répétées, parfois longues, en dehors du pays, sans oublier l'attention qu'elle a pu, et qu'elle a su, apporter à l'éducation et à l'épanouissement de notre chère fille Hind.

**Je remercie Hind** qui, en naissant en 1971, le jour anniversaire de Sa Majesté Le Roi Hassan II m'a sauvé la vie puisque son arrivée au monde m'a amené à ne pas assister à la cérémonie organisée à Skhirat qui s'est malheureusement transformée en une véritable boucherie dans laquelle j'ai perdu beaucoup de collègues et d'amis. **Je lui suis également très reconnaissant de m'avoir fait rencontrer Si Mohammed** (son époux), un homme chaleureux et de grande éducation nous donnant 2 petits enfants, **Adam et Ilyas**, qui font notre bonheur et auxquels je souhaite beaucoup de succès et un avenir radieux.

Enfin, jamais un homme seul qu'elles que soient ses capacités ne pourrait contribuer à autant de réalisations sans l'appui et les encouragements de toutes les personnes rencontrées (Hauts responsables ministériels, collègues universitaires, amis et collectifs d'administrateurs relevant de plusieurs départements).



## **BOUSMINA Mostapha**

### ***Chancelier de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques***

---

Monsieur le Secrétaire Perpétuel, Monsieur le Directeur des Séances, chers collègues et membres de notre honorable compagnie, chers invités, amis et membres de la famille du Professeur Chkili. Je suis ravi, enchanté et honoré de prendre la parole pendant cette journée hommage à notre collègue et ami Professeur Taieb Chkili; un homme de conviction, de principes, de vision et d'action.

Celui qui parcourt son CV est vite saisi de vertige tant par l'étendue de ses réalisations que par leur diversité, leur pertinence et leur impact sur le développement de notre pays.

Une partie de ses actions et de ses réalisations va être illustrée par les collègues qui l'ont accompagné dans les différentes phases de sa carrière aussi brillante et impressionnante que multiforme et multidimensionnelle :

du professeur chercheur et premier neurologue et psychiatre marocain qui fut à l'origine du développement de ces spécialités et de la recherche dans ce domaine au pays, à la formation des chercheurs et équipes qui exercent actuellement partout au Maroc et dont certains sont membres de notre Académie, au Médecin Chef de l'Hôpital de Neuropsychiatrie Arrazi de Salé, au Doyen de la Faculté de Médecine et de pharmacie de Rabat, à l'acteur associatif et politique, au député de Marrakech à la chambre des représentants, au rédacteur en chef de revues scientifiques, au consultant de l'OMS et de l'ISESCO, au Président de l'Université Mohammed V Souissi et président de la CPU (Conférence des Présidents d'Université), au chancelier de l'Université Al Akhawayn, au Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à émissaire chargé par Sa Feu Majesté le Roi Hassan II auprès de plusieurs Chefs d'États et pour des événements internationaux pour représenter le Maroc, au responsable de la formation des formateurs pour le préscolaire et je n'ai retenu ici qu'une partie de cette carrière riche, dense et prolifique.

Mais au-delà des nombreuses fonctions que vous avez assumées et au-delà de vos multiples réalisations, vous êtes cher grand professeur un homme d'honneur, de probité et de la parole donnée, toujours assoiffé de justice, d'équité et de la recherche de la vérité en plaçant l'intégrité et les intérêts de notre Académie et de notre Pays au-dessus de toutes autres considérations. Vous êtes un homme de solutions par le dialogue et le compromis, mais sans compromission; un homme respectueux et qui inspire respect et admiration.

Pour ma part, je vais parler de l'homme que j'ai eu la chance de connaître et de côtoyer à l'Académie et qui m'a tellement apporté tant sur le plan intellectuel que sur les plans personnel et professionnel et je vais me restreindre à cinq faits marquants :

Le premier concerne mon retour au Maroc en 2008 pour mettre en place la fondation MASCIR et sa composante INANOTECH en collaboration avec notre collègue M. Rachid Benmokhtar, à qui je rends un vibrant hommage à cette occasion, et aussi avec l'appui de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques et de M. Omar Fassi-Fehri qui me disait si on arrive d'ici 15-20 ans, à ce que la Maroc soit reconnu à l'échelle internationale dans ce domaine, alors on aurait réussi.

En effet, pour retourner au Maroc, j'ai fait venir avec moi toute une équipe de recherche internationale, et j'ai apporté aussi une partie des équipements scientifiques de mon laboratoire du Canada d'une valeur de 6M\$ payé à 10 % de la vraie valeur grâce à une subvention de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques et grâce aussi à une partie de ma propre retraite du Canada.

Avant d'envoyer ces équipements par voie maritime et qui devaient arriver au Maroc deux mois plus tard, je cherchais un endroit pour installer les premiers laboratoires d'INANOTECH de MAScIR. J'ai alors contacté le directeur de l'ENSET de Rabat qui était prêt à nous accueillir, mais il m'a demandé d'avoir l'autorisation du Président de l'Université Mohammed V Souissi. J'ai alors fait la demande à SSi Chkili et il a tout de suite vu et compris l'intérêt et l'importance du projet pour le pays et a, sans réserve aucune, donné son autorisation en insistant sur la nécessité de développer des travaux de recherche à l'interface des nanotechnologies (mot qui était à l'époque très peu connu au Maroc) et le domaine médical et il m'a assuré de son appui total et de son aide sur tous les plans et c'était le début d'Inanotech et de Mascir qui est maintenant un patrimoine scientifique national dont on doit être fier.

Merci à M. Rachid Benmokhtar, à l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques et à M. Omar Fassi Fehri, à Messieurs Salah Eddine Mezouar et Ahmed Réda Chami, alors en charge tour à tour du Ministère Commerce et de l'Industrie, à M. Mustapha Bakkoury, alors Directeur Général de la CDG, à Monsieur Driss Jettou, alors premier Ministre et qui a pu débloquer les fonds et au Professeur Taïeb Chkili pour l'aide qui a permis d'installer les premiers laboratoires de cette institution.

**Le deuxième** fait est son aide précieuse pour la mise en œuvre de l'Université Euromed de Fès, car il l'un des membres de son Conseil d'Administration dont la liste fut approuvée et validée à l'époque au plus haut niveau. Alors qu'on était au démarrage de l'Université et à la recherche de reconnaissance et de financements, il m'avait accompagné au Ministère des Affaires Étrangères pour demander de l'aide à sensibiliser les pays européens quant au caractère euro-méditerranéen de l'Université, en parfaite résonance avec la vision Royale et les instructions de Sa Majesté Le Roi, que Dieu L'Assiste, pour cette université.

Ceci a débouché sur une réunion au Ministère des Affaires Étrangères avec l'ensemble des ambassadeurs des pays de l'Union Européenne pour lesquels le projet de l'Université fut présenté toujours en compagnie avec le Professeur Chkili.

Avec la présentation du projet au sein du parlement de l'UE, ceci fut véritablement l'acte initiateur qui a permis à l'Université de bénéficier de l'aide financière de l'UE et d'avoir un caractère euro-méditerranéen. Merci beaucoup professeur Chkili pour votre soutien, pour votre aide précieuse et pour votre générosité et j'aimerais à ce sujet témoigner aussi ma gratitude à Monsieur Ahmed Akhchichine, alors Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique pour son aide précieuse pour la mise en œuvre de l'Université Euromed de Fès à son démarrage, ainsi qu'à l'ensemble des membres de son conseil d'administration.

**Le troisième** fait est relié aux trois rapports produits par l'Académie concernant la recherche scientifique au Maroc : le premier rapport s'intitule Pour une relance de la recherche scientifique et technique au service du développement du Maroc – produit en 2009, le deuxième produit en 2012 et porte le titre «Développer la recherche scientifique et l'innovation pour gagner la bataille de la compétitivité» et le dernier de 2019 s'intitule Une politique scientifique, technologique et d'innovation pour accompagner le développement du Maroc.

Ces rapports ont été produits grâce à un travail collectif de fonds où le professeur Chkili était chargé d'une grande partie, notamment celle reliée à la gouvernance. Durant les différentes réunions de la commission chargée pour l'élaboration de ces rapports, j'ai pu constater chez le professeur Chkili un esprit vif, analytique et de synthèse et aussi une démarche scientifique structurée, argumentée et salubre.

J'ai tellement apprécié écouter ses analyses, ses arguments et ses propositions qui ont fait de ces rapports, sous la supervision directe du Secrétaire Perpétuel, une référence qui a été citée par tous les rapports ultérieurs produits par d'autres instances et institutions du pays à propos de l'enseignement supérieur et de la recherche et innovation.

L'Académie Hassan II des Sciences et techniques est reconnaissante professeur Chkili pour toutes vos actions y compris votre implication sans faille et votre importante contribution concernant ces trois rapports.

**Le quatrième** fait est la formation des formateurs pour le préscolaire. Activité à laquelle le Professeur Chkili consacre beaucoup de temps et d'énergie et il a eu à plusieurs reprises la gentillesse de partager avec moi les projets et les réalisations dans ce domaine et il n'a eu de cesse de me répéter, lui le psychiatre, le professeur, le doyen, le président d'université et le ministre en charge de l'enseignement, cher Ssi Mustapha, je suis convaincu, et il le dit avec fougue et enthousiasme, que le développement d'un pays commence par le développement de l'enfance.

Extraordinaire engagement envers la petite enfance et la jeunesse, car quand on est un grand responsable et ayant assumé les plus hautes responsabilités et en même temps s'occuper de l'enfance est quelque chose de merveilleux, de grandiose et de structurant et qui dénote cette humilité, mais aussi cette responsabilité de l'action.

J'ai envie de vous dire cher Professeur Chkili : C'est tellement grand que de s'occuper des petits.

Le grand Albert Einstein le faisait, le prix Nobel de Physique Georges Charpak le faisait en créant en France la main à la pâte au profit des jeunes et notamment des enfants de l'école primaire.

Le pays vous remercie chaleureusement Professeur Chkili pour cette action oh combien importante pour l'avenir et le devenir de notre jeunesse et par ricochet de notre très cher pays.

**Le cinquième** fait concerne l'organisation de cette journée. En effet, depuis maintenant presque quatre ans que nous avons l'idée avec le Secrétaire Perpétuel de rendre hommage au Professeur Chkili et tout s'est accéléré lors la dernière année pendant la pandémie. Mais quand on lui a parlé du projet, sa première réaction était de de nous dire non, car connaissant l'homme, il n'aime pas être sous les projecteurs ou se mettre au-devant de la scène. Il a la modestie des grands, l'humilité des savants, la pudeur et la capacité d'écoute des sages, la sérénité et gentillesse du bienveillant, la probité de l'homme juste et l'engagement du patriote.

Et puis, nous avons insisté encore et encore et Ssi Chkili nous répétait sans cesse et à chaque fois est ce que je le mérite vraiment? est-ce que ça vaut la peine? et est-ce que parler de moi est pertinent? me rappelant la fameuse citation d'Albert Einstein qui dit "ce qui fait la vraie valeur et la grandeur d'un homme, c'est sa capacité de se délivrer et se départir de son petit moi".

Aujourd'hui cher professeur Chkili, excusez-nous et permettez-nous de parler de vous, de votre action et de vos réalisations, de vos valeurs, de vos principes et de votre engagement.

Oui cher professeur et cher collègue et ami, ça vaut la peine, oui c'est pertinent, oui c'est amplement mérité et ça fait partie des missions de notre compagnie tel que spécifié dans sa loi de création que vous avez vous-même rédigée sous la Haute supervision du Feu, le Grand Monarque Sa Majesté Hassan II, le Bâtitteur et l'Unificateur du Maroc Moderne et dont notre académie porte le Nom.

Vous avez cher professeur Chkili tellement fait et tellement réalisé et notre cérémonie d'aujourd'hui est bien peu par rapport à ce que vous avez donné à notre académie et à notre pays.

Vous qui aimez votre pays, vous qui êtes un patriote fidèle à notre Monarchie, vous qui avez aidé tellement de personnes y compris moi, vous qui êtes un exemple de droiture, d'abnégation, d'engagement et d'action, oui cette journée est importante pour nous tous et pour l'histoire de notre académie.

Permettez-moi de vous dire au sein de cette enceinte de l'Académie, dans ce temple de la connaissance où nous avons moult fois débattu, moult fois croisé nos réflexions, moult fois fait des analyses et des propositions concernant notre système d'enseignement supérieur et de la recherche, permettez-moi cher Grand Professeur et ami de vous dire quelque chose que nous marocains, nous méditerranéens avons beaucoup de mal à dire, à exprimer et à formuler : J'aimerais vous dire simplement que nous vous aimons sincèrement et du fond du cœur en bon français "My Hats off to you" et permettez-moi de demander à tous les collègues et invités de se lever pour vous applaudir, vous remercier et vous témoigner notre gratitude.



# **Naissance et développement de la psychiatrie et élaboration d'une nouvelle loi des prises en charge psychiatriques**

**KTIOUET Jamal Eddine**

*Médecin Psychiatre*

*Président du Comité d'Ethique pour la Recherche Biomédicale de Rabat*

---

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de participer à cette cérémonie d'hommage au Professeur Taïeb Chkili.

Plusieurs de mes collègues et moi-même avons été en première ligne pour vivre la naissance et le développement de la psychiatrie marocaine moderne mise en oeuvre par le Professeur Chkili et il m'est particulièrement agréable de partager mon témoignage qui est certainement partiel de ses réalisations.

L'oeuvre du Professeur Chkili pour la psychiatrie marocaine doit tout d'abord être située dans le contexte de l'époque.

Le Maroc avait adopté en 1959 une loi (Dahir du 31 avril 1959) qui organisait l'assistance psychiatrique dans ses dimensions médicales, administratives et juridiques. Cette loi, moderne pour l'époque, souffrait cependant de nombreuses insuffisances et était difficile à appliquer vu la situation des plus précaires et indigentes au Maroc en matière de structures et d'offre de soins psychiatriques. La psychiatrie marocaine était concentrée dans deux structures, d'un autre âge, de type asilaire et des hôpitaux qui n'avaient d'hôpitaux que le nom. Les conditions de vie et de soins des malades hospitalisés étaient à la limite du supportable sur le plan humain outre la stigmatisation dont ils étaient l'objet. Dans ces structures exerçaient des psychiatres étrangers quand il y en avait car dans plusieurs villes et non des moindres (Agadir, Marrakech, Meknès ...) il n'y en avait aucun. Un seul psychiatre marocain était en exercice (en l'occurrence le Dr Mbarek Mehdaoui à Casablanca).

Partant de cette situation chaotique on peut affirmer sans exagération aucune que le Professeur Chkili a créé et construit la psychiatrie moderne au Maroc.

Dans un rapport intitulé «Assistance psychiatrique au Maroc : problèmes actuels et perspectives d'avenir» le Professeur Chkili faisait un constat avec beaucoup d'acuité et sans concession de l'état des lieux et proposait une politique à court, moyen et long terme. Ce rapport, adopté par le département de la santé est le véritable acte fondateur de la psychiatrie moderne au Maroc. Tout était à faire. Il ne s'agissait pas de corriger des actions mais de repenser en profondeur et totalement la politique de la santé mentale au Maroc.

Il faut rappeler également qu'à l'époque la découverte relativement récente des médicaments psychotropes rendait possible une pratique autre que l'enfermement des malades dans des établissements asilaires. Malgré ces découvertes, qui certes étaient récentes, certains pays ont continué à privilégier les structures asilaires mais le Professeur Chkili avait opté pour inscrire le Maroc dans le courant moderne de la pratique de la psychiatrie qui était l'ouverture et la sectorisation.

C'est ainsi que pour permettre à tous l'accès à la psychiatrie dans une démarche intégrée, cohérente et dans des conditions décentes, le Professeur Chkili avait préconisé (et c'est ce qui avait été adopté et appliqué) :

- Le découpage du territoire national en régions psychiatriques,
- Un programme de démantèlement par étapes des établissements asilaires existants par la réduction progressive de leurs capacités litières jusqu'à les transformer en hôpitaux régionaux puis provinciaux,
- La création de petits hôpitaux et structures légères dans les grandes villes et de services de psychiatrie intégrés dans les hôpitaux généraux,
- L'institution de dispensaires d'hygiène mentale au plus proche de la population dans les villes c'est-à-dire dans les centres de santé et les dispensaires,
- La création d'hôpitaux de jour,
- La création de services et centres de réadaptation sociale.

Cette sectorisation qui va au-devant des malades et de leur famille permettait et permet toujours le diagnostic précoce, l'offre de soins, la prise en charge et le traitement en ambulatoire, la post cure, la réinsertion et la prévention sans passer par la case hôpital et hospitalisation.

Le Professeur Chkili avait défini ce programme dans ses grandes orientations et avait veillé jusqu'au détail de son application.

Ce plan était assorti d'une humanisation des hôpitaux, d'une déstigmatisation de la maladie mentale et d'une volonté de rétablir le malade psychiatrique dans sa dignité. A titre d'exemple le Professeur Chkili avait interdit dès son arrivée l'usage de la

camisole de force. Il a mis fin à certaines pratiques : Il est désolant de se rappeler qu'à l'époque les lits reformés dans les autres services de médecine et de chirurgie étaient tout «naturellement» affectés à la psychiatrie. De même que le personnel objet de sanctions dans les autres services et hôpitaux était affecté en psychiatrie par «mesure disciplinaire». Autre exemple : à l'époque les personnes SDF étaient arrêtées dans la rue dans des rafles, et amenés parfois en masse à l'hôpital pour y être internés car malheureusement pour les responsables mais aussi pour le grand public un SDF est forcément un malade mental. Cette vision porte atteinte à la dignité de l'un et de l'autre. Le Professeur Chkili s'était résolument opposé à ces pratiques, et avait entrepris d'abord une démarche pédagogique auprès des responsables puis des actions pour y apporter des solutions. Des échanges particulièrement avec Monsieur Benchemsi avaient finalement aboutis à la création du centre social de Ain Atig avec l'engagement de consultations psychiatriques et de prises en charge le cas échéant. Toutes les personnes admises dans ce centre avaient été systématiquement examinées sur le plan psychiatrique, le Pr Chkili avait mené personnellement cette opération à laquelle il m'avait associé. L'avenir nous avait donné raison puisque dans les statistiques que nous avons établies dans ces consultations, seuls 30% des pensionnaires de ce centre présentaient effectivement des troubles psychiatriques mais 70% étaient en rupture familiale et sociale et économique grave. Ces chiffres rejoignaient peu ou prou les statistiques internationales. Tous les malades ont bénéficié de soins continus au centre même ou transférés à l'hôpital selon le cas.

Dans la cohérence de la mise en place de la psychiatrie marocaine le volet de la formation des professionnels de la santé mentale est bien entendu essentiel et le Professeur Chkili l'a décliné sur plusieurs axes :

- Formation des psychiatres nationaux (j'ai l'honneur de faire partie de la première promotion c'est pourquoi cet hommage revêt pour moi une signification particulière).
- Formation des infirmiers spécialisés en psychiatrie qui a été mise en place très tôt au sein de l'Hôpital Ar Razi.
- Prévision de la formation locale d'acteurs essentiels pour la psychiatrie tels que les psychologues, les orthophonistes, les psychomotriciennes, les assistantes sociales, ergothérapeutes.
- Introduction de la psychologie générale et médicale et de la psychiatrie dans le cursus des études médicales par des cours théoriques et des stages pratiques dans les services de psychiatrie.

Le Professeur Chkili a ainsi créé et façonné la psychiatrie marocaine moderne dont il a mis en place la politique, les acteurs et les structures mais son action ne s'arrêtait pas là. Il avait fait naître la psychiatrie marocaine moderne, maintenant il fallait la faire exister, l'épanouir et l'ouvrir au monde.

Ce sera accompli par :

- Initiation de travaux de recherche sur la pathologie mentale au Maroc,
- Organisation de plusieurs séminaires de formation animés par des sommités de la psychiatrie particulièrement française,
- Echanges de stages de formation et de perfectionnement avec l'étranger,
- Participation par des présentations de travaux dans des manifestations nationales et internationales,
- Création de la Société Marocaine de Psychiatrie,
- Organisation de congrès nationaux et internationaux et en particulier le congrès régional de l'Association Mondiale de Psychiatrie (WPA) à Marrakech. Il a d'ailleurs été nommé Président Honoris Causa de l'Association Mondiale de Psychiatrie en 1982,
- Création et développement de la psychiatrie maghrébine par l'établissement de liens très forts et d'échange avec les confrères algériens (Pr Mahfoud Boucebei) et tunisiens (Pr Sleim Amar) : travaux multicentriques, organisation de rencontres, de congrès maghrébins, création de la Société Maghrébine de Psychiatrie, création de l'Association Franco-Maghrébine de Psychiatrie, création de la revue maghrébine de psychiatrie,
- Forte implication sur le plan national et international dans la lutte contre l'usage des stupéfiants comme :
  - Secrétaire Général de la Commission Nationale des Stupéfiants.
  - Président de la délégation marocaine à la Commission de Contrôle des Stupéfiants des Nations Unies, (OICS) à Genève puis Vienne.

Son action remarquable pour la santé mentale et pour la santé en général ont naturellement eu une reconnaissance nationale et internationale par sa nomination et sa participation effective et active comme :

- Représentant du Maroc aux Conférences Annuelles de l'OMS.
- Consultant de l'OMS, Direction Santé Mentale.
- Membre du Comité des Nations Unies chargé de la préparation de l'Année Internationale des Personnes Handicapées.

Ces différentes actions et d'autres ont ouvert le monde à la psychiatrie marocaine et inversement ont ouvert la psychiatrie marocaine au monde.

Quoi dire pour rendre hommage à un homme hors du commun avec qui j'ai eu le grand privilège de travailler étroitement pendant plusieurs années. Travailler avec le Professeur Chkili n'était pas une sinécure. Toujours sur le pont avant tout le monde, exigeant quant à la ponctualité, la rigueur, les valeurs morales et éthiques, l'efficacité, le sacrifice. Il appliquait ces exigences à lui-même. L'exemple et l'image qu'il renvoyait forçaient l'admiration et le respect. Combien de fois ne l'avons pas vu donner de sa personne et assurer des gardes aux urgences pour palier à la défaillance d'un interne ou encore remplacer un médecin absent dans une consultation de secteur dans les dispensaires.

Une de ses nombreuses qualités et non des moindres c'est sa remarquable capacité de synthèse et de décision. Quelles que soit les circonstances nous étions toujours assurés de trouver auprès de lui une oreille attentive et un accompagnement pour les questions complexes, ce qui était réconfortant et toujours formateur. Une autre de ses qualités particulièrement appréciées de tous ceux qui ont travaillé avec lui c'est son sens de l'équité et de la justice dans la gestion du personnel et des problèmes.

Mais la rigueur et le sérieux n'empêchaient pas la bonne humeur et la détente dans des moments plaisants en sa compagnie.

Après son départ pour assurer les hautes responsabilités auxquelles il avait été appelé, son esprit a continué à régner sur la politique de la santé mentale au Maroc avec la poursuite du plan et l'orientation qu'il avait définis. Toujours cité en référence, cet esprit a également continué à imprégner l'engagement de l'ensemble des professionnels de la santé mentale.

Je pense que je ne trahirai pas votre pensée si je me permets de lui exprimer, en notre nom à tous, notre très vive gratitude pour toute son oeuvre pour la psychiatrie marocaine.



## **Contribution du Pr Chkili au développement des Sciences Neurologiques**

**Abdeslam EL KHAMLI<sup>1</sup>, Ali BENOMAR<sup>2</sup>  
et Mohamed JIDDANE<sup>3</sup>**

*<sup>1-</sup> Membre résident, Académie Hassan II des sciences et techniques  
Professeur Emérite de Neurochirurgie, Université Mohammed V, Rabat*

*<sup>2-</sup> Doyen, Faculté de Médecine, Université Abou Al Kassis*

*<sup>3-</sup> Professeur de Radiologie, Université Mohammed V, Rabat*

---

Je voudrais, tout d'abord, remercier monsieur le secrétaire perpétuel de notre Académie et les organisateurs de cette journée pour leur initiative et pour m'avoir invité à y participer.

C'est avec un immense plaisir que je m'associe à cette journée d'hommage au professeur Chkili, pionnier de la Neurologie Marocaine, qui le long de sa carrière d'enseignant-chercheur et les différentes responsabilités qu'il a assumées en parallèle, a mis en place les fondements d'un développement durable des neurosciences cliniques au Maroc, et il a largement contribué à la structuration et au rayonnement de CHU de Rabat, pionnier des CHU du Maroc.

J'ai suivi de près l'engagement du professeur Chkili dans le développement des Neurosciences durant toute sa carrière Hospitalo-Universitaire, car, j'ai eu le privilège de le connaître très tôt, après son arrivée au CHU de Rabat en 1970, comme premier enseignant chercheur en Neurologie. En effet, une année après son arrivée, j'étais affecté dans son service, l'hôpital Arrazi qu'il dirigeait en tant que Médecin chef, pour mon 2<sup>e</sup> stage d'internat en 1972.

Au cours de ce premier stage d'interne, deux pratiques ont très vite attiré mon attention chez le professeur Chkili : la constance et la méthodologie de l'examen Neurologique de tous les patients qu'il voyait à la consultation et l'organisation hiérarchique du raisonnement diagnostique en Neurologie; ces deux pratiques, fondamentales en Neurologie, que le P C savait très bien transmettre aux jeunes

qui l'entouraient, m'ont permis personnellement de confirmer mon choix pour les Sciences Neurologiques, en l'occurrence pour la Neurochirurgie et de comprendre plus tard, pourquoi les anglosaxons n'utilisent pas souvent les termes Neurochirurgie et Neurochirurgien, mais plutôt neurologie chirurgicale (Surgical Neurology) et Chirurgien Neurologue (Neurological Surgeon), nuance importante dans la langue anglaise, qui implicitement exige de neurochirurgien d'être en même temps un fin Neurologue.

Les apports du Pr Chkili à la Formation Médicale et à l'évolution de la Médecine au Maroc sont multiples. Faute de temps, et conformément à la demande de monsieur le secrétaire perpétuel, je me limiterai dans cette intervention, à vous tracer un bref historique de rôle majeur que le Pr Chkili a joué dans le développement des Neurosciences au Maroc.

A son arrivée au CHU de Rabat, le Pr Chkili était nommé médecin chef de l'Hôpital Arrazi à Salé, hôpital dédié à la Psychiatrie. Lui qui rêvait d'intégrer un service de Neurologie, où il peut parfaire ses réflexions sur les subtilités diagnostiques et thérapeutiques des maladies neurologiques, il s'est trouvé dans un hôpital psychiatrique, dont une partie était déjà baptisée «service fermé», où les traitements se résumaient souvent aux contraintes, voir aux contentions et parfois à l'électrochoc.

Certes, la psychiatrie fait partie des neurosciences, et pendant longtemps, elle constituait la même spécialité avec le Neurologie, on parlait alors de Neuropsychiatrie, mais à partir des années 50, les deux spécialités étaient séparées et autonomes l'une par rapport à l'autre.

Loin d'être découragé par cette affectation, que beaucoup d'autres auraient considérée non conforme à leur spécialité, le Pr Chkili, aidé par quelques psychiatres étrangers coopérants et deux autres marocains vacataires, va organiser cet hôpital, mettre en place les bases modernes des soins et de formation en psychiatrie, créer des espaces pédagogiques pour y accueillir des étudiants et des médecins stagiaires, qui vont se spécialiser en Psychiatrie, ce qui permettra, quelques années plus tard, l'arrivée des premiers Profs en psychiatrie, Pr Paes à Rabat et Pr Moussaoui à Casablanca. La psychiatrie va ainsi suivre son développement, toujours sous le regard attentif du Pr Chkili, qui, en quelques années, a réussi à en faire une spécialité universitaire, à part entière.

Mais en parallèle à ses efforts pour sortir de l'ombre la psychiatrie, le Pr Chkili ne pouvait pas être aussi altruiste au point de sacrifier la Neurologie au profit de la psychiatrie; bien au contraire, il était en permanence préoccupé par la pratique et le développement de la Neurologie. Il a commencé par créer un service de Neurologie à l'hôpital Arrazi, mais il n'était pas satisfait, car il ne concevait pas le développement de la Neurologie seule, isolée; il voyait son développement avec les autres disciplines annexes : la Neurochirurgie, la neuroradiologie, la neuropathologie, la

neurophysiologie, ... , autrement dit, il voulait le développement de la Neurologie dans le cadre des Neurosciences, car il était convaincu que seule une étroite collaboration entre l'ensemble de ces disciplines aboutirait à leur épanouissement respectifs.

Pour pérenniser ce lien entre les disciplines des Neurosciences, le Pr Chkili a entrepris **trois actions** qui vont jouer un rôle majeur dans le développement de ces spécialités au CHU de Rabat et par la suite à travers tout le Maroc :

- La mise en place **d'un staff multidisciplinaire**, où se retrouvaient les pionniers qui formaient à l'époque les disciplines existantes en Neurosciences cliniques. Ainsi, pendant environ 10 ans, tous les vendredis matin, le Pr Chkili venait de l'hôpital Arrazi de Salé, accompagné de Dr Medjel, 2<sup>e</sup> Neurologue, formé lui aussi en France, à l'Hôpital Avicenne pour rejoindre les Neurochirurgiens, Feu Dr Hermo, Dr El Ouarzazi et moi-même, les Radiologues, Feu Dr Gilet avec la 1<sup>ère</sup> interne, puis enseignante, dédiée à la Neuro-radiologie, Dr N. Boukhrissi. D'autres collègues, d'autres spécialités, les médecins internistes en particulier, rejoignaient ce staff pour y présenter ce qu'ils appelaient «les cas Neurologiques». Ensemble, on passait une matinée à débattre des cas cliniques et à évoquer de temps à autre les horizons de développement futur des spécialités de Neurosciences. En plus de la demi-journée par semaine pour le staff, le Pr Chkili se déplaçait, une après-midi/semaine pour pratiquer lui-même, à l'instar des Neurochirurgiens, les examens d'imagerie cérébrale, constitués à l'époque par les deux examens rudimentaires, la Myélographie et l'encéphalographie.
- Pour consolider ce lien multidisciplinaire d'une extrême importance en Neurosciences, le Pr Chkili va convaincre le Ministère de la Santé pour construire non pas un service de Neurologie, mais un Hôpital dédié au cerveau et ses annexes; ça sera l'hôpital des Spécialités, qui va être ouvert aux patients en 1983. C'est un hôpital de 400 lits, doté d'équipements modernes dont le 1<sup>er</sup> Scanner introduit au Maroc et qui va réunir toutes les spécialités des Neurosciences cliniques, mais aussi les spécialités annexes (l'ophtalmologie et l'ORL). Avec l'ouverture de l'hôpital des Spécialités, le Pr Chkili a réalisé son rêve d'avoir mis en place l'environnement idéal pour une collaboration multidisciplinaire en Neurosciences. Depuis son ouverture, cet Hôpital fonctionne comme un centre de référence pour les patients et un lieu académique privilégié pour la formation en Neurosciences cliniques.
- Pour sceller ce lien multidisciplinaire des Spécialités des sciences Neurologiques, le Pr Chkili va agir au niveau de la faculté de Médecine pour institutionnaliser ce lien au niveau académique par la création d'un **département O.N.O**, qui cadrerait parfaitement avec l'Hôpital des spécialités.

Les jeunes équipes dynamiques constituées au niveau de cet hôpital et évoluant dans ce département, vont très vite tisser des liens avec leurs homologues des Neurosciences fondamentales de la Faculté des sciences de Rabat et de l'Institut Agronomique et

Vétérinaire Hassan II, pour mener des projets de recherche ensemble et publier leurs premiers travaux sur la pathologie vasculaire cérébrale, les maladies génétiques, l'épilepsie, l'hydatidose du système nerveux... qui vont très vite faire émerger les Neurosciences au CHU de Rabat à l'échelle régionale et internationale.

Pour ouvrir la voie à **ces échanges internationaux**, le Pr Chkili, va s'activer pour apporter aux Neurosciences trois ingrédients:

- La création de **la société Marocaine des Sciences Neurologiques** fin des années 70, qui va réunir l'ensemble des médecins enseignants et spécialistes des Neurosciences pendant une dizaine d'années avant de donner naissance à d'autres sociétés savantes dans les différentes branches des Neurosciences.
- L'organisation des **premières journées Neurologiques Internationales** en 1974, qui seront suivies annuellement par d'autres journées, puis par des congrès nationaux, régionaux et internationaux. Ainsi, le Maroc va être le premier pays Africain à organiser les congrès mondiaux de Neurochirurgie et de Neurologie, respectivement en 2005 et 2007.
- L'édition de la première revue médicale de CHU de Rabat, «les Annales Médico-chirurgicales d'Avicenne», inaugurée par un Numéro spécial, consacré à la pathologie Neurologique et qui va être présenté comme rapport Marocain au 2<sup>e</sup> congrès panafricain des Sciences Neurologiques à Dakar en 1973.

Fier par le travail des jeunes équipes d'enseignants chercheurs en Neurosciences, le Pr Chkili ne ménagera aucun effort à continuer à les encourager, les guider et les appuyer, en tant que Doyen de la Faculté de médecine de Rabat et président de l'université Mohamed V. Il va, en particulier:

- Continuer à œuvrer pour introduire les sous spécialités manquantes, comme la Neuropathologie, la Neurophysiologie clinique, la neurogénétique et la Neuropsychologie.
- Apporter une aide substantielle aux groupes de recherche qui se formaient en Neurosciences cliniques, autour de différentes thématiques, en les renforçant par des neuroscientistes fondamentalistes, qui souhaitent être détachés des autres facultés pour travailler sur des thématiques de recherche spécifiques au niveau des Hôpitaux. Cette Innovation, vitale pour une évolution parallèle et soutenue des Neurosciences cliniques et fondamentales, n'a malheureusement pas survécu longtemps.
- Pérenniser la mise à niveau l'Education-Formation et Recherche en Neurosciences par la signature et le suivi des conventions de Partenariat avec les universités et les Institutions scientifiques internationales, dont les Conventions avec les Fédérations Mondiales de Neurologie et de Neurochirurgie, qui ont accrédité les départements de Neurochirurgie, de Neurologie et de Neurophysiologie de

l'Université Mohammed V, comme **centres de référence internationaux**, pour la formation des médecins Africains dans ces disciplines.

- Il va également apporter son Soutien à la création du Centre National de Réhabilitation et des Neurosciences (CN-RNS), qui a permis une mise à niveau technique et technologique exceptionnelles de l'ensemble des services des N Sces cliniques de l'Hôpital des Spécialités.

### **Conclusion :**

L'apport de Pr Chkili aux N Sces s'est inscrit dans la durée et la continuité. Quand on voit aujourd'hui l'évolution des Neurosciences au Maroc, on comprend combien il était visionnaire dans l'approche qu'il a entreprise pour semer les premiers germes de cette évolution.

L'Ecole Marocaine des Neurosciences, initiée par le Pr Chkili, est aujourd'hui à l'avant-garde au niveau nationale, régionale, continentale. Elle jouit d'une place privilégiée à l'échelle internationale, raison pour laquelle le Pr Chkili a tenu à créer des liens forts entre cette Ecole et notre Honorable Académie, lien qui s'est traduit par le soutien d'un projet de recherche sur les Accidents Vasculaires Cérébraux il y a quelques années et que nous souhaitons voir continuer par le parrainage par notre Académie, d'un groupe de recherche en N Sces, ce qui pérennisera l'hommage rendu aujourd'hui par cette Académie au Pr Chkili.

Je voudrais terminer en exprimant au Pr Chkili, mes remerciements et ma reconnaissance personnels, pour le soutien qu'il m'a apporté le long de ma contribution à cette longue marche de développement des Neurosciences au Maroc, mais aussi pour son soutien infailible pour m'introduire comme membre de cette honorable Académie.

Permettez-moi aussi d'exprimer au Pr Chkili, au nom de l'ensemble de ses élèves et de toute la communauté des neuroscientistes marocains, notre reconnaissance et notre gratitude pour le travail qu'il a accompli et qu'il continue de faire, en faveur des Neurosciences. Que Dieu lui accorde bonne santé et longue vie.

Je vous remercie pour votre attention.



# Développement des sciences neurologiques, conception et réalisation de l'Hôpital ONO

**OUAZZANI Réda**

---

Monsieur le Professeur Chkili et Cher Maître,  
Messieurs les ministres,  
Monsieur le secrétaire perpétuel,  
Mesdames et messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole aujourd'hui pour cet hommage au Pr Chkili, car j'ai été son étudiant quand il nous enseignait la pathologie neurologique à la faculté de médecine, puis son interne en 1980, puis son agrégé en 1989, puis je lui ai succédé en 2003 à l'une de ses fonctions comme chef de service de neurophysiologie clinique à l'hôpital des spécialités.

Tout le monde connaît la carrière prestigieuse du Pr Chkili . L'hommage d'aujourd'hui donne une esquisse de ses multiples facettes : il a été un grand commis et serviteur de l'état, il a occupé de hautes fonctions administratives et politiques, mais en fait la fonction à laquelle le Pr Chkili tenait le plus et qu'il n'a jamais délaissée c'est celle de chef de service de neurologie et cela pour une raison très simple, Pr Chkili a été avant tout un neurologue et là où il se trouvait il oeuvrait pour le développement de la neurologie marocaine et tout comme les grands patrons de jadis, il a assuré également le succès et la réussite de ses disciples et de ses élèves.

Pour avoir une idée de l'ampleur et de l'impact du travail accompli par le Pr Chkili, je voudrais vous rapporter un certain nombre de faits :

Quand je suis arrivé comme interne du CHU en 1980 au service de neurologie, celui-ci datait de quelques années .Il a été créé Pr Chkili et c'était le seul service de neurologie du pays. Il rassemblait en tout et pour tout 5 neurologues (c'était le nombre de neurologues du Maroc).

Le service consistait en un petit bâtiment en préfabriqué situé au fond d'une cour à l'hôpital Arrazi à Salé. A l'époque, la neurologie était inconnue; elle avait la réputation d'être une spécialité difficile, très intellectuelle. On parlait beaucoup autour du malade mais dans la majorité des cas on assistait impuissant à l'évolution de la maladie (les mauvaises langues disaient que les neurologues suivaient leurs malades jusqu'au bout).

Dès le début à cette période Pr Chkili a décidé que chaque membre de son équipe serait non pas un neurologue généraliste mais un neurologue surspécialisé dans un domaine précis de la neurologie (ce concept a été adopté plus tard dans les pays développés). Cette vision a eu des conséquences très bénéfiques : on est devenu performant dans beaucoup de domaines de la neurologie. On publiait dans les grandes revues de neurologie et on a eu une visibilité à l'étranger. Et quand le Pr Chkili a quitté l'hôpital en 2003, c'est naturellement que le service de neurologie a été décliné en plusieurs entités : service de neurologie et de neuropsychologie; service de neurologie et de neurogénétique; service de neurophysiologie clinique.

Concernant la pratique médicale et ayant été le premier neurologue du pays Pr Chkili a été le premier à décrire le profil des maladies neurologiques au Maroc. Il a montré que la sclérose en plaques existait bien sous nos climats, que certaines pathologies qui avaient disparu en Europe comme la neurosyphilis et la panencéphalite sclérosante étaient très fréquentes et n'étaient pas éradiquées localement. Il a rectifié pour certaines pathologies comme le baltic myoclonus décrit par les scandinaves et le méditerranéen myoclonus décrit par les français étaient en fait la même entité, et puis surtout il a mis en évidence l'importance des maladies neurogénétiques dans notre pays du fait d'une consanguinité très répandue.

Comme je le disais tout à l'heure, il y a plus de 40ans les possibilités thérapeutiques en neurologie étaient très limitées et l'une des chances de guérison pour le malade en neurologie était de lui trouver une solution chirurgicale (dans notre jargon, on cherchait en premier lieu une compression quelque part au niveau du système nerveux).

Pour cela le Pr Chkili a rapproché la neurologie de la neurochirurgie et de la neuroradiologie. Il a instauré une collaboration étroite pour les soins des patients et il a créé l'association marocaines des sciences neurologiques qui rassemble les neurologues, les neurochirurgiens et les neuroradiologues. Cette association dont il a été longtemps le président est l'ancêtre de la société marocaine de neurologie, la société marocaine de neurochirurgie et la société marocaine de neuroradiologie.

La consécration de cet esprit de rassembler les compétences et les aider à travailler ensemble a été la construction en 1983 de l'hôpital des spécialités, et c'est le Pr Chkili

qui a imaginé ce concept de rassembler dans un même hôpital toutes les spécialités de la tête (neurologie, neurochirurgie, neuroradiologie, ORL, et ophtalmologie).

Cet hôpital est pour nous une grande fierté, il est admiré par tous nos confrères étrangers et c'est au niveau de cet hôpital qu'il a été réalisé des programmes de pointe de la chirurgie de l'épilepsie avec Pr khamlichi ou la neurogénétique avec Pr Benomar.

Il y a un autre domaine où l'action du Pr Chkili a été déterminante, c'est la visibilité de la neurologie marocaine au niveau international et un dynamisme grâce à une production scientifique. Elle a suscité l'admiration des équipes étrangères car cela contraste avec le nombre encore restreint des neurologues dans notre pays (à peine 200). et parfois des moyens limités. Pour illustrer cette visibilité, je dirai qu'au dernier congrès mondial de neurologie à Dubaï en 2019, il y avait 5 speakers neurologues marocains, tout en rappelant que la société marocaine de neurologie a organisé le 20ème congrès mondial de neurologie en 2011 à Marrakech, et actuellement dans les comités de direction des sociétés mondiales de neurologie, de neurophysiologie ou de la ligue internationale contre l'épilepsie, siègent des neurologues marocains.

Je voudrais également parler d'une action innovante et bénéfique que Pr Chkili avait entreprise, c'est de faire travailler ensemble les neuroscientistes fondamentaux à côté des neurologues cliniciens . Pr Chkili a procédé lui-même au recrutement des docteurs en neurosciences. Il réalisait lui-même les entretiens et actuellement nous comptons dans les équipes de neurologie d'éminents neuroscientistes connus sur le plan international dans les domaines de l'électrophysiologie, l'électroencéphalographie et la neurogénétique.

Pour terminer je voudrais vous rapporter un fait exceptionnel qui se perpétue depuis 45 ans jusqu'à nos jours qui symbolise l'oeuvre du Pr Chkili. En 1977 Pr Chkili a instauré une réunion hebdomadaire qui réunit les services de neurologie, neurochirurgie, neuroradiologie et anatomie pathologique. Au début cette réunion se tenait à l'hôpital Avicenne et depuis 1989 elle se tient à l'hôpital des spécialités au 3<sup>ème</sup> étage dans une salle qui porte le nom du Pr Chkili : l'objet de ces réunions ce sont les sciences neurologiques avec des discussions d'observations, de mises à jour, de conférences et c'est au cours de ces réunions que s'illustrent les jeunes talents et s'élaborent les projets de collaboration et de recherche.

Tout le long de sa carrière le Pr Chkili était présent physiquement dans ces réunions. C'est pour cela que je répète ce que j'ai dit au début, Pr Chkili n'a jamais cessé d'être neurologue; les ruses de l'histoire ont fait qu'il a oeuvré pour la neurologie en tant que doyen, président d'université, ministre, député et académicien.



# L'apport de Si Taïeb Chkili au développement de la biologie au Maroc

HASSAR Mohamed

---

Le Professeur Chkili a eu un rôle déterminant pour le développement de la biologie à la faculté de médecine et pharmacie de Rabat et au Maroc. Lorsqu'il est arrivé aux affaires de la faculté, il savait exactement ce qu'il allait entreprendre et où il voulait aller selon la formule de PMF. Si Taïeb était de la génération des médecins cliniciens imprégnés par la science pour être de vrais enseignants chercheurs. C'était la grande époque de la transformation de la pratique médicale au sein des établissements hospitaliers et des futurs CHU avec une forte implantation de la biologie. Au cours de sa pratique hospitalière, aussi bien en psychiatrie qu'en neurologie, il avait toujours insisté sur l'importance de la biologie pour le développement de ces spécialités. Le décanat allait lui en donner la possibilité mais dès sa prise de fonction, il a dû constater la quasi absence de biologistes et fondamentalistes au sein des laboratoires de la faculté. Moi-même, j'avais fait le même constat lors qu'il a fallu développer une structure dédiée aux essais cliniques et au bon usage des médicaments, ce qui me poussa à prendre la direction du laboratoire de pharmacologie. Le constat était sans appel. Il fallait agir et concevoir un programme, ce qui fut fait après quelques réunions dans son bureau. Il fallait prendre des mesures et on savait qu'elles ne seraient pas toujours acceptées, voir même combattues mais le jeu en valait la chandelle et le doyen les a prises et pleinement assumées. L'équation était simple, le Maroc avait besoin de spécialistes dans les disciplines biologiques et fondamentales et il était impossible de les former sur place au Maroc. La solution était qu'il fallait trouver des candidats et immédiatement les envoyer dans des services français avec un contrat de formation dument établi avec les institutions d'accueil. Ce contrat prévoyait six mois d'essai; si la personne donnait satisfaction, elle restait pour mener à bien sa formation, sinon elle devait quitter le programme. Restait le problème majeur de l'intendance, comme on dit «pas d'argent point de suisse». Nous étions fortunés car des opportunités allaient se présenter et ce fut le mérite de Ssi Taïeb d'avoir su les saisir et de mener à bien notre périple et on va le revivre ensemble.

The journey was worth it.

## Flashback

La nécessité de former des enseignants ayant une base scientifique était au programme des précédents doyens et on avait établi un cursus de cours complémentaires pour les étudiants des 2 premières années, le CPEBH censé conduire au MD-PhD. Malheureusement, l'arbre ne donnait pas de fruit car le Terreau était absent, tout bonnement, il n'y avait pas de structures pour que les lauréats aillent plus loin, ils finissaient tous par rejoindre des services cliniques. La solution recherchée va venir grâce à un personnage exceptionnel que m'avait fait rencontrer à Bordeaux mon ami le Pr Quilichini lors d'un séjour médical familial. C'était le Président de l'Université, Jacques Latrille. Je rapporte ses paroles "Je voudrais vous aider et que dois-je faire pour cela. Monsieur le président, notre faculté a besoin de fundamentalistes et de biologistes et on n'a pas de structures d'accueil pour leur permettre de suivre un cursus médical et scientifique en parallèle. Voilà ce que je vous propose, sélectionner cinq étudiants désireux d'entreprendre cette formation. Après avoir validé le premier cycle au Maroc, ces étudiants complèteront le deuxième cycle à Bordeaux tout en étant affecté dans des laboratoires et en s'inscrivant à des certificats fondamentaux. Les résultats bordelais du deuxième cycle seront validés par Rabat pour qu'ils puissent passer leurs examens de Clinique et soutenir leur thèse à Rabat. Ensuite ils retourneront terminer leur formation à Bordeaux avant de rejoindre leurs lieux d'affectation». La proposition a été immédiatement acceptée par Si Taïeb et une convention la formalisant a été signée par les deux parties. Seul bémol, il fallait attendre encore quelques années pour voir les premiers lauréats revenir car il fallait les sélectionner parmi ceux deux premières années qui avaient réussi le CPEBH. La convention restera en veilleuse avant son implémentation quelques années plus tard avec un groupe de lauréats titulaires du CPEBH ressuscité. Mais le plus important est qu'elle sera copiée et conclue avec une autre faculté.

## Retour sur le direct

Donc, comme on a vu plus haut, la condition pour réussir le programme était que les futurs candidats soient à temps pleins dans les laboratoires d'accueil. Pour cela, il fallait leur assurer les moyens matériels pour un séjour décent et donc une rémunération. L'occasion va se présenter de façon inespérée lors d'une réunion sur la greffe du rein organisée par les professeurs Berbich et Benchekroune et présidée par le ministre de la santé le Dr Rahal Rahali. Lors de la pause-café le ministre m'a pris par l'épaule et m'a demandé «pourquoi on n'arrive pas à faire de greffes de reins chez nous? Monsieur le ministre pour un problème crucial et qu'avec le doyen Chkili on veut régler, c'est l'absence de biologistes et sans certaines disciplines, il ne peut y avoir de greffes. Comment peut-on la faire sans immunologie ou sans laboratoires performants. Quel est le remède? Recruter ces futurs spécialistes par le ministère et les envoyer immédiatement se former en France. C'est accordé et dites au doyen de me contacter et que je suis partant pour ce programme».

Pour que les futurs cadres puissent se consacrer pleinement à leurs activités, le doyen a convenu avec le ministre de la santé de les recruter en tant que fonctionnaires détachés à la Faculté de médecine et de pharmacie pour être immédiatement intégrés dans les services d'accueil en France. On pouvait alors former les futurs enseignants dans des disciplines comme la pharmacologie, la microbiologie, l'immunologie, la médecine nucléaire, l'histologie, l'informatique médicale, etc.

Mais où les envoyer se former et comment assurer leurs moyens de subsistance en attendant leurs régularisations au sein du ministère, ce qui ne va pas se faire sans des obstacles dus à la petitesse de certains bureaucrates? Là encore, le ministre a été à la hauteur en assumant ses engagements et en les recrutant dans son cabinet. Je souligne ici le soutien du Prof M.T. Alaoui, directeur technique du ministère de la santé. Le choix va se faire sur Montpellier grâce à une bonne et mauvaise nouvelle, la bonne c'était l'acceptation d'une action intégrée de biochimie entre les professeurs JD Bensouda et André Crastes de Paulet de Montpellier et la mauvaise c'était la démission de Jamaldine car c'était un enseignant et praticien de grande classe. Ssi Taïeb m'a demandé de le remplacer et à trois avec le Pr Crastes de Paulet, homme de vision et doué d'une énergie remarquable, on a pu mettre en œuvre le processus de formation. Si Taïeb s'est rendu à Montpellier pour rencontrer son homologue le professeur Solassol et les responsables des laboratoires chargés d'accueillir les stagiaires. Je cite les professeurs Mandin A Benouda, Serres R El Aouad, Loubatières R Soulaymani, Grémy A Tajemouati, Rossi N Benrais. Il a explicité nos attentes et tracé une feuille de route pour chaque laboratoire. L'action intégrée comportant des bourses, on a pu envoyer les premiers médecins directement dans leurs laboratoires d'accueil ainsi que des étudiants pour accomplir leur deuxième cycle à Montpellier en reprenant la même convention que celle avec Bordeaux. Un grand merci à Mr Scotto du service culturel de l'ambassade de France et à Mme Bonis Charancle du service des bourses étrangers au ministère des affaires sociales.

Le programme était une réussite et on allait avoir les futurs enseignants dans des disciplines comme la pharmacologie, la microbiologie, l'immunologie, la médecine nucléaire, l'histologie, la virologie, Mme Houria Belabbes a rejoint le programme etc. Tout se passait dans les meilleures conditions et les laboratoires d'accueil étaient ravis d'avoir ces marocaines et marocains tous excellents.

Par ailleurs, le Pr Meunier de Bordeaux formera le Dr Choukairi en histologie.

Le programme intégrera d'autres médecins qui se trouvaient à l'étranger pour des raisons familiales et je cite Mme Malika Essakali formée en immunologie chez le Prof. Ohayon dont la famille est originaire du Maroc et Mme Malika Çaoui formée en médecine nucléaire en Suisse. Un anatomiste, Jiddane, sera recruté localement à partir du service de radio-neurologie.

Après la première année, s'est présenté un jeune médecin, Dr Abdelaziz Sefiani, qui avait exprimé son souhait de se spécialiser en génétique. Après interview et consultation de son dossier, il n'y avait pas à hésiter et grâce à l'intervention du Professeur Guignard le nécessaire a été fait pour confier sa formation au Professeur Jean Frézal à Paris. Le dossier de recrutement du Dr Sefiani a été transmis au service du personnel du ministère et en attendant sa régularisation le Dr Sefiani a entrepris ses études qui se sont soldées par une brillante réussite. Malheureusement pour Le Dr Sefiani, son dossier de recrutement n'a pas pu être traité durant le mandat du Dr Rahali car entre temps, il y a eu un changement de ministre avec l'arrivée de Mr Taieb Bencheikh. Ainsi, durant tout son séjour, il n'a jamais pu bénéficier de son salaire comme les autres. Pour la première fois, on avait un ministre non médecin dont on annonçait que la mission était la «modernisation et la rationalisation de la gestion du ministère». Certes, il y avait beaucoup à réformer mais je ne pensais pas que le programme de formation des futurs enseignants était menacé; c'était sans compter encore sur la petitesse de certains bureaucrates qui n'avaient jamais admis le fait d'avoir été déjugés par le Dr Rahali quand il avait recruté ces médecins en formation. Et c'est ainsi qu'un matin, à ma grande surprise, j'ai reçu un appel du Professeur Frézal qui n'était pas du tout content car le Dr Sefiani venait de lui annoncer son intention de rentrer au Maroc faute de moyens financiers car son dossier avait été rejeté par le ministre Bencheikh.

Le Professeur Frézal tenait absolument à ce que ce brillant médecin puisse achever sa formation. Voici la conclusion de son appel «Mr Hassar, j'ai fait deux exceptions pour prendre votre candidat et je ne le regrette pas, maintenant à vous de trouver la solution et je le garde en attendant». Avec le doyen on tombait des nues car personne au ministère ne nous avait informés de la décision de rompre les contrats de formation et de rapatrier ces médecins. Ssi Taïeb m'a ordonné de régler le problème. Je me suis rendu au cabinet du ministre pour demander une entrevue. Mme Rabéa Lakhliéh, secrétaire inamovible que je connaissais depuis les années soixante, m'a dit avec une certaine gêne que la donne avait changée et que la porte ouverte que j'avais avant n'était plus possible. Il fallait donc prendre un RV et expliquer le motif de la visite. J'ai rédigé la demande dans son bureau et la lui ai confiée. J'ai téléphoné au Professeur Frézal pour l'informer de ma démarche et que je faisais le maximum pour trouver une solution au dossier. Puis, j'ai attendu cet appel du cabinet de ce ministre qui était le seul depuis l'indépendance du Maroc que je ne connaissais pas personnellement. Après trois jours, Rabéa m'a contacté pour m'annoncer que Mr le ministre allait me recevoir l'après-midi. Comment allait se passer l'audience? Beaucoup d'angoisses, car le projet était menacé de mort infantile. Avant l'entrevue, je savais que j'avais à faire à une personne dotée d'une intelligence exceptionnelle mais allait-il déjuger ses services comme l'avait fait Mr Rahali? Très vite, après avoir franchi la porte capitonnée, je fus rassuré par la courtoisie de l'accueil et surtout la volonté du ministre de s'informer, lui qui n'était pas du sérail. J'ai donc exposé l'objet de ma visite et j'ai bien insisté sur le fait que pour le doyen, il

fallait absolument mener ce programme à son terme en continuant les contrats de formation avec rémunération par le ministère. Ces futurs enseignants ne faisaient pas du tourisme au frais des contribuables. Ils étaient suivis et encadrés comme en témoignaient les fiches que j'avais avec moi. Je sentais bien que le ministre saisissait l'importance de former ces futurs enseignants dont la faculté avait un grand besoin. Puis après m'avoir longuement écouté, il m'a fixé du regard et m'a dit «on ne m'a pas exposé le dossier en ces termes, puisque c'est ainsi je suis avec vous, tu peux rassurer le doyen que j'estime beaucoup. Je donne mes instructions sur le champ pour recruter le Dr Sefiani et rétablir le salaire des autres». Ainsi, grâce à la bonne décision de Mr le ministre Bencheikh, le programme a pu se poursuivre comme prévu.

Pour revenir aux étudiants envoyés à Bordeaux, un seul est revenu avec un MD-PhD après un brillant parcours au sein de l'ISPED de Roger Salamon. Il est actuellement président de l'Université Mohammed VI des Sciences de la Santé à Casablanca.

Il y a eu deux projets qui n'ont pas pu se réaliser, à savoir la formation en génie biomédical à Campiègne et la médecine aéronautique et spatiale malgré des contacts avec les responsables français. Il faudrait aussi rappeler l'apport important de l'ouverture de la section de pharmacie avec l'arrivée de cadres pharmaciens déjà formés choisis judicieusement. Ainsi on a pu recruter en biochimie, L Chabraoui, en pharmacologie, Y Cherrah, en galénique, Y Bensouda, en chimie thérapeutique, Jaouad Taoufik. Les laboratoires commençaient à se peupler.

Pour conclure, je dirais que le leadership du doyen a permis de doter le pays d'équipes pluridisciplinaires en biologie et sciences fondamentales. Il faut quand même rappeler que l'atterrissage a été cahoteux mais heureusement sans conséquences fâcheuses en raison de la formation et la qualité de l'équipage qui a su encaisser les bosses. Tous ces pionniers seront bientôt à la retraite mais elles ou ils laissent des réalisations dont on peut être fier et surtout une relève assurée. Enfin, un grand regret de n'avoir pas pu intégrer les docteurs scientifiques dans les laboratoires hospitalo-universitaires avec un statut équivalent à celui des médecins et pharmaciens. Certains vont l'obtenir après un long combat mais très vite la fenêtre s'est refermée, encore la petitesse des bureaucrates.



**Apport du Pr Taïeb CHKILI,  
président de l'Université Mohammed V-Souissi,  
aux sciences sociales et économiques**

**MOULAY RACHID Abderrazak**  
*Professeur émérite de l'Université Mohammed V- Rabat*  
*Ancien Membre du Conseil Constitutionnel*

---

Honorables invités,

**Un lien affectif avec le Pr CHKILI**

Je tiens à dire merci aux organisateurs et tout particulièrement au Pr Omar FASSI-FEHRI et à M. Abdessatar EL AMRANI.

Je ne pouvais que répondre favorablement à leur aimable invitation. Le Pr CHKILI, à qui on rend aujourd'hui un hommage, est une personnalité dont le Maroc peut être fier. Il force l'admiration et le respect. N'a-t-il pas déjà sauté trois classes au lycée ? Tout le prédestinait à avoir une carrière aussi brillante. Il a toujours visé l'excellence et l'obligation de résultat. Tous ceux qui l'ont côtoyé reconnaissent sa vaste compétence, qui lui a permis d'occuper plusieurs hauts postes de responsabilité.

Le Pr CHKILI m'a connu, en tant que président de l'association du Grand Atlas, à Marrakech, lors de la célébration du 1<sup>er</sup> anniversaire de l'UMA, en 1991. Il m'a proposé, une fois ministre de l'éducation nationale, en tant que doyen de la Faculté de droit de Kénitra. Ce qui m'a été concrétisé, le gouvernement ayant opté pour la création d'une Faculté à Meknès à la place. Mais, il m'a recommandé pour le même poste, à Rabat, à son ami le Pr KNIDIRI, en 1994.

Le premier acte, à charge affective, que j'ai fait, au lendemain du choix de sa nomination en tant que président de l'Université Mohammed V- Souissi, a été la remise de mon projet de candidature à la présidence de la même université et la copie de sa fille unique Hynd, qui avait obtenu la première note en Droit international privé, avec moi, à la faculté de droit de Rabat. J'ai été son collaborateur en tant que doyen de la faculté de Droit (Souissi) et auprès de qui j'ai beaucoup appris de 2002

au mois de juin 2005, date de ma nomination au Conseil Constitutionnel. Il m'a invité à toutes les activités de cette université en tant que président. Mieux, il est devenu un ami de la famille.

## **Les sciences sociales et économiques : Un des domaines de compétences du Pr CHKILI**

Par delà les différents postes de responsabilité, la qualité de membre résident de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, d'universitaire, de neurologue et psychiatre (le premier au Maroc), le chercheur, le ministre de l'éducation nationale (1988-93), de député (1993-97), de président d'université (2002-2010), de vice-chancelier, de président de fondations de militant progressiste, de militant des droits humains, plaidant pour le dialogue, la tolérance, la compréhension, la solidarité, le travail collégial, de grand avocat de la cause de l'éducation et de la recherche ...

Par delà ses nombreuses études (rédacteur en chef de plusieurs revues, articles dans des revues scientifiques), conférences, interviews, sa participation à des salons du livre, ses publications (dont le brillant ouvrage sur l'école et l'université) au Maroc et à l'étranger, son apport au centre Aziz BELAL, au comité directeur du rapport sur le cinquantenaire (50 ans de développement), au bureau du conseil supérieur de l'enseignement supérieur, de sa qualité de membre de commissions au Maroc, au sein du monde arabe et musulman, africain, à l'ONU, des associations nationales et internationales, parfois en tant que membre fondateur, des consultations ou expertises, des décorations et distinctions à l'échelle nationale et internationale. On ne peut qu'admirer son apport aux sciences sociales et économiques.

Déjà, son action en tant que ministre en faveur de la création des ENCG, de la formation des formateurs en gestion, de la création des départements de gestion dans les facultés de droit et sciences économiques est à remettre à son actif. Je me limiterai ici à un exposé aux principales réalisations à l'Université Mohammed V - Souissi, sous forme de témoignage. Il a piloté la construction d'un édifice remarquable.

## **Un apport pluriel du Pr CHKILI qui force l'admiration**

Loin de la neurologie et la psychiatrie, le Pr CHKILI est titulaire d'un diplôme d'études économiques et sociales de l'Institut des pays en voie de développement de l'Université de Toulouse (1966-68) ?

En tant que président de l'Université Mohammed V - Souissi, après la dissolution du CAPSUR (dont j'étais membre) et sa nomination en tant que président de la conférence des présidents d'université, M. CHKILI a mis en place les nouvelles structures de l'université (Conseil de l'Université, Conseil de gestion), a nommé deux vice-présidents (MM Laraqui et Daoudi) , a choisi M. Reda comme secrétaire

général de l'Université, relève de Ssi Bellefquih, a établi un règlement intérieur de l'Université et du Conseil de l'Université.

Avec son sens de l'écoute, de la communication, du dialogue, avec des objectifs bien définis et avalisés par le corps professoral et administratif, avec des valeurs morales et une répartition des responsabilités, il était convaincu que c'est sur le terrain que se mène l'action.

M. CHKILI a une qualité incontestable : le choix, la valorisation et la promotion des femmes et hommes compétents. Il a veillé à l'augmentation et à la formation continue des fonctionnaires. Il a instauré la rotation des cadres. Le secrétaire général de la faculté de droit (Souissi) a été remplacé. Il a lancé des appels à candidature pour les postes de doyens ou directeurs.

**Meneur** d'hommes, il a animé et suivi le CREASUR, le bureau pédagogique de l'Université, les départements, et supervisé l'élection des conseils d'établissements. Il a fédéré l'action des établissements de l'Université. Il a demandé l'élaboration de projets d'établissements : évaluation de la situation (locaux, ressources humaines, informatisation, budget, vision prospective avec des scénarios, actions, délais). Que s'est-il passé? Que se passe-t-il? Forces? Faiblesses?

Il a supervisé les ateliers en vue de la préparation des filières en droit et en économie. Il a facilité le départ volontaire de certains enseignants. Il a mis en demeure certains enseignants en économie, à choisir entre la faculté et le privé, entre le Maroc et l'étranger ...

Il a conduit l'ancien régime des études au sein des facultés et la réforme de la loi 01-00.

Il a accompagné ensuite une nouvelle phase de développement (Souissi et Salé), mise en place de la nouvelle réforme et du système LMD, le Passage de la licence à la formule LMD, l'ouverture des masters, des études doctorales, du Centre d'études doctorales, la diversification de l'offre de formation (formation classique et licences professionnelles).

Il a encouragé la recherche, la formation continue (affaires juridiques et judiciaires, droit des affaires, Monnaie-Banque-Bourse), la consultation et l'expertise, augmentation du nombre des enseignants titulaires et vacataires. Il a repensé le fonctionnement des bibliothèques : accueil des étudiants, commandes et informatisation... Il a encouragé **les pôles d'excellence** : faculté des sciences de l'éducation (chaire UNESCO), faculté de droit Souissi (chaire UNESCO la femme et ses droits, OMC, espace juridiction pédagogique, formation bancaire, entrepreneuriat, profession juridique favorisant des recettes propres allégeant le budget de l'Etat...).

Il a rentabilisé la spécificité de l'Université Mohammed V - Souissi à travers ses instituts de recherche (Institut d'études et de recherches pour l'arabisation, Institut d'études africaines et Institut universitaire de la recherche scientifique) et la faculté des sciences de l'éducation. Il a créé le Centre de formation continue de l'Université (professions juridiques et judiciaires ...) et le centre universitaire de documentation, d'intervention et de recherche sur l'handicap.

Il a amélioré le cadre de vie des étudiants et, grâce à Ssi Omar FASSI-FEHRI, des bourses pour le doctorat ont été octroyées pour les sciences sociales et économiques. Il a dialogué avec les syndicats (professeurs et fonctionnaires) et les étudiants. Homme de terrain, il n'a jamais fui ses responsabilités en cas d'affrontements directs.

Il a créé le centre d'information et d'orientation pour les étudiants.

Il a dirigé le bulletin de liaison et le mensuel "tribune estudiantine".

Il a développé les stages pour les étudiants.

Il a présidé la distribution des prix à la FSE à la fin de chaque année universitaire.

Il a élargi les espaces d'entente entre l'Université Mohammed V - Souissi et ses partenaires nationaux : universités, juridictions, Institut supérieur de la magistrature, Crédit agricole, CDVM, Bourse, Conservation foncière, CGEM, Chambres de commerce, ANAPEC, fondations, OMDH, Diwan Al Madalim, mécènes, associations féminines.

Il a lancé la leçon inaugurale.

Il a développé la coopération de l'université à l'échelle internationale et l'ouverture sur les autres cultures.

Il a développé le site WEB universitaire, l'équipement des salles d'informatique, le parc informatique, le matériel d'enseignement, l'équipement des bureaux. Le renouvellement du parc informatique de l'ENSIAS a permis de redéployer les ordinateurs au sein des facultés de droit Souissi et Salé. Il a médiatisé et valorisé les réalisations de l'université Mohammed V – Souissi.

En participant et en encourageant les activités culturelles et les publications (Femmes et études de droit... revue de l'université).

Il a toujours veillé à une formation de haut niveau et à une recherche scientifique compétitive.

Il a veillé aux étapes finales du nouveau siège de la présidence et l'université Mohammed V - Souissi, et au déménagement dans les nouveaux locaux. Il a lancé la construction de nouveaux amphis et salles notamment à la faculté de droit-Souissi, réaménagé la FSE, créé la résidence universitaire pour filles ... On voudrait tout citer.

Mes sincères félicitations M. CHKILI pour vos réalisations. Merci encore une fois à l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques de l'avoir honoré et de m'avoir associé à cet hommage.

### **Repères bibliographiques :**

Taïb CHKILI : "Refonder l'école marocaine et renforcer la compétitivité de l'université. Pourquoi et Comment?" Editions la croisée des chemins. 2015. 360 p

- 1- L'éducation, la formation et la recherche scientifique face aux mutations socio-éco mondiale et nationales (43-93)
- 2- Etat des lieux de l'éducation, de la forme et de la recherche scientifique. Les forces et les faiblesses (95-179)
- 3- Comment refonder l'école et rendre l'université compétitive ? (181-250)
- 4- Les grands chantiers de la refondation de l'école (251-312)

CHKILI T., "les fondements d'une école nationale rénovée" Al Madrassa al Maghribia, 2009

- CHKILI T., " les universités publiques marocaines face aux enjeux et défis du 21 siècle communication au colloque méditerranéen des universités publiques. Rabat. 2011.
- CHKILI T., la coopération universitaire internationale : levier de la qualité académique et scientifique, conférence introductive à la communication du 20eme anniversaire du Programme Tem pus Belgrade, 2010.
- CHKILI T., "le métier d'enseignant", al madrassa al maghribia 2010.

Abderrazak MOULAY RCHID

" La décentralisation et la réforme de l'enseignement supérieur" le Matin du Sahara  
السيد عبد الرزاق مولاي رشيد العميد السابق لكلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية السويسي  
في حوار لجريدة المنبر الطلابي «حول واقع ورهان التعليم الجامعي»

(المنبر الطلابي جريدة شهرية تصدر عن طلبة جامعة محمد الخامس السويسي العدد 2 دجنبر 2005)

- Projet de développement de l'université Med V. Souissi – déc 2001
- Royaume du Maroc. Ministère de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, actes du symposium national sur la formation des cadres, "quels cadres pour le Maroc de demain. Réflexion sur les méthodologies d'approches des besoins", organisée par la direction de la formation des cadres, Rabat, 21 et 22 mars 1996, les éditions maghrébines, 206p.
- Hassan El Amrani, "L'administration de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au Maroc", tome1, 1999, 323 et tome2, 1999 363p, en arabe.
- Sous le haut patronage de SM le Roi Hassan II et en hommage au Abdellatif BENABDELJILIL, colloque international sur le thème, "l'université à l'aube du 21<sup>ème</sup> siècle : Acquis et interrogations", EMI, 15 et 17 novembre 1995, commune urbaine Agdal Ryad, Rabat, 106p.
- Abderrahim EMRAN, "l'université marocaine et les défis de la démocratie. Les grands choix", public. Almonja, 140p, en arabe
- Mohammed BOUTATA "le troisième millénaire de notre jeunesse. Les défis de l'emploi et des compétences", Rabat, 1999, 179 p.
- Rahma BOURQIA, Mokhtar EL HARRAS et Driss BENSALID, "jeunesse étudiante marocaine. Valeurs et stratégies", public. Fac. des lettres et des sciences Humaines, Rabat, série : Essais et stratégies", Public. Fac. des Lettres et des sciences Humaines, Rabat, série : Essais et Etudes n°14, 1995, 150p.
- Larbi IBAAQUIL, "l'école marocaine et la compétition sociale. Stratégies aspirations". 1996
- Groupe d'Etudes et de recherches sur les ressources humains (Association des économistes marocains), "la réforme de l'enseignement au Maroc. Une contribution au débat", série "Tables-ronde", 1995, 170p.
- Association des économistes marocains, série "Tables-ronde de l'A.E.M, l'enseignement au Maroc. Gratuité ou paiement ?" juillet 1998, p.9-9
- Fondation Abderrahim BOUABID pour les sciences et la culture, "les enjeux du débat sur l'éducation nationale". Actes des journées d'études organisées les 8 et 9 avril 1995, Casablanca, éditions maghrébines, 1996, 199p.
- Fondation Abderrahim Bouabid pour les sciences et la culture, "Financement des systèmes d'éducation et de formation. Débat sur la réforme", Actes de la table-ronde organisée en collaboration avec le G.E.R.R.h les 8 et 9 mars 1996, éditions maghrébines, Casablanca, 259 p.
- PPS. Commission nationale de l'enseignement supérieur. "Eléments pour un débat, changer l'université", janvier 1995, 57p. en français + 62p. en arabe

- Abdellah EL MASSLOUT “La mission inachevée de l’Université Marocaine” les éditions TOUBKAL -1999- 278p.
- Mohammed BERDOUZI, “Rénover l’enseignement : de la charte aux actes” Mars 2000-176p.
- Pierre VERMEREN, “Ecole, élite et pouvoir au Maroc et en Tunisie au XX<sup>e</sup> siècle” Alizés. 2002
- Rahma BOURQIA, “Penser l’école, penser la société. Réflexions sociologiques sur l’éducation au Maroc” La croisée des chemins - 2017
- Wajih MAAZOUZI, “plan Marshall pour l’Université Marocaine”. 2015 - 324p
- BENAMOUR Abdelali, “Repenser l’école” - 2007
- BOUTALEB T.J, “L’Université marocaine”
- Charte Nationale d’éducation et de formation, Rabat. 1999
- Lahlou Abderrahmane, l’école et l’université à l’épreuve de la transformation sociale, Ed. Al Madariss, Rabat, 2014
- MERROUNI Mekki, Système d’orientation scolaire et professionnelle et préparation des jeunes à la vie active, Public de la faculté des lettres de Rabat, 1995
- Prologues n° 21- “Quel avenir pour l’éducation au Maroc? A propos de la charte nationale de l’Education et de la formation” – 2000-2001
- Rapport de l’Académie Hassan II des Sciences et Techniques “la recherche scientifique marocaine face aux défis économiques et sociaux” Rabat 2012
- SOUALI Mohamed, MERROUNI Mekki, “La question de l’enseignement au Maroc”, BESM-1981
- SALMI Jamil, “Crise de l’enseignement et reproduction sociale au Maroc”. Casablanca. Editions maghrébines. 1985



## Initiative 3.300 médecins à l'horizon 2023

**FIKRI BENBRAHIM Nouredine**

---

Merci Monsieur le Président, Bonjour à tous,

C'est avec un réel plaisir que je participe à cette cérémonie d'hommage dédiée à Monsieur le Pr. Taïeb Chkili, avec qui j'ai eu l'honneur et la grande satisfaction de travailler tout au long d'une grande partie de sa carrière professionnelle.

Je saisis cette occasion pour lui formuler toute ma reconnaissance et mon amitié ainsi que mes meilleurs vœux de santé, bonheur et quiétude.

Vu le temps imparti aux intervenants, j'essaierai d'être succinct dans ma présentation intitulée :

### *«Initiative gouvernementale 3.300 médecins par an à l'horizon 2.023»*

**Au mois de juillet 2007**, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, en étroite collaboration avec le Ministère de la Santé et avec la coordination effective de l'Université Mohammed V - Soussi, lançait une vaste initiative, appelée au début «initiative IKLAA», et visant la formation de 3.300 médecins par an à l'horizon 2.020.

Après discussion et analyse du Rapport du Bureau d'Etude Canadien mandaté à cet effet, en l'occurrence l'Unité de Santé Internationale de la Faculté de Médecine de Montréal, et suite aux propositions d'amendements du Comité de Pilotage national, une nouvelle version avait été adoptée intitulée : *«Initiative 3.300 médecins par an à l'horizon 2023»*.

Trois options nous avaient été présentées à l'époque : On avait opté pour une option intermédiaire en raison de sa faisabilité technique et opérationnelle. C'est cette option intermédiaire qu'on avait présenté aux membres du gouvernement concernés, dont le Ministère de l'Economie et des Finances, et ce en présence de Monsieur le Premier Ministre Driss Jettou qui avait donné son approbation pour sa mise en œuvre.

J'ai le plaisir de vous présenter un résumé de cette initiative, telle qu'elle avait été formulée à l'époque.



## L'initiative 3. 300 médecins/an à l'horizon 2023



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur,  
de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique  
Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation  
des Cadres et de la Recherche Scientifique



Ministère  
de la Santé

28/05/22



3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Sommaire

- Allocution introductive
- Préambule
- Démographie médicale : état des lieux
- L'Initiative
- Modalités de mise en œuvre

28/05/22

2

## Préambule

1. Transitions démographique, épidémiologique ,
2. Engagement du Maroc pour les Objectifs du Millénaire,
3. Rapport du Cinquantenaire de l'Indépendance du Maroc sur le « Développement Humain »,
4. INDH,
5. Grands chantiers du Maroc Nouveau,
6. Évolution technologique et progrès médical,
7. Mise en oeuvre d'une série de réformes.

28/05/22

3

## Démographie médicale : état des lieux

Catégories	Effectifs Année 2006
<b>Médecins</b>	<b>17. 183</b>
Dentistes	3. 750
Pharmaciens	8. 698
Personnel paramédical	30. 572
Personnel Administratif et d'appui	8. 800

28/05/22

4

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Ratio des Médecins/10 000 habitants (OMS)

Régions	Nombre de médecins pour 10. 000 habitants
<b>Maroc</b>	<b>5,1</b>
<b>EMRO*</b>	<b>7,4</b>
Afrique	2,1
Asie	5,2
Europe	32
Amérique	19,4
Pacifique	11
<b>Monde</b>	<b>12,3</b>

(\*) : Région Euro-méditerranéo-Orientale ;2006

(Afrique du Nord, Moyen Orient, Europe méditerranéenne )

5

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Ratio des Médecins/10. 000 habitants

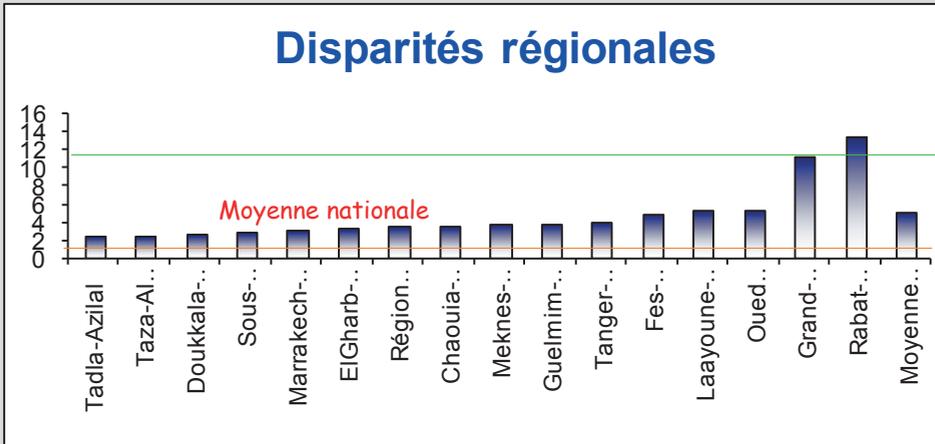
Pays	Nombre de médecins pour 10. 000 habitants	Année
<b>Maroc</b>	<b>5,1</b>	<b>2004</b>
Egypte	5,4	2003
Algérie	11,3	2002
Tunisie	13,4	2004
France	33,7	2004
Portugal	34,2	2003
Italie	42,0	2004
Belgique	44,9	2002

28/05/22

6

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

Densité médicale ratio pour 10.000 , situation en 2002



28/05/22

7

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

Effectif des nouveaux inscrits avant et après l'ouverture des facultés de Fès et de Marrakech

Etablissement	1990-1991	1999-2000	2006-2007
Rabat	378	266	273
Casablanca	386	276	286
Fès		190	177
Marrakech		140	156
<b>Total</b>	<b>764</b>	<b>872</b>	<b>892</b>

28/05/22

8

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Récapitulatif des diplômés pour Rabat et Casablanca

Etablissement	1991	2006	Nombre moyen annuel des lauréats sur la période 1990-2006
Rabat	358	540	368
Casablanca	263	332	335
<b>Total</b>	<b>621</b>	<b>872</b>	<b>703</b>

28/05/22

9

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Objectif de la proposition alternative du Bureau d'étude canadien

(Unité de Santé Internationale de la Faculté de Médecine de Montréal)

- **Doubler la densité médicale** (10 médecins pour 10.000 habitants en **2023** au lieu de 2020)

28/05/22

10

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Former 10.000 médecins additionnels de 2006 à 2023

- Soit 4.200 inscrits par an en 2023 au lieu de 1.000,
- Soit 3.780 diplômés par an en 2023 au lieu de 900 en 2020 ,
- Soit 35. 000 médecins en 2023 au lieu de 25.000 en 2020,

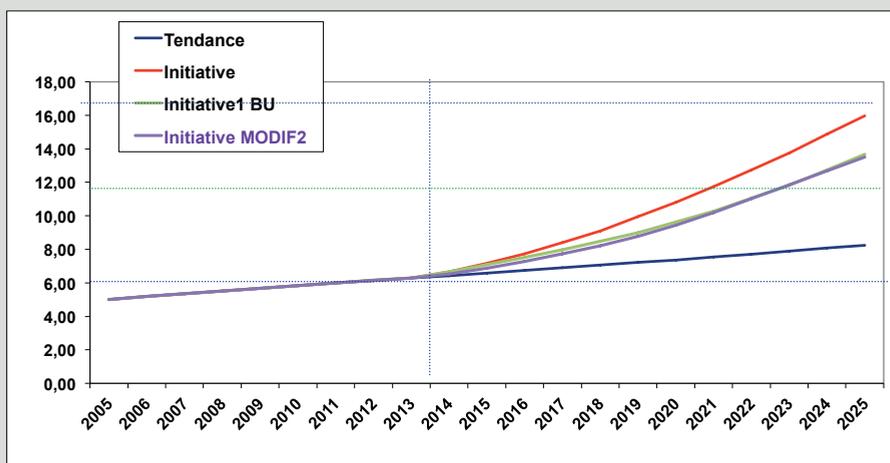
➔ Pour atteindre cet objectif il fallait prévoir plus de 4 fois l'effectif global des étudiants inscrits

28/05/22

11

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Projection de la densité médicale Médecins/10 000 habitants

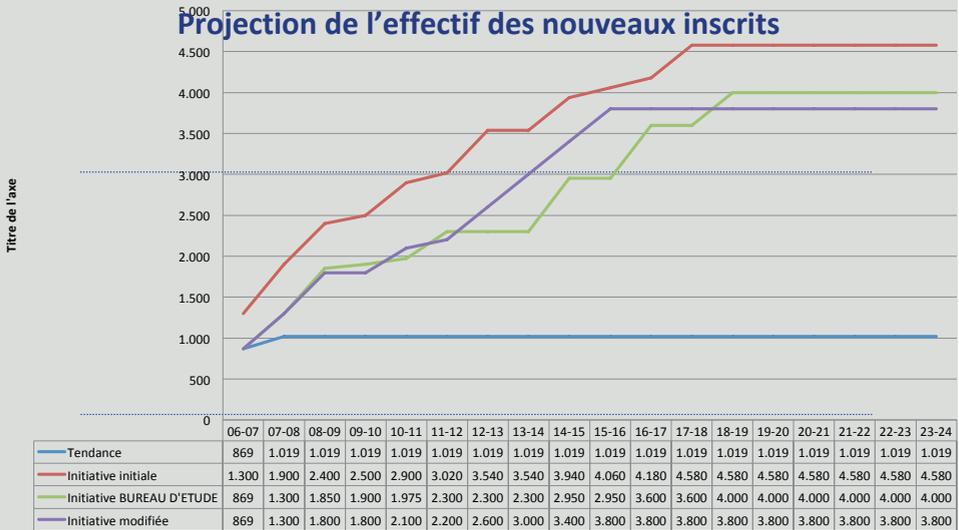


28/05/22

12

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Projection de l'effectif des nouveaux inscrits

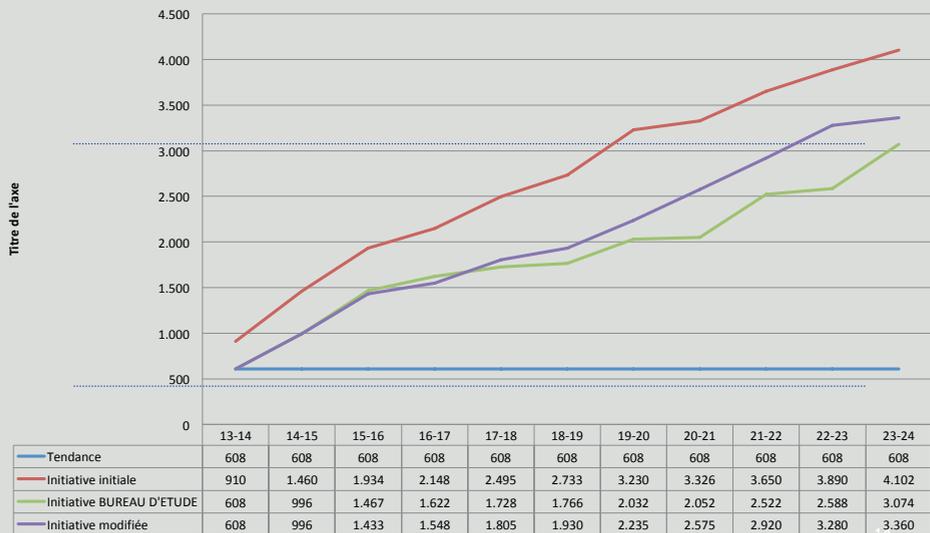


28/05/22

13

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Projection de l'effectif des lauréats



28/05/22

14

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Projection de l'effectif des nouveaux inscrits initiative IKLAA

	07-08	08-09	09-10	10-11	11-12	12-13	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24
Rabat	400	550	650	650	650	650	650	650	650	650	650	650	650	650	650	650	650
Casablanca	400	550	650	650	650	650	650	650	650	650	650	650	650	650	650	650	650
Fès	250	300	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Marrakech	250	300	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Oujda		200	300	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Agadir					400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Tanger							400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Public1									400	400	400	400	400	400	400	400	400
Public2												400	400	400	400	400	400
Privé						120	240	240	240	360	480	480	480	480	480	480	480
Privé1						120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
Privé2							120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
Privé3										120	120	120	120	120	120	120	120
Privé4											120	120	120	120	120	120	120
<b>Total</b>	<b>1 300</b>	<b>1 900</b>	<b>2 400</b>	<b>2 900</b>	<b>2 900</b>	<b>3 020</b>	<b>3 540</b>	<b>3 540</b>	<b>3 940</b>	<b>4 060</b>	<b>4 180</b>	<b>4 580</b>					

28/05/22

15

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Projection de l'effectif des nouveaux inscrits (BUREAU D'ETUDE Alternative 1)

	Rabat	Casa	fès	Marrakech	Oujda	publique 1	publique 2	publique 3	publique 4	publique 5	publique 6	publique 7	total
06-07	270	279	170	150									869
07-08	400	400	250	250									1300
08-09	500	500	325	325	200								1850
09-10	500	500	325	325	250								1900
10-11	500	500	325	325	325								1975
11-12	500	500	325	325	325	325							2300
12-13	500	500	325	325	325	325							2300
13-14	500	500	325	325	325	325							2300
14-15	500	500	325	325	325	325	325	325					2950
15-16	500	500	325	325	325	325	325	325					2950
16-17	500	500	325	325	325	325	325	325	325	325			3600
17-18	500	500	325	325	325	325	325	325	325	325	325		3600
18-19	500	500	325	325	325	325	325	325	325	325	325	325	4250
19-20	500	500	325	325	325	325	325	325	325	325	325	325	4250
20-21	500	500	325	325	325	325	325	325	325	325	325	325	4250
21-22	500	500	325	325	325	325	325	325	325	325	325	325	4250
22-23	500	500	325	325	325	325	325	325	325	325	325	325	4250

28/05/22

16

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Projection de l'effectif des nouveaux inscrits (Initiative modifiée Alternative 2)

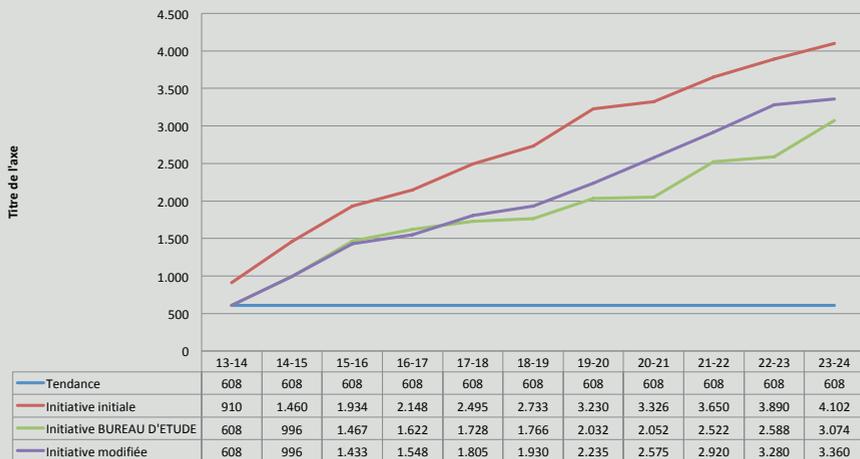
	Rabat	Casa	Fès	Marrakech	Oujda	publique 1	publique 2	publique 3	publique 4	total
06-07	270	279	170	150						869
07-08	400	400	250	250						1300
08-09	500	500	300	300	200					1800
09-10	500	500	300	300	200					1800
10-11	500	500	400	400	300					2100
11-12	500	500	400	400	400					2200
12-13	500	500	400	400	400	400				2600
13-14	500	500	400	400	400	400	400			3000
14-15	500	500	400	400	400	400	400	400		3400
15-16	500	500	400	400	400	400	400	400	400	3800
16-17	500	500	400	400	400	400	400	400	400	3800
17-18	500	500	400	400	400	400	400	400	400	3800
18-19	500	500	400	400	400	400	400	400	400	3800
19-20	500	500	400	400	400	400	400	400	400	3800
20-21	500	500	400	400	400	400	400	400	400	3800
21-22	500	500	400	400	400	400	400	400	400	3800
22-23	500	500	400	400	400	400	400	400	400	3800

28/05/22

17

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Projection de l'effectif des lauréats



28/05/22

18

## Moyens de l' initiative

### 1. Moyens financiers :

- *Budget de fonctionnement (BF)*
- *Budget d'investissement (BI)*

### 2. Moyens humains

### 3. Mesures d' accompagnement

28/05/22

19

## 3.300 médecins par an à l' horizon 2.023

### **Implications opérationnelles du scénario médian de l' initiative 3.300 médecins par an à l' horizon 2.023**

### 1. Phase d' optimisation :

- *Mise à niveau des travaux de réfection et d' extension des 5 facultés existantes ( Rabat, Casablanca, Fés, Marrakech et Oujda)*
- *Coûts agrégés de l' optimisation en Dirhams des 5 facultés existantes ,selon l' analyse des coûts du Bureau d' études*

28/05/22

20

## 3.300 médecins par an à l'horizon 2.023

- *Estimations par faculté des ressources humaines additionnelles (professorales et d'encadrement clinique),*
  - *Estimation de la charge de travail et du nombre de ressources professorales et d'encadrement nécessaires à la mise en place de l'initiative :*
    - **par faculté**
    - **et selon le nombre d'étudiants nouveaux accueillis en 1<sup>ère</sup> année.**
- ➔ **Pour cela il était urgent de débloquer les crédits additionnels et les postes budgétaires proposés initialement pour les autres années de la phase d'optimisation.**

23/05/22

21

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Moyens financiers additionnels (Fac & CHU existants) (en millions DHS)

	Budget de fonctionnement *	Budget d'investissement	Total
Facultés			
CHU *			
Total			

\* Y compris le BF des CHU Fès, Marrakech et Oujda;  
NB. Les moyens relatifs aux nouveaux CHU non compris

23/05/22

22

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### 2. Phase de développement :

- Construction de 4 nouvelles facultés ;
- et 4 CHU :

On avait convenu de déterminer :

- leur lieu d'implantation
- et les enveloppes budgétaires y afférentes.

28/05/22

23

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

Moyens financiers pour la création des nouvelles facultés et des CHU , (en millions de DHS), Estimations du MESFCRS

	Budget d'investissement
4 Facultés de médecine *	960
4 CHU	4 000
Total	4 960

\* Quatre facultés publiques

NB. BF DES NOUVEAUX CHU ET FAC NON COMPRIS

28/05/22

24

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Récapitulatif des besoins additionnels pour les facultés

	2007	2008	2014	2023	Total 2007-23
<b>Postes budgétaires:</b>					
<b>Budgets additionnels en 10<sup>3</sup>dhs</b>					
<b>- Fonctionnement</b>					
<b>- Investissement</b>					

28/05/22

25

## 3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

### Récapitulatif des besoins additionnels pour les facultés existantes et nouvelles

		Fonctionnement en 10 <sup>3</sup> dhs	Investissement en 10 <sup>3</sup> dhs	Postes budgétaires
<b>Mise à niveau des établissements existants</b>	2007-2023			
	<b>Moyenne annuelle</b>			
<b>Nouvelles créations</b>	2007-2023			
	<b>Moyenne annuelle</b>			
<b>Total</b>	2007-2023			
	<b>Moyenne annuelle</b>			

28/05/22

26

3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

## Moyens humains additionnels (postes budgétaires)

	Enseignants	Paramédicaux	Administratifs	Total
Facultés *				
CHU *				
Total				

NB. POSTES BUDGETAIRES DES NOUVELLES CREATIONS CHU ET FAC NON COMPRIS  
(\*): Y COMPRIS LE REMPLACEMENT DES POSTES  
28/05/22

27

3 300 Médecins /an à l'horizon 2023

## Modalités de mise en oeuvre

1. Mettre en place un comité de suivi,
  2. Élaborer les outils de mise en œuvre de l'initiative
- Contrats-programmes impliquant tous les partenaires concernés,

28/05/22

28

## Modalités de mise en oeuvre

- 3. Anticiper la création des postes budgétaires,**
- 4. Démarrer la réforme des études médicales prévue , initialement, en 2008-2009 ?,**
- 5. Mettre en place les mesures réglementaires.**

## **Création et financement par la CEE d'établissements à accès régulé (ENCG, EST, FST, ENSET)**

**BENNOUNA Mustapha**

---

C'est un honneur pour moi de contribuer à cette journée en hommage au Pr Chkili. J'ai eu le privilège d'être proposé par Mr le Ministre Chkili au poste de Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques de Tanger et nommé par feu SM Hassan II en novembre 1992 que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde.

A l'instar d'un certain nombre de collègues nommés à la même occasion doyens des FST, et directeurs des EST ou ENCG, ce fut pour moi et pour nous tous une opportunité de vivre une expérience extraordinaire sur les plans humain et professionnel : c'est l'objet de mon témoignage.

Ce groupe de responsables universitaires devait mettre en musique un projet stratégique qui a stimulé et boosté l'université marocaine.

En effet, et devant la difficulté d'appliquer une réforme globale et avancée en concertation avec les partenaires, Pr Chkili en tant que ministre visionnaire, a contourné l'obstacle en appliquant le système organisationnel et pédagogique proposé aux nouveaux établissements prévus alors dans le plan quinquennal.

D'où l'initiative de création de cette nouvelle génération d'établissements d'EST, FST et ENCG. Ils se spécialisent dans les matières scientifiques, professionnelles et les sciences de l'ingénieur, mais aussi dans le commerce et la gestion, afin de servir l'économie.

Il paraît clair que la politique de servir l'économie en ressources humaines qualifiées et adéquates à ses besoins techniques et professionnels a été le mot d'ordre pour la création notamment des établissements à accès régulé durant toute la décennie 1990. Durant cette décennie 22 établissements sont créés. Pour ces établissements, le taux d'encadrement est très intéressant. En effet, leur taux moyen était en 2000-2001 de 9 étudiants par enseignant-chercheur, contre 55 pour les établissements à accès ouvert. Les équipements furent à la pointe technique et pédagogique et les budgets conséquents. Le coût par étudiant dans un établissement à accès régulé était de près

de 64.900 dirhams en 2001 contre 10.200 dirhams par étudiant pour un établissement à accès ouvert. Les partenariats, notamment à travers la coopération européenne, furent fructueux. Les taux d'insertion sont très élevés.

**- Objectif : régionaliser l'enseignement supérieur et définir un axe principal / établissement**

**Installer la majorité de ces établissements à l'extérieur de l'axe Rabat-Casa afin de contribuer au développement régional.**

Faculté des Sciences et Techniques de Mohammedia (1994) : Génie des Procédés-Chimie-parachimie.

Faculté des Sciences et Techniques de Beni Mellal (1994) : Agriculture-Sciences Agronomiques.

Faculté des Sciences et Techniques d'Errachidia (1994) : Géosciences et Energies Renouvelables-Agriculture en milieu aride.

Faculté des Sciences et Techniques de Tanger (1995) : Sciences et Technologies de l'Ingénieur.

Faculté des Sciences et Techniques Fès-Saïss

Faculté des Sciences et Techniques Guéliz-Marrakech

Faculté Sciences et Techniques Al Hoceïma

FST de Meknès devait se transformer en Ecole d'ingénieurs ENSAM après sa construction

- ENCG : *ENCG Settat (1994), ENCG Agadir (1994), ENCG Tanger (1995)*

Suivies, vu leur succès, par des ENCG à Marrakech, Fès, Dakhla, El-Jadida, Kénitra, Beni Mellal, ...

- des EST qui allaient fournir d'excellents techniciens supérieurs en réponse aux besoins de l'industrie et du commerce : technicien supérieur génie et dans les domaines du tertiaire.

EST Casa, EST Fès

Nouvelles : EST Oujda, EST Safi, EST Meknès, EST Salé

**Pour cela les Actions menées ont été diverses :**

- constituer une commission formée de doyens et recteurs, désignée par Mr le Ministre pour définir les profils des nouveaux responsables qui devaient

correspondre à des professeurs qui ont une grande ouverture sur l'entreprise par leur formation et leur expérience.

- nommer des doyens et des directeurs 2 ans avant l'ouverture des établissements : nouvelle pratique de gestion des RH.
- créer des réseaux par type d'établissement et impulser le travail en équipe. Les responsables désignés allaient travailler en réseaux entre 1992 et 1994 avec les directeurs centraux au ministère pour :

Lors des premières réunions avec Mr le Ministre, les consignes étaient claires : Tout en restant professeurs assumant nos charges dans nos établissements, nous devons pendant 2 à 3 ans assurer les missions suivantes dans le cadre de réseaux de doyens ou de directeurs :

- rédiger les textes juridiques relatifs à chaque type d'établissement,
- préparer les syllabus et contenus de programmes des filières, ainsi que les intitulés de diplômes.
- faire une analyse sectorielle des besoins régionaux en compétences,
- mettre en œuvre une ingénierie pédagogique innovante : en terme d'organisation semestrielle (vs annuelle), d'adoption de modules, d'évaluation par la validation des acquis et par l'introduction de notion de rattrapage, modèle pris par la charte COSEF et la loi 01-00 et qui va être à la base de cahiers de normes pédagogiques de la réforme LMD,
- instaurer des modules transversaux : langues, communication, TIC et des stages et projets de fin d'études,
- favoriser une vie estudiantine dynamique et enrichissante (clubs, concours d'innovation ...),
- préparer l'organisation administrative des établissements et règlements intérieurs et des études,
- préparer la liste de matériel et d'équipement de TP et de recherche et lancer les AO,
- procéder au recrutement et formation des nouveaux enseignants : ces établissements ont accueilli des ressources humaines d'encadrement jeunes et ont bien assimilé leur mission,
- développer des relations solides avec des partenaires académiques européens,
- faire un travail de communication et de proximité auprès des lycées et des partenaires socio-économiques locaux et régionaux,
- élaborer une nouvelle stratégie de recrutement des bacheliers avec des critères d'excellence,

Ce fut une expérience d'apprentissage originale qui nous a permis de connaître de près le ministère et ses potentialités. C'est l'occasion de rendre hommage à Mr le Secrétaire Général Ssi Guerraoui, au recteur Pr Abdellah El Masslout, ex directeur de l'enseignement supérieur, et Mrs Benali, Fikri et Ouamane respectivement Directeurs des affaires juridiques, de la coopération et des RH et budget et aux différents responsables de réseaux en particulier Pr Belkhadir.

### **Les Valeurs défendues par Mr le Ministre :**

- Rigueur et performance dans le renouvellement des programmes.
- Exigence de haut niveau en ce qui concerne l'emploi et l'insertion.
- Ouverture vers le monde socio-économique et l'ancrage territorial.
- Qualité de la formation et des infrastructures dans un milieu d'études et de travail stimulant.
- Recherche ouverte sur la société.
- Réseautage : mobilisation et engagement des parties prenantes pour réaliser ensemble des objectifs communs.

Les établissements à accès ouvert ont contribué à la conception puis à la mise en œuvre de la Licence Appliquée destinée à répondre aux besoins du monde socio-économique. L'accès se fait suite à une sélection après le DEUG. 150 LA ont vu le jour sur appels à candidatures avec la collaboration et parfois le financement de plusieurs entreprises et l'appui d'enseignants.

### **Indicateurs de succès des FST, EST, ENCG et Licences Appliquées :**

Un vrai challenge pour l'université marocaine : Pour la Première fois l'université marocaine prenait l'initiative de contribuer au développement régional et former aux métiers de génie mécanique, électrique, informatique, chimique, civil, industriel, gestion, finances, contrôle et audit, marketing, transport, logistique, ... en assurant :

- Bon taux d'encadrement,
- Des ressources humaines jeunes et engagées,
- Des infrastructures et des équipements diversifiés et définis par les utilisateurs.
- Ces nouveaux établissements à accès régulé qui ont démarré en 1994 allaient jouer un rôle de modernisation du système d'enseignement supérieur et le réformer. Ils allaient être les précurseurs de la réforme LMD qui allait débiter en 2003 par l'instauration de plusieurs innovations pédagogiques toujours en application.
- Ces FST jeunes aller rapidement connaître un grand succès et marquer leur place non seulement avec leur modèle pédagogique mais aussi en recherche et innovation vue les projets retenus dans les appels d'offres PARS et PROTARS.

- Contribution au rayonnement et à une meilleure visibilité de l'enseignement supérieur marocain via des formations de qualité et une contribution aux projets internationaux.
- Evolution vers des formations Master et des filières ingénieur.
- Participation à plusieurs concours d'innovation.
- Plusieurs universités dupliquèrent ces établissements en leur sein
- Insertion réussie des lauréats : L'exemple le plus frappant est Tanger où les lauréats des FST, ENCG sont fort appréciés et occupent actuellement des postes de direction et de responsabilité au sein des zones industrielles : AZIT, TFZ, Tanger Med, ... D'autres ont créé leur propre entreprise.
- Recrutements sur titres dans les grandes Ecoles Marocaines et étrangères.

### **En conclusion**

On peut affirmer que la vision du Pr Chkili de mettre en œuvre cette réforme malgré des difficultés et de créer de nouveaux établissements dans des villes moyennes en ce temps-là : Mohammedia, Tanger, Settat, Errachidia, Beni Mellal, Fès, Meknès, en dehors de l'axe classique Rabat-Casa, était opportune et a contribué au développement socio-économique de ces villes et régions et a préparé des lauréats citoyens et fort utiles pour notre développement.

J'ai eu aussi l'honneur de travailler avec le Pr Chkili en tant que Président de l'UAE et membre de la CPU et de réussir la mise en œuvre de la loi 01-00 et la réforme pédagogique LMD.

Mes souhaits de longue vie, pleine de santé et de bonheur au Pr Chkili et mes remerciements pour son amitié, son mentorat et ses aimables conseils tout au long de ma carrière.



# Mise en œuvre du L.M.D. avec l'obligation de l'accréditation des filières par la Commission Scientifique et la CNaCES, et informatisation (APOGEE)

**FINANCE Jean Pierre**

---

Monsieur le Professeur CHKILI,

Monsieur le Secrétaire Perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, Cher professeur Omar FASSI-FEHRI, que j'avais eu, d'ailleurs, le plaisir de rencontrer en 2014 à l'occasion d'une mission d'évaluation de l'avancement de l'accord de coopération scientifique entre le Maroc et l'Union Européenne, mission que j'avais réalisée avec Mme Sanaa ZEBAKH, et vous m'aviez alors fait le plaisir de me présenter votre belle Académie.

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

Cher professeur CHKILI, devrais-je dire Monsieur le ministre!, Monsieur le président, si vous le permettez, je dirais simplement cher ami,

J'étais très honoré et heureux d'avoir été invité par l'Académie Hassan II des Sciences Techniques à participer à cette journée qui vous est dédiée. Malheureusement, l'évolution des conditions sanitaires en a décidé autrement et j'en suis à la fois désolé et frustré. J'aurais bien aimé pouvoir être des vôtres ce jour. Je le regrette d'autant plus que je pense que cette journée d'hommage qui vous est consacrée m'aurait permis de mieux approfondir, voir découvrir tous les aspects de votre carrière extraordinaire au service de votre pays, et de cette cause majeure qui est le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je me réjouissais de pouvoir vous le dire, de vive voix, de vous parler de toute l'estime et de l'amitié que je vous porte depuis cette période extrêmement enthousiasmante et fructueuse qui a été celle de notre travail en commun, lors de la mise en place de la réforme du système d'enseignement supérieur marocain, pour mettre en œuvre d'une certaine manière la publication de la loi 01-00 de juin 2000 qui portait sur l'organisation de l'enseignement supérieur au Maroc. Cette loi, comme vous nous l'avez appris, visait à moderniser et à adapter l'enseignement supérieur et la recherche publique marocaine aux enjeux du nouveau millénaire, aspiration aux études supérieures de nombre de plus en plus

important de jeunes gens et jeunes filles qui nécessitait l'ouverture de nouvelles filières, la création de nouvelles universités, la professionnalisation de plus en plus attendue. Par ailleurs, l'impact de la révolution numérique, de l'internationalisation, la diversification des métiers et des domaines de recherche, le renforcement du rôle du Maroc en matière d'enseignement supérieur et de recherche au sein du Maghreb et du continent africain, pour ne citer que quelques facteurs transformants majeurs que nous vivons tous aujourd'hui.

Dans ce contexte et à la suite d'une étude réalisée par le recteur Claude PAIR qui fut mon mentor comme directeur de thèse et directeur de laboratoire dans les débuts de ma carrière universitaire et le professeur DAOUDI, il fut décidé de mettre en place un partenariat entre nos deux pays afin d'accompagner cette transformation. Ce partenariat a pris le nom du projet ARSEM (Accompagnement de la Réforme de l'Enseignement Supérieur Marocain) qui a vu le jour en 2003. Outre un cofinancement significatif avec un budget initial de presque huit millions d'euros, ARSEM, comme vous le savez, était organisé en trois volets : la gouvernance et l'administration des universités, l'ingénierie pédagogique, et l'appui à la recherche et notamment à la formation doctorale. Je vais revenir sur le contenu proprement dit dans quelques instants, mais auparavant je voudrais souligner l'originalité et l'audace des concepteurs de ce projet, défini comme un projet s'appuyant sur un fond de solidarité prioritaire, un FSP, avec une maîtrise d'ouvrage confiée au ministère marocain en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, ministère que vous connaissez bien cher professeur CHKILI puisque vous en avez été le ministre, une assistance à maîtrise d'ouvrage qui a été confiée au service de coopération et d'action culturelle (le SCAC) de l'ambassade de France au Maroc, mais surtout une conduite des opérations, je dis «surtout» parce que nous sommes en toute première ligne, une conduite des opérations confiée aux deux conférences sœurs : la CPU marocaine et la CPU française. Concrètement, un comité présidé par les deux présidents de conférence a assuré le pilotage de l'ensemble du projet avec l'aide de Mme Asmae CHAHINE de la DES marocaine, ainsi que de chargés de missions de chacun des deux pays. Ainsi, pendant huit ans, nous avons pu travailler ensemble, vous en tant que président de la CPU marocaine, moi tout d'abord comme délégué général de la CPU française puis comme président de cette conférence. Ce projet de partenariat doit largement sa création, et je voudrais le signaler ici, à l'initiative, à l'engagement, au soutien de monsieur Jean Christophe DEBERRE qui était alors conseiller pour la coopération économique et culturelle à l'ambassade de France à Rabat. Et même si la CPU française a tout au long de son existence développé différents partenariats avec des conférences sœurs européennes : la CHERKA allemande, la CROE espagnole, la CLASPO polonaise, la CROUPE portugaise, ou internationale comme la CRIPUC québécoise, ARSEM, est de mon point de vue, restait jusqu'à présent l'unique expérience d'un travail collaboratif étroit qu'a pu conduire la CPU avec une homologue au cours de ces cinquante ans d'existence. Nous fêtons cette année les cinquante ans d'existence de la CPU française suite à la loi de FAURE (GATFOR).

Incontestablement, monsieur le président CHKILI, cher ami, votre implication en tant que président de la CPU marocaine a été l'un des facteurs clés du succès quant aux résultats concrets et aux acquis méthodologiques. Permettez-moi, donc, de rappeler rapidement les principaux volets d'ARSEM :

- Le volet «gouvernance et fonctionnement des universités» : il a conduit à un certain nombre d'actions, mais une, que je considère comme l'une des actions phares a été le transfert du logiciel de gestion de scolarité APOGEE, réalisé par l'agence de modernisation des universités et des établissements en France, l'AMUE, et le transfert avec une implantation et une arabisation par vos soins dans les universités marocaines avec la formation du personnel quant à son utilisation. Dans le prolongement de l'implantation d'APOGEE, ARSEM a également permis aux équipes marocaines et françaises de travailler de manière plus étroite sur des développements de systèmes informatiques ou d'information, en particulier l'un des points concernés est le développement d'ENT, c'ad d'Environnement Numérique de Travail, à disposition du personnel comme des étudiants ou sur la construction d'annuaire numérisé pour ne prendre que ces quelques exemples.
- Le second volet «ingénierie pédagogique» : qui dans le contexte du passage au LMD des universités marocaines et des questions majeures de l'emploi des jeunes diplômés s'est fortement engagé dans la professionnalisation, dont ce fut le fil directeur notamment avec la création et l'appui à la création de licence professionnelle.
- Le troisième volet c'était le volet «recherche et formation doctorale» : là encore, il y a eu une connotation forte en matière de formation doctorale avec une rationalisation des DEA, en contribuant à créer dans les universités marocaines de véritables écoles doctorales qui dépassaient le seul périmètre d'un professeur, ce qui était le cas auparavant des DEA.

Beaucoup serait à dire sur l'ampleur de ce programme, sur la large couverture des actions de modernisation dont il a favorisé la réalisation. Je serais d'ailleurs très intéressé par savoir s'il reste onze ans plus tard, des signes ou des indices de progrès qui l'aient supposé avoir favorisé. Malheureusement je ne suis pas avec vous pour en débattre mais j'espère toujours qu'un avenir proche me permettra de pouvoir échanger à ce sujet.

Depuis toujours, il existe de nombreuses coopérations entre le Maroc et la France, entre le Maroc et certains pays européens comme l'Italie, comme l'Espagne, mais au-delà des résultats visibles de ces coopérations, je pense que ARSEM a été remarquable et je dirais même exceptionnel par la forte mobilisation des universitaires, des personnels de nos institutions de chaque côté de la méditerranée, les secrétaires généraux ont beaucoup travaillé ensemble, des responsables de scolarité ont beaucoup travaillé ensemble, il en fut de même pour des informaticiens, pour des responsables pédagogiques, des directeurs d'écoles doctorales et des chercheurs.

Les méthodes de travail ont elles aussi étaient multiples, des séminaires bien sûr, des accueils et des échanges de personnels dans des services, au niveau de la scolarité, au

niveau de l'informatique, au niveau de la gestion, des visites croisées de présidents et de responsables. Au total, ce fut plus de 200 actions bilatérales qui ont été réalisées dans le cadre de ce programme en tout point comme je le disais exceptionnel.

Cependant, cher président CHKILI, vous vous en souvenez, nous avons également connu quelques difficultés, quelques trous d'air. Par exemple, j'ai retrouvé dans mes archives le compte rendu de la huitième réunion du comité de pilotage du mois de juillet 2008 relatif à la situation financière du FSP-ARSEM, et nous avons cosigné ce compte rendu, il soulignait la nécessité du déblocage du fond français pour le deuxième semestre 2008 qui avait été malheureusement drastiquement réduit. Malgré quelques petits retards, finalement nous pouvons dire que le programme initial a été tenu, a été réalisé et a reçu des appréciations favorables des experts à mi-projet, des experts en fin de projet, mais j'espère aussi surtout des différents bénéficiaires.

Au final, je dirais que tout ce projet fut une formidable aventure humaine dans laquelle se sont impliqués de nombreux acteurs en particuliers les présidents d'universités qui sont, je le dirais, devenus pendant cette période de véritables amis pour n'en citer que quelques-uns du côté marocain, je parlerais des présidents BOUTALEB, BENNOUNA, KOUAM, ... et du côté français des présidents FOUQUET, MOURET, CARRIERE, NOËL, pour ne citer qu'une partie d'entre eux.

Dans le contexte et dans le prolongement d'ARSEM, nous avons eu quelques autres occasions de travail en commun et de partage d'analyse, ainsi vous avez pu participer à certaines réunions de la CPU française, je me souviendrais par exemple du colloque 2009 à Nancy, et vous aviez eu la gentillesse de m'inviter à présenter des expériences françaises de fédérations-universités, les presses, les pôles de recherche d'enseignement supérieur, je crois me souvenir que j'ai dû faire un exposé à Rabat et un autre à Settat. J'ai pu également bénéficier de votre grande connaissance de l'enseignement supérieur et de la recherche marocains lors d'une mission, déjà évoquée, pour le compte de l'Union Européenne en 2014, qui visait à évaluer les partenariats entre le Maroc et l'Union Européenne et plus précisément la qualité des activités qui ont été mises en œuvre dans le cadre de l'accord de coopération entre le Maroc et l'Union Européenne.

Cher président CHKILI, cher ami,

Je voudrais vous remercier bien sincèrement pour la qualité des relations que vous avez su instituer, pour l'esprit de partenariat que vous avez su insuffler, pour l'ambition qui est la vôtre de promouvoir l'espace d'enseignement supérieur et de recherche marocains dans une vision internationale et partenariale. Je ne doute pas que cette journée en votre honneur soit une totale réussite, et j'espère que l'avenir proche nous offrira l'occasion d'une prochaine rencontre au Maroc ou en France. Vous êtes toujours le bienvenu.

Je vous souhaite le meilleur pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Excellente journée.

## Taïeb CHKILI et l'action politique

ALAOUI Moulay Ismaïl

---

Monsieur le Secrétaire Perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques,  
Professeur Omar FASSI-FEHRI

Monsieur le Secrétaire Perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, Monsieur le  
professeur Abdeljalil LAHJOMRI

Monsieur Taïeb CHKILI

Mesdames et Messieurs

Chers collègues

Il peut paraître incongru qu'on puisse, lors d'une séance d'hommage à un grand praticien, enseignant de surcroît, aborder sous les lambris de la coupole de ces vénérables institutions que sont l'Académie du Royaume du Maroc et l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques et devant un Aéropage de chercheurs et de scientifiques éminents la vie d'un des leurs, non sur le plan de ses travaux de recherche ou de ses responsabilités en tant qu'enseignant mais plutôt sur un plan très éloigné en apparence de ces domaines, celui de la personne engagée en politique et de son action militante, c'est-à-dire celui du citoyen.

«Science sans conscience n'est que ruine de l'âme» disait avec pertinence et justesse un grand humaniste et écrivain français du XVI<sup>ème</sup> siècle que vous connaissez tous «RABELAIS». Eh bien le côtoiement du professeur Taïeb CHKILI pendant plus de 50 ans m'a apporté la preuve que cette personne, si je ne craignais de froisser sa discrétion et sa modestie légendaire, je dirais ce grand homme, praticien de grande valeur et sans conteste un de ceux qui ont compris et mis en pratique les paroles de «RABELAIS».

Ssi Taïeb, car c'est ainsi que nous l'appelons, nous, ses amis et camarades, a ajouté à sa culture et à sa conscience une conscience très aigüe de la réalité tant matérielle, physique que morale et spirituelle de l'être humain y compris de sa propre personne.

De même, il a toujours fait preuve de discernement et donc de prise de conscience de l'importance d'une science et d'une connaissance maîtrisée qui doivent, tous deux, être mises au service de l'humain individuel aussi bien que collectif. Il est donc en droit d'être considéré comme un intellectuel au sens complet du terme, non au sens étriqué de ceux qui restent otages de leur technicité et de leur technique. Ssi Taïeb CHKILI a en effet, dès sa prime jeunesse, opté pour la conciliation entre son accomplissement dans le domaine qu'il a choisi celui de la médecine et plus particulièrement de la neurochirurgie et de la psychiatrie et son accomplissement en tant que citoyen libre et conscient de ses responsabilités au sein de sa nation et de sa société.

En effet, élève avant même d'être étudiant, il rejoint les rangs du PCM interdit devenu Plustard le PLS puis le PPS avant d'en devenir un des responsables localement à Salé d'abord puis sur le plan national. C'est dans ce cadre précisément que j'ai eu personnellement le plaisir et l'honneur de le rencontrer à Salé où il dirigeait l'un des hôpitaux du CHU de l'université Mohammed V, celui des maladies dites mentales : l'hôpital ARRAZI.

Avec d'autres militants nous avons mené des batailles, quelquefois quasi épiques, sociales et politiques auprès des artisans, des travailleurs et des exclus. Il n'y a pas lieu de rappeler ici, mais permettez-moi de rappeler plus particulièrement, celles menées en 1977 lors des élections locales et législatives au cours de la campagne électorale, nous avons tous deux non seulement défendu nos idées communes et présenter nos propositions mais nous avons dénoncé preuves à l'appui avec d'autres militants et le jour même du scrutin certaines fraudes habituelles hélas dans nombre de pays, la manipulation de la carte électorale par certains commis de l'administration peut-être trop zélés et dans tous les cas malhonnêtes. Il n'en fallait pas plus pour que nous soyons placés, lui le professeur de médecine et moi le professeur en géographie rurale et candidat, mais avec les marques de déférence requise, placés en garde à vue dans les bureaux du Pacha de la ville, Salé en l'occurrence, et ce jusqu'à la fin des opérations électorales au cours desquelles malgré tout nous avons obtenu un score honorable mais malheureusement non décisif.

En tant que militant et homme politique, Ssi Taïeb CHKILI, pardon Monsieur le Professeur Taïeb CHKILI, s'est toujours montré une personne stricte, un homme d'une grande rigueur morale mais d'une rigueur très humaine, ouvert vers l'autre, ennemi de toute forme de dogmatisme et agissant avec esprit critique et une grande intelligence, le tout avec une urbanité de très haut niveau. Il fut en effet dans tous les domaines de son action une personnalité exceptionnelle aussi bien à l'hôpital

que dans l'amphi, au sein de son parti ou dans le poste et les responsabilités qu'il a à assumer, au sein de son parti en tant que secrétaire de section, puis membre du comité central avant de faire partie de l'instance exécutive et devenir responsable de la formation politique théorique et pratique de ses camarades puis d'être élu député de sa ville natale Marrakech.

Sur le plan de la vie publique nationale, il remplit avec bonheur et succès les responsabilités de Ministre de l'Éducation Nationale avant de revenir à l'enseignement en tant que doyen de la faculté de médecine de Rabat puis de recteur président de l'université Mohammed V sans oublier, ce qui, de mon point de vue, est encore plus important, le fait d'avoir donné avec d'autres une impulsion que j'espère déterminante au développement de l'enseignement préscolaire de notre pays.

Dans tous ces différents domaines, Ssi Taïeb CHKILI s'est fait remarquer par sa compétence, sa loyauté, ses capacités d'analyse, son objectivité, son abnégation mais aussi un esprit critique dont il ne s'est jamais départi. Il a su donc et avec brio, confirmer la phrase de RABELAIS : «Science sans conscience n'est que ruine de l'âme». Il a su en effet concilier science et conscience, et partant sauver son âme, càd être un homme de bien et de le rester.

A la fin de cette courte prise de parole, permettez-moi Monsieur le secrétaire perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences Techniques et cher ami de vous féliciter d'avoir pris avec vos collègues et vos collaborateurs l'initiative de rendre hommage au professeur émérite qui est Monsieur Taïeb CHKILI, homme de référence sur plusieurs plans qui aura marqué son temps, j'en suis intimement convaincu.

Puisse le ciel lui réserver une longue vie pleine de joie, une joie hors du commun. N'était-ce le caractère solennel du lieu et de l'événement je lui aurais fait devant vous un grand ABRAZO, comme disent nos amis et voisins espagnols, et je le ferai plus tard.

Je vous remercie Mesdames et Messieurs pour votre attention.



## Réalisations au Ministère de l'Éducation Nationale

**EL HOUSSINE Aziz**

---

Monsieur le Secrétaire Perpétuel, Ssi Omar Fassi-Fehri

Honorable assistance,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'abord de remercier vivement la respectable Académie Hassan II des Sciences et Techniques, d'avoir bien voulu m'associer à cette cérémonie consacrée à rendre hommage au Professeur Taïeb CHKILI avec lequel j'eus la pleine satisfaction et le plaisir de remplir successivement les fonctions de chargé de mission dans son cabinet et de Directeur de l'Enseignement Fondamental au moment où il était Ministre de l'Éducation Nationale de 1988 à 1993.

J'ai en effet aujourd'hui l'occasion de lui apporter le témoignage de ma très haute estime et de ma reconnaissance pour la confiance qu'il me fit de m'appeler à ses côtés et de m'offrir de vivre ainsi une période fabuleuse marquée par l'engagement et le dynamisme de l'homme qu'il était et qu'il est encore, un passionné d'Éducation.

Comme cela m'a été proposé, je vais limiter le plus succinctement possible mon propos à son passage de Ministre de l'Éducation. Ce qui évoque d'emblée, dans mon esprit, non seulement le travail colossal qu'il eut à fournir, mais également les difficultés auxquelles il avait à faire face à un moment où notre cher pays était astreint à appliquer les mesures drastiques d'économie budgétaires que lui imposait le programme d'ajustement structurel (PAS), dans lequel il s'était lancé depuis Septembre 1983.

Le temps que j'eus à passer comme étant l'un de ses proches collaborateurs me permit en effet d'apprécier les nombreuses initiatives combien pertinentes qu'il entreprit courageusement

pour corriger la trajectoire du système éducatif marocain qui allait vers l'impasse. Il avait d'un côté à reprendre des réformes déjà en cours et surtout à insuffler une nouvelle dynamique et un nouvel esprit à un appareil qui souffrait d'incohérences et de lourdeurs.

En effet, au moment où le Professeur Chkili prenait la tête du département de l'Éducation Nationale, les premiers bacheliers ayant reçu depuis l'année scolaire 1983-1984, **un enseignement arabisé des matières scientifiques** dont les mathématiques, avaient accédé à l'Université et laissaient déjà voir les grosses difficultés qu'ils éprouvaient à suivre un enseignement scientifique ou technique en langue française. De même que la réforme engagée depuis 1985 et qui consistait à opérer la refonte des enseignements primaire et collégial dans le but d'instituer un **enseignement fondamental** de neuf années scolaires suivies, s'avérait purement formelle et mal comprise, puisqu'elle semblait venir seulement pour abolir les examens de passage d'une classe à une autre. Par ailleurs, **la réforme du baccalauréat**, venait d'être mise en oeuvre, en 1987-1988, conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Hassan II qui avait observé les résultats catastrophiques des examens du baccalauréat et ordonné d'en revoir le système de telle façon à pouvoir instaurer une évaluation objective qui tienne compte des efforts fournis par l'élève sur une longue durée de sa vie scolaire et abolir celle qui consistait à le juger sur le travail d'une journée. Par la même occasion, Il décida<sup>1</sup>, Dieu Glorifie Son âme, de la **création des Académies Régionales d'Éducation et de Formation**, comme étant des administrations déconcentrées capables de gérer et suivre de près non seulement le baccalauréat, mais également les questions pédagogiques et administratives relatives à la vie scolaire.

Je ne vais pas, faute de temps, m'étendre sur toutes les réalisations du Professeur CHKILI, Ministre. Je me limiterai, à en citer celles qui me paraissent, suffisamment significatives quant aux principes de la cohérence, de la qualité et de l'efficacité qui ont, à mon sens, principalement guidé sa vision de l'Éducation et animé sa démarche.

**La question de l'amélioration du niveau de l'enseignement de la langue arabe et des langues étrangères**, imposait par exemple pour lui qu'elle fût traitée immédiatement, compte tenu de la baisse générale de la qualité de l'enseignement et du niveau linguistique des apprenants en particulier, baisse constatée et soulevée alors solennellement, par Sa Majesté le Roi Hassan II qui donna ses Hautes Instructions pour que soient organisées des journées d'études dans le but d'y remédier par l'élaboration d'un programme d'action complet. Ce qui fut fait pendant **les journées du 04 au 06 janvier 1989** et qui ont réuni les intervenants de tous les niveaux d'enseignement.

---

1- Discours de S.M. le Roi Hassan II, du 17 juin 1987, par lequel il a annoncé la création des académies et l'instauration d'un nouveau système du baccalauréat.

Les recommandations auxquelles elles ont abouti ont concerné les programmes et les méthodes pédagogiques, les moyens didactiques, les manuels scolaires, l'évaluation, la remise à niveau en langue et le rattrapage, les activités parascolaires et la formation des enseignants. Elles ont également introduit un cours de traduction et préconisé la coordination entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur afin de permettre l'échange d'informations et d'expériences entre enseignants pour une meilleure intégration des futurs bacheliers. Des commissions de coordination ont été constituées à cet effet, entre l'enseignement secondaire et les différentes institutions universitaires, de même qu'il a été recommandé de créer un observatoire National à la Faculté des sciences de l'éducation pour suivre et évaluer de façon continue les niveaux des élèves du secondaires et du supérieur en langues et en sciences. Aussitôt ces recommandations énoncées, le Ministre s'attela à les mettre en application en mettant particulièrement l'accent sur l'accueil et l'assistance des nouveaux bacheliers.

De vastes chantiers ont été ainsi ouverts, destinés à revoir pour le redresser le système d'enseignement qui s'était établi à la faveur de trois réformes successives, celles de 1983, de 1985 et de 1987. Il fallait s'y mettre, mais sans cesser d'appliquer un regard critique et d'opérer à chaque étape les évaluations et les corrections qui s'avéraient nécessaires, en parfaite harmonie avec le discours royal du 18 février 1988, à propos du nouveau baccalauréat et des Académies Régionales d'Éducation et de Formation qui venaient d'être mises parallèlement en place. C'est dans cet esprit et dans le prolongement des précédentes journées d'études que Monsieur le Ministre CHKILI entreprit, avec l'arrivée des premiers bacheliers issus du nouveau baccalauréat, **d'organiser les 30 et 31 juillet 1990**, un colloque ayant pour thème : *«l'évaluation du nouveau système de baccalauréat»* qui permit de faire par la même occasion celle du fonctionnement et des résultats des Académies Régionales. Les intervenants exprimèrent très majoritairement et clairement leur satisfaction quant aux effets positifs qu'avaient eu les différentes mesures ministérielles entreprises afin d'assurer la mise en oeuvre du nouveau baccalauréat, de même qu'ils mirent en relief le rôle très constructif et efficace des Académies Régionales, fraîchement installées, lesquelles se révélaient à leurs yeux incontournables dans la perspective d'une déconcentration plus large des services du Ministère de l'Éducation Nationale.

Monsieur le Ministre Chkili, s'est attelé d'autre part à insuffler une nouvelle dynamique à la réforme de 1985 qui avait instauré **l'enseignement fondamental**. En effet, il perçut sans tarder que la généralisation de la scolarité et son prolongement jusqu'à la fin du niveau collégial, qu'on en attendait, étaient un vœu pieux, compte tenu de l'application qu'on en faisait et qui dénotait d'une interprétation de texte superficielle, de même que ses effets sur la qualité de l'enseignement dispensé étaient nettement négatifs. Il était particulièrement critique quant à la qualité des contenus et à la quantité pesante du temps de présence qu'il fallait tant aux élèves qu'aux enseignants au sein de la classe pour satisfaire à une année scolaire qui

finissait pratiquement sans évaluation sérieuse. Aussi, décida-t-il, de reprendre l'enseignement fondamental alors qu'il arrivait à sa troisième année. Il sut pour ce faire, grâce à sa grande capacité d'écoute et à sa démarche participative, convaincre et mobiliser les personnels de l'encadrement pédagogique aux niveaux central et national. Il put ainsi engager une large opération pédagogique qui engloba évaluation et révision des curricula jugés lourds et fastidieux. Elle fut suivie par la décision d'appliquer une pédagogie réellement basée sur l'évaluation formative qui recourt à l'appui pédagogique comme moyen intégré effectif, pour être une vraie pédagogie de la réussite. De nouveaux programmes et de nouveaux outils pédagogiques furent établis. Les nouveaux manuels scolaires furent débarrassés des faux pédagogues qui infiltraient la liste des droits d'auteurs et mis en chantier avec des équipes qualifiées. Dans le but d'assurer la régularité et l'efficacité à **l'organisation** des journées d'information et de formation continue qui devaient accompagner les enseignants dans la mise en oeuvre des nouveaux programmes, un processus de formation des formateurs fut en même temps engagé.

Les objectifs d'une telle dynamique que ne cessait de rappeler Monsieur le Ministre étaient : accélérer la généralisation de la scolarisation des filles et des garçons en milieu rural, limiter les déperditions scolaires et rehausser la qualité d'enseignement en général. Il ne se lassait pas d'y insister et entama toute une politique qui consista à encourager les parents à inscrire leurs enfants à l'école, d'où son idée de rapprocher le plus possible la classe des lieux de résidence malgré les moyens limités dont il pouvait disposer. C'est ainsi qu'il fit construire 11000 nouvelles salles de classes, 250 collèges ruraux, 200 logements et 200 cantines scolaires et que l'idée du transport scolaire prit naissance. Ses efforts ne tardèrent pas de produire dès l'année scolaire 1991-1992, une amélioration sensible concrétisée par une nette augmentation des demandes d'inscription à l'école en milieu rural<sup>2</sup>. Cependant, les déperditions continuaient, biaisant, particulièrement dans les milieux de démunis, le travail fourni pour la généralisation de la scolarisation et l'amélioration de la qualité d'enseignement.

Monsieur le Ministre Chkili observait bien qu'on ne pouvait parler de scolarisation profitable que si l'élève inscrit à l'école y avait une fréquentation régulière, sans décrochage et qu'un des moyens les plus efficaces pour y remédier résidait dans le développement de **l'enseignement préscolaire** dont le rôle est d'attacher les enfants à l'institution éducative de les amener à s'épanouir par la nature des activités et des méthodes ludiques qui doivent y être utilisées. Or, d'autres départements, en plus d'un certain nombre d'associations, y intervenaient inégalement, et sans guère de coordination. D'où l'incohérence qui y régnait quant aux contenus et pratiques

2- Royaume du Maroc - Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique «Aperçu sur le système éducatif marocain» Préparé et diffusé à l'occasion de la (47<sup>ème</sup> session de la Conférence Internationale de l'Éducation-Genève, 8-11 septembre 2004) -Juillet

pédagogiques. L'action du département de l'Éducation Nationale s'en trouvait ainsi gênée. Cela ne démotiva pas Monsieur le Ministre qui décida de déployer toute une panoplie de mesures ayant pour objectif d'améliorer le niveau de formation des éducateurs et d'introduire des contenus et des outils pédagogiques qui tiennent compte des besoins des enfants et de leur contexte social. Il engagea en même temps la Direction de l'Enseignement Fondamental à entreprendre une recherche action en collaboration avec la Faculté des Sciences Humaines et le soutien de la Fondation Bernard Van Leer, dans le cadre d'un projet intitulé «Coranic Preschool's» portant sur un échantillon d'écoles coraniques. D'un autre côté, il tenta d'introduire, non sans difficultés, une coordination entre les départements et les différents organismes qui intervenaient d'une manière ou d'une autre à l'étape préscolaire. Dans le cadre de son propre département, il introduisit de nouvelles conditions à l'octroi des autorisations de création d'institutions préscolaires privées, dans le but de le restreindre à des intervenants qualifiés et aménagea parallèlement des passerelles entre le préscolaire et l'enseignement fondamental public...

Par ailleurs, il a été, à mon humble avis, le précurseur de l'inclusion des enfants en situation de handicap, dans le milieu scolaire. Il fut le ministre de l'Éducation qui s'en est préoccupé. Mieux, il lança la première expérience de ce type de scolarisation, en se limitant pour commencer aux enfants handicapés légers pour lesquels il créa à l'École primaire de Belle-Vue de Rabat en 1991-1992, une classe pilote. Il n'eut pas malheureusement le temps de suivre cette intéressante expérience pour en exploiter les résultats et la développer.

Un autre dossier qui mérite aussi d'être signalé, est celui concernant **l'enseignement de l'arabe aux enfants des marocains résidant à l'étranger (MRE)**, en particulier là où ils étaient plus massivement présents. Le programme de l'arabe en tant que langue maternelle fut revu, de même qu'un manuel scolaire pour les débutants d'entre eux fut pour la première fois conçu, en tenant compte des conditions particulières des enfants issus de milieux marocains généralement modestes et d'origines linguistiques diverses...

Par ailleurs, **les œuvres complémentaires** et les activités parascolaires qui ont toujours existé dans les établissements scolaires, mais qui tombaient dans une sorte de torpeur, ont été réactivées pour être dans le prolongement de cette vision qualitative. C'est ainsi qu'est né, au niveau du primaire **le Festival National du Théâtre Scolaire**, à l'instar du Théâtre Universitaire. Il fut effectivement **organisé du 25 au 28 mai 1993** à Benmsik-Sidi Othmane, autour du thème **«Pour une communication éducative, culturelle et esthétique»**.

**Le cours de musique** fut introduit à titre expérimental dans quelques établissements scolaires à travers le Royaume, là où on disposait des enseignants nécessaires. De même que la formation de professeurs de Musique a été décidée dans quelques Centres Pédagogiques Régionaux.

L'intérêt de Monsieur le Ministre Chkili pour **les vacances scolaires** des élèves n'était pas moindre. Il accorda un grand intérêt aux colonies de vacances et permit de les élargir pour inclure désormais les enfants des marocains résidents à l'étranger et des pays maghrébins, à un moment où le Maghreb semblait revivre avec la courte reprise des relations avec l'Algérie.

L'œuvre de Monsieur le Ministre Chkili est importante pour la présenter en si peu de temps. J'espère toutefois que la vue que j'en présente, même résumée permet de rappeler l'essentiel du travail constructif qu'il a fourni avec des équipes motivées qui ont cru en lui et en ses idées.

Je pourrais dire en conclusion qu'en venant à l'Éducation, le Professeur CHKILI était conscient et de la grandeur de sa mission et des défis qui l'attendaient sur les chemins qu'il allait explorer en quête de solutions. Il le fit avec courage et détermination. Je fais l'aveu sincère en ce qui me concerne que j'ai perçu en lui, le militant discret qui ne faisait pas montre de son abnégation au service de sa patrie et de son Auguste Roi. Son action qui ne se relâchait jamais parlait pour lui, laissant voir avec sa force de caractère une humanité qui me fascinait personnellement à la fois par son humilité et sa profondeur. J'ose avancer qu'il a su de par son rationalisme naturel et de par sa propre formation, introduire de l'exigence et de la rigueur dans un département qui était trop enclin à la routine et au dogmatisme. Il s'ingénia aussi comme il le pouvait, à contourner le manque de moyens, qui lui eussent permis de faire ce qu'il eût aimé faire. Il ne baissa en tous cas jamais les bras et fit un travail de foi dont les effets continuent encore à travers les évolutions qu'a connues depuis lors, notre système éducatif.

Enfin, Je voudrais lui exprimer tout le respect et l'amitié que j'éprouve à son égard, non seulement en tant qu'ancien membre de son équipe, mais également en tant qu'enseignant ayant vécu comme lui suffisamment de près toute la série d'expériences dites réformatrices qu'a connues notre cher pays depuis le début de l'indépendance à ce jour, pour pouvoir reconnaître en lui le Scientifique passionné d'éducation. Je fais le vœu, très cher ami, Monsieur le Ministre CHKILI, de vous voir poursuivre encore, pour longtemps et avec la santé nécessaire, vos efforts de recherche pour une Education vivante, de nature à produire les hommes et les femmes capables de relever les défis quels qu'ils soient, aujourd'hui et demain.

Merci de votre aimable attention.

## Réalisations au niveau du Préscolaire

**QAYCHOUH Aziz**

---

Monsieur le Secrétaire Perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques,  
Pr. Chkili, Président de la Fondation Marocaine pour la Promotion du Préscolaire,  
Chers professeurs,  
Mesdames et Messieurs,

C'est la fin de la journée, et comme j'ai la mission de partager avec vous la présidence de Monsieur Chkili de notre Fondation, je vais essayer d'être très bref d'une part, et d'autre part, je vais faire un témoignage, peut-être de cœur plus que de mission et de tâche professionnelles que nous avons accomplies sous la présidence de Pr. Chkili.

Tout d'abord, Monsieur Taïeb Chkili a été associé à ce grand projet du préscolaire depuis sa genèse depuis la réflexion initiale. J'étais surpris, à travers l'intervention de monsieur le ministre Aziz Houcine, que la réflexion sur le préscolaire a commencé quand vous étiez Ministre de l'Education Nationale de 1988-1993. À titre d'histoire, j'ai obtenu mon baccalauréat en 1988. Effectivement, Monsieur Chkili à côté de Monsieur Abdelaziz Meziane Belfkih ont mené une réflexion sur la thématique du préscolaire et surtout il était temps pour notre pays. C'est à travers une réflexion au niveau du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique que notre fondation a vu le jour en mars 2008 sous la présidence, au début, de Monsieur Abdelaziz Meziane Belfkih jusqu'à mai 2010. Professeur Chkili a été choisi par notre Conseil d'Administration en tant que Président le 16 juin 2014 et il a accepté d'assurer cette présidence jusqu'au 16 novembre 2021, donc ces quelques années étaient en fait précieuses pour notre fondation, pour 3 raisons principales :

1. Après le décès de Monsieur Abdelaziz Meziane Belfkih, le préscolaire est resté un petit peu orphelin pendant 4 ans, sans une écoute de la part du gouvernement ou des ministres qui été responsables pendant cette période. À l'arrivée de monsieur le ministre Rachid Belmokhtar, avec monsieur Chkili, il y avait la décision de reprendre le travail sur le préscolaire. On avait lancé le travail en 2008 et en 2014 on avait à peu près 250 classes de préscolaire gérées par notre fondation au niveau national.

En novembre 2021, nous avons eu l'occasion d'avoir avec nous monsieur le Ministre Noureddine Boutayeb, à cette date, notre fondation avait dans son réseau 12.000 salles de classes de préscolaire. Pendant les 5 ans, nous avons travaillé d'une manière très intense avec plusieurs partenaires, gouvernementaux et privés, pour atteindre les résultats d'aujourd'hui. Ceci a en fait permis à notre fondation de devenir un acteur très important en terme de la taille et la qualité de son réseau de classes de préscolaires, mais pas uniquement ça. Pendant sa présidence, nous avons également travaillé sur des sujets, extrêmement importants, et qui permettent d'avoir une bonne éducation de nos petits enfants. Nous avons travaillé dans un premier temps sous sa direction sur un contenu pédagogique moderne qui respecte les spécificités des enfants qui sont en phase avec les attentes de Sa Majesté et les attentes de l'ensemble des marocains.

Nous avons aussi travaillé sur un centre de recherche, parce que la question de la petite enfance et du préscolaire, malheureusement, n'intéressait pas nos universités d'une manière très claire et très intense. Par conséquent, nous avons créé un centre de recherche qui travaille aujourd'hui sur plusieurs thématiques, liées à la petite enfance et le préscolaire.

Nous avons également travaillé sur la question de formation des éducateurs/rices. Au début, à partir de 2008, l'Université Mohammed V a lancé une licence professionnelle au niveau de la Faculté des Sciences de l'Education. Mais, petit à petit, la fondation a aussi fait un long chemin sur la formation, et des milliers de personnes sont formées chaque année pour assurer un enseignement préscolaire.

Nous avons également travaillé sur l'encadrement pédagogique, et la supervision et nous avons également travaillé sur un label que nous utilisons avec les associations locales pour pouvoir les accompagner à assurer un enseignement préscolaire de qualité.

A travers ces quelques années, notre président nous a permis de réaliser un rêve qui était une idée écrite sur du papier en 2008, mais aussi de donner beaucoup d'intention en soft parce que multiplier les espaces d'accueil (construire des bâtiments, acheter des équipements...) n'est pas aussi important que préparer le contenu pédagogique et former les éducatrices pour pouvoir assurer un préscolaire de qualité ensuite mettre en place tous les ingrédients pour s'assurer que c'est bien fait. Assurer la qualité est plus difficile que la quantité.

Aujourd'hui la fondation gère à peu près de 30% du préscolaire national, 60% du préscolaire public, grâce également à l'appui de Monsieur Chkili en 2018 et le lancement de programme national de développement et de généralisation du préscolaire, piloté par le Ministère de l'Education nationale et qui vise la généralisation du préscolaire à l'horizon 2028, également le lancement de la phase 3 de l'INDH, qui a été conçue et lancée par si Boutayeb, dont l'axe préscolaire est extrêmement important et qui vise pendant 5 ans (2019-2023) la création de 10.000 structures du préscolaire au niveau rural, là où il n'y avait aucune offre éducative auparavant. Le paramètre proximité est extrêmement important pour notre travail.

En résumé, nous avons travaillé sur des programmes physiques, nous avons eu l'occasion et la chance de mettre en place la feuille de route qui a été tracé en 2008, en négociant l'ensemble des virages rencontrés, sur les plans institutionnel, juridique, financier, et autres.

Nous avons beaucoup insisté sur la qualité du programme pédagogique, des ressources humaines, de la formation et de l'encadrement. C'est la partie réalisations que nous avons pu concrétiser.

Mais derrière tout ça, moi personnellement, j'ai eu la chance de connaître Pr. Chkili, la personne, l'homme à travers plusieurs expériences pendant ces quelques années. Je me permets de partager avec vous quelques convictions :

- C'est quelqu'un qui fait totalement confiance aux équipes et cette confiance est la clé pour pouvoir réussir ce travail ;
- C'est également découvrir un côté humain et accompagnateur, c'est quelqu'un qui est toujours présent quand on a besoin de lui, à l'écoute et qui conseille. Comme vous le savez, nous avons eu la chance de l'avoir à la fin de sa carrière, nous avons profité de l'ensemble de l'expérience enrichissante du Pr. Chkili. Il n'a jamais hésité à partager avec nous des situations, des expériences, des problématiques, des solutions, des anecdotes; c'est ce qui nous a permis à plusieurs reprises : premièrement de gagner confiance en soi, mais également de garder la tête sur les épaules, et de pouvoir avancer jour après jour, ça a été dit par d'autres intervenants, c'est un homme modeste très modeste, fédérateur qui partage tout et également qui donne beaucoup de conseils, il suffit de le lui demander. C'est quelqu'un qui a le sens de la responsabilité ;
- Un homme très soft, très subtil, et pour nous c'était très important d'avoir quelqu'un à l'écoute, c'est un homme de valeur, de principes et de positions. Je confirme ce qui a été dit auparavant, c'est un grand patriote. J'ai eu la chance de travailler à ses côtés parce qu'il est rare de travailler avec des hommes de grandeur, c'est des hommes qui laissent des traces là où ils passent.

Enfin, j'espère que nous étions à la hauteur en travaillant à vos côtés Pr. Chkili, je me permets de vous dire au nom de toutes les équipes de la FMPS merci et je vous souhaite Incha Allah longue vie avec pleine de sérénité et santé pour vous et pour vos proches. Merci



## Témoignages

### KABBAJ Mohammed

*Ancien ministre, conseiller de Sa Majesté et wali; membre résident de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques*

---

Je salue l'initiative de l'académie Hassan II. Le Maroc honore très peu ses hommes et ses femmes, surtout de leur vivant.

Il faut dire que Taïeb Chkili est une personnalité exceptionnelle. Si je n'avais pas peur de froisser quelques egos, je répéterais le mot de Jacques Chirac à propos d'Alain Juppé «c'est même le meilleur d'entre nous».

J'ai médité à propos du nom de Si Taïeb Chkili et je constate que rarement un nom décrit si bien la personnalité de celui qui le porte. Taïeb veut dire en arabe à la fois bon, affable, généreux. Chkili vient de chkkala, qui signifie composer ou former, qui représente l'esprit de synthèse.

Je partage tellement de souvenirs avec Si Taïeb. Le meilleur moyen d'illustrer ces traits de caractère est d'évoquer quelques-uns de ces souvenirs.

Je n'ai connu Si Taïeb que quand il m'a rejoint au gouvernement en 1988 en tant que Ministre de l'Education Nationale. Avant cette date j'entendais parler de lui comme un éminent professeur de neurologie et de psychanalyse. J'étais chargé du Ministère des Travaux Publics, mais aussi de la Formation Professionnelle et la Formation des Cadres. Ce chevauchement des compétences causait quelques frictions avec les prédécesseurs de Si Taïeb. Toutes ces frictions se sont dissipées avec l'arrivée de Si Taïeb pour laisser place à une coopération et coordination totales.

Feu Hassan II a dû remarquer cette complicité et nous chargeait ensemble d'un certain nombre de missions. J'en citerai quelques-unes.

Je commencerai par la mission sur la recherche que nous avons menée avec un groupe de personnalités Dans cette salle, je ne peux ne pas évoquer la participation du professeur Berbich, le premier secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume.

La recommandation la plus importante de cette étude était la création de cette Académie avec ses collègues. Ce serait utile de revenir à cette étude qui proposait des idées originales en matière de financement de la recherche. Le financement est le nerf de la guerre.

Quand nous avons rendu compte à Sa Majesté, tous les deux, des recommandations, il prit son téléphone et appela Maurice Druon alors secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Et nous voilà le lendemain dans un avion Royal à destination de Paris. Mr Druon nous attendait chez lui. Il a exprimé à Sa Majesté son enthousiasme pour la création de l'Académie avec ses collègues spécialisés.

Nous avons travaillé ensemble pour la création de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Administration dans le cadre d'une commission Royale avec l'assistance d'un ancien directeur de l'ENA française désigné spécialement à cet effet par Jacques Chirac. Le but était de doter le Maroc de cadres administratifs de très haut niveau.

Nous avons collaboré ensemble pour la création de l'Université Al Akhawayne à Ifrane sous la supervision directe du Roi qui l'a dotée d'un statut spécial inspiré du modèle anglo-saxon.

Je voudrais citer la création de l'école supérieure des industries textiles et de l'habillement, l'originalité de cette école est qu'elle a été cédée à des privés pour sa gestion. L'ouverture d'esprit d'un ex-communiste.

Nous avons travaillé ensemble sur la réforme du Baccalauréat.

Nous avons présidé aux destinées de deux associations régionales : promouvoir les régions et faire émerger des potentialités régionales.

Ensemble nous avons tenté l'expérience électorale. Bien que de deux bords idéologiques opposés, nous échangeons nos expériences.

Je n'oublie pas les anecdotes que Si Taïeb me racontait avec son humour marrakchi sur les péripéties et les surprises des élections.

Nous avons même participé ensemble au comité restreint présidé par Sa Majesté en personne pour constituer le gouvernement technocratique constitué en 1993 pour préparer le gouvernement d'alternance.

Je pourrais continuer longtemps ainsi, mais je ne voudrais pas gâcher cette journée exceptionnelle en l'honneur d'un homme d'exception.

## Témoignages

SASSON Albert

---

Mon cher Taïeb,

Cette cérémonie d'hommage est certes un grand jour pour toi, mais c'est aussi un grand jour pour nous tous, tes amis, tes proches et tes confrères et collègues. C'est dire la gratitude que nous exprimons à l'Académie pour avoir pris cette initiative inédite, mais combien opportune et pertinente.

Tout en connaissant ta prestigieuse trajectoire professionnelle, dont on a beaucoup parlé durant cette journée, j'ai pu avoir un entretien privé avec toi en mai 1990, alors que tu étais ministre de l'éducation nationale du gouvernement Azzedine Laraki et que Monsieur Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO accomplissait son premier déplacement officiel au Maroc, à l'invitation de notre souverain le Roi Hassan II. Nous avons beaucoup échangé au-delà de la coopération entre le Maroc et l'UNESCO, sur la situation de l'enseignement supérieur et de la recherche au Maroc. Nous avons beaucoup parlé de l'Académie qui devait se réaliser bien plus tard et sous une forme qui était assez différente de la vision initiale. Il est vrai qu'autour du souverain plusieurs visions s'entrechoquaient... Mais ta vision m'avait beaucoup frappé; ainsi que le fait que tu trouvais le temps, au milieu de tes charges nombreuses de ministre, de consacrer ta réflexion sur notre métier commun.

A la fin de cet entretien particulièrement fructueux et instructif, tu me demandais si j'avais été honoré par le Maroc, sous la forme d'une décoration. Ma réponse fut négative. Mais quelle ne fut ma surprise de me voir remettre les insignes d'officier de *Wissam El Arch*, quelques mois après notre entretien, par notre ambassadeur en France, Abbas El fassi. J'ai vu là un geste d'une grande délicatesse et le comportement d'un "gentleman". J'en ai toujours conservé un souvenir vivace.

Je te savais un homme de progrès, adepte d'une plus grande justice sociale, du respect des droits humains et des libertés. Ta trajectoire politique en témoignait largement, et là aussi je rejoignais largement tes préoccupations et tes actions.

Enfin, j'aimerais insister sur la longue fréquentation, que nous avons eue jusqu'à ce jour, au sein de la commission de la fondation de notre académie, de la vie de cette dernière. Tu as été un membre éminent du collège des sciences et techniques du vivant, tu l'as dirigé après moi, et nous savions déjà que comme président de l'université Mohammed V - Rabat Soussi tu étais partisan de la délégation de l'autorité et des tâches, sans perdre de vue la reddition des comptes *a posteriori*.

Là aussi nous nous rejoignons et nous luttons encore pour cette approche responsable et pragmatique.

Enfin, une démarche démocratique ne va pas sans débat, sans discussion et négociation. Et il est vrai que nous avons pu avoir quelques échanges «frictionnels» mais toujours dans l'intérêt supérieur de nos institutions et avec une loyauté qui fait honneur à nos convictions de progrès, de justice et de responsabilité.

Je forme des vœux les plus sincères pour que tu puisses continuer à nous faire bénéficier de ta compétence, de ta sage clairvoyance et de ta bienveillante exigence

Albert Sasson  
le 11 mai 2022

## Témoignages

### OUAMANE Moha

بسم الله الرحمن الرحيم

السيد أمين السر الدائم لأكاديمية الحسن الثاني للعلوم والتقنيات

حضرات السيدات والسادة الأفاضل

أود في مستهل هذه الكلمة القصيرة أن أتوجه بجزيل الشكر وعظيم الامتنان إلى السيد أمين السر الدائم لأكاديمية الحسن الثاني للعلوم والتقنيات، الأستاذ عمر الفاسي الفهري، على دعوته الكريمة لحضور هذا الحفل العلمي البهيج؛ المخصص لتكريم الأستاذ الدكتور الطيب الشكيلي، أحد وزراء التربية الوطنية السابقين، الذين كان لي عظيم الشرف بالعمل إلى جانبهم.

الزمن المخصص للكلمات لا يتسع لبسط أهم ما طبع الذاكرة، بعد خمس سنوات قضيتها مع أستاذنا الكبير كمدير للشؤون الإدارية والمالية بقطاع التعليم العالي والبحث العلمي. وقفت خلالها على بعض خصال الأستاذ، تحديدا على الصعيد الإداري تأطيرا وتوجيها وتدبيراً يمكن إجمالها فيما يلي:

- وضع كامل ثقته في مساعديه؛
- الإشادة بهم وبجهودهم علنا بحضورهم وفي غيابهم؛
- استشارتهم قبل اتخاذ أي قرار في المواضيع التي تكتسي أهمية بالغة؛
- عدم الانفراد بالرأي وتقبل الآراء الأخرى ولو لم تكن موافقة لا يراه؛
- غضه الطرف عن الهفوات والأخطاء غير المتعمدة، وبارك كل سهو أو تقصير أمرا عاديا في طبيعة النفس الإنسانية.

وكما تعلمون، فإن هذه الخصال السامية؛ والموازن الأصيلة، كلها حوافز تحدث تأثيرا عميقا في النفوس؛ وتشحن الهمم، وتحمل على مزيد من البذل والعطاء؛ والجد والمثابرة، والإخلاص المطرد في العمل، وهو ما لا تحققه التشجيعات المادية كيفما كان نوعها وقدرها.

وهناك سجية أخرى عند أستاذنا لا ينبغي إغفالها وهي حال الانفعال الشديد والغضبة العارمة. عند محاولة المساس بحرمة الجامعة، أو التناول على كرامة أساتذتها فيقتضي الظراف رد الكيل مكابيل. وأستاذنا هنال بكل صدق. من الذين:

إذا صبروا قيل الغيوث البواكر دي وإن غضبوا قيل الليوث الهواصر

كما ينسحب عليه هذا القول اجامع البليغ: أولئك قوم إن بنوا أحسنوا البنا دي وإن عاهدوا أوفوا وإن عقدوا شدوا

نعم لقد بنى فأحسن البناء، وعاهد فأوفى، والتزم فأنجز، وأنا وكثيرون غيري على ذلك من الشاهدين، ولو اتسع الوقت لفصلت ما أحملته سلفاء إذ كان لي شرف المساهمة في تحقيق بعض من روائع منجزاته، خاصة فيما يتعلق ببناء المؤسسات الجامعية وتجهيزها

وتأطيرها تربويا وإداريا وتقنيا وتوفير الاعتمادات اللازمة لتسييرها وكان في صدارة هذه المؤسسات كليات العلوم والتقنيات: والمدارس الوطنية للتجارة والتسيير، والمدارس العليا للتكنولوجيا.

وختاما أرى لزاما علي، في هذا المقام، الترحم على أرواح ثلاثة من الزملاء، أعمدة الإدارة المحنكين، تمن كانوا من المساعدين الأقربين لأستاذنا الكبير وهم جمال الدين الكراوي؛ الكاتب العام، الحسين بنعلي، مدير الشؤون القانونية ومعادلات الشهادات وأحمد فكري، مدير التخطيط، فلو أنظرهم الأجل إلى هذا اليوم وأستغفر الله لا كفر بالقدر ولا نزق - جاؤوا بالشيء الكثير الكثير هما رأوه. ولمسوه. وعایشوه عن قرب لدى احتفى به.

كما أتأسف كثيرا لعدم تمكن أخينا العزيز وصديقنا الوني الأستاذ عبد الله المصلوت من الحضور معنا ليقدم شهادته، من زوايا مختلفة حول ما راه عن قرب، وواكبه عن كذب من جهود موفقة ومنجزات عظام. نسأل الله له اللطف وعاجل الشفاء.

جزى الله أستاذنا الفاضل المحترم، الدكتور الطيب الشكيلي؛ الجزاء الأونى على كل ما خطط وأنجز وقدم من جلائل الأعمال لا تزال ماثلة ناطقة تحكي قوة الإرادة وعلو الهمة. وصدق العزيمة، وبارك في عمره وتمعه وإياكم جميعا بدوام الصحة وتمام العافية، وجعل محبته وإجلاله دائبين ما تعاقب الليل والنهار.

آمين آمين لا نرضى بواحدة 2 «حتى نضيف إليها ألف آمين».

والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته.

# Témoignages

## CHKILI Hind

---

Bonsoir chère assistance,

Monsieur le Secrétaire Perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, je vous remercie de me donner l'opportunité de dire quelques mots à mon tour et essaierai de ne pas être trop longue.

**Le Professeur Chkili**, c'est d'abord un Papa, un papa exceptionnel qui m'a transmis toutes les valeurs qui m'ont permis d'être ce que je suis aujourd'hui.

Un Papa qui m'a inculqué le Respect de l'autre quelle que soit sa différence, quelle que soit sa condition, et dont chaque personne que je croise en témoigne, de l'infirmier qui a travaillé avec lui à l'hôpital Arrazi, au médecin qui l'a eu comme doyen alors qu'il menait les grèves, en passant par le maître d'école qu'il a encouragé dans un village dans la région de Benslimane.

Un Papa qui m'a appris la Générosité et la Bienveillance, comme en témoigne ses malades, ses collaborateurs, ses collègues, ses amis.

Un Papa qui m'a transmis la Valeur du Travail et le Sens de l'engagement, tel qu'il les a appliqués toute sa vie, souvent au détriment de sa vie de famille et de ses moments de loisirs et repos.

Un Papa souvent absent durant mon enfance mais tellement présent par son amour et son charisme.

Un Papa qui m'a montré que la Détermination et la persévérance sont les clés de la réussite, et que l'échec n'est qu'une partie du chemin vers le succès, et ce dès le plus jeune âge en acceptant de faire de la plongée sous-marine avec moi jusqu'à 30 m, alors que la natation était loin d'être son activité favorite en bon marrakchi.

Un Papa qui m'a appris à savoir se relever, surmonter les épreuves et en ressortir toujours plus forte, comme il a su le faire tout au long de sa carrière en affrontant divers défis. Ce qui me rappelle mes premières chutes en bicyclette où il me remettait en selle et me disait «vas y cette fois tu vas y arriver».

Un Papa qui m'a montré la voie pour viser toujours l'Excellence, aiguïser sa curiosité intellectuelle, s'ouvrir à toute diversité sociale et culturelle : un modèle de grande culture toujours à la recherche de nouvelles idées, de nouveaux projets, et l'écoute des autres pour enrichir son Savoir. Ne jamais rester dans sa zone de confort étant l'une de ses devises, pour continuer à se développer et à grandir à tout âge.

Un Papa qui m'a inculqué les Grandes Valeurs d'Honnêteté, d'Équité, de Loyauté et de Fidélité. Telles qu'il les a appliquées toute sa vie durant dans son travail, dans son amour inconditionnel pour ma maman depuis plus de 50 ans, et dans ses relations tant professionnelles que personnelles.

Un Papa qui a été un modèle d'Humilité et de Simplicité, des fois presque maladroites et inappropriées, notamment quand il s'agit de valoriser de beaux projets et leurs impacts.

Un Papa qui m'a toujours guidée, orientée, montré la voie, tout en me permettant de me construire avec beaucoup de respect de mes propres aspirations.

Pr Chkili c'est aussi un grand père formidable, attentionné, aimant, qui n'hésitait pas à jouer au ballon avec ses petits fils Adam et Ilyas tous jeunes enfants, à faire des galipettes juste dangereuses à son âge, à plonger avec eux en faisant le sous marin, tout en continuant à partager avec eux toutes ces Valeurs et à les guider aujourd'hui devenus de jeunes hommes dans leurs choix, réflexions, aspirations.

Un beau papa très respectueux, bienveillant et attentionné pour son gendre, le considérant comme son fils n'ayant eu la chance de ne m'avoir que moi.

Pr Chkili c'est un Papa qui m'inspire chaque jour que Dieu fait, dont je suis très fière, et pour lequel je m'efforce d'être à la hauteur autant que peut se faire.

C'est grâce au Pr Chkili et à ma mère Alice que je suis devenue la femme que je suis aujourd'hui : je ne pourrai jamais assez leur en remercier. Mais témoigner devant vous me permet de leur exprimer encore une fois tout mon Amour, toute mon admiration, et toute ma fierté pour tout ce qu'ils ont réalisé, ensemble, car c'est un réel parcours en Duo complice et complémentaire.

Papa je t'aime fort et je te souhaite encore une longue vie parmi nous, avec encore de belles réalisations et Inchaa Allah la fierté de voir tes petits enfants perpétuer tout ce que tu nous a inculqué.

# **Professeur Taïeb CHKILI**

## **Biographie et carrière**

---

### **Etudes et diplômes**

- Baccalauréat scientifique de l'Université de Bordeaux, préparé au Lycée Mangin à Marrakech en 1960,
- Doctorat de médecine de l'université Paul Sabatier de Toulouse en juin 1968, avec obtention de la Médaille d'Or de la recherche universitaire de l'année, et du Prix de la meilleure Thèse 1968,
- Diplôme des études de spécialité en Neuropsychiatrie de l'université de Toulouse en juin 1969, devenant ainsi premier neuropsychiatre marocain,
- Nommé maître assistant de neuropsychiatrie à la Faculté de Médecine à Rabat en 1969,
- Admis professeur agrégé au concours d'agrégation en Neuropsychiatrie à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'université Mohammed V de Rabat en décembre 1973,
- Nommé professeur de l'enseignement supérieur à l'Université Mohammed V de Rabat en décembre 1977.

### **Responsabilités assumées à l'échelle nationale**

- Médecin-chef de l'Hôpital de Neuropsychiatrie Arrazi de Salé de décembre 1970 à Nov. 1983,
- Directeur de l'Ecole de Formation des Infirmiers Psychiatriques de décembre 1972 à décembre 1983,
- Responsable National de l'organisation et la supervision de l'exercice de la Psychiatrie,
- Secrétaire Général de la Commission Nationale des Stupéfiants de 1973 à 1981,
- Professeur de l'enseignement supérieur à l'Université Mohammed V de Rabat, Faculté de Médecine (1977-2010),

- Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat (Nov. 1981-Nov.1988),
- Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Nov. 1988-15 Nov. 1993),
- Député de Marrakech à la Chambre des Représentants (Septembre 1993-Novembre 1997), Groupe PPS,
- Président de l'Université Mohammed V-Souissi de 2002 à 2010,
- Président de la Conférence des Présidents des Universités Marocaines de 2002 à 2010,
- Membre de la Commission Spéciale pour l'Education et la Formation (COSEF) en 1999,
- Membre du Conseil Supérieur de l'Education et de la Formation (2007-2012),
- Membre du groupe de travail chargé du rapport du cinquantenaire de l'indépendance,
- Chargé par Sa Majesté Le Roi Hassan II d'élaborer le projet de texte précisant les missions d'une Académie des Sciences et Techniques comme catalyseur de la recherche,
- Membre Résident de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques,
- Chargé par Sa Majesté Le Roi Hassan II en 1990 de Lui présenter, avec Mr Mohammed Kabbaj, alors Ministre de l'équipement et de la formation professionnelle, une conception architecturale et pédagogique de la future Université Al Akhawayn,
- Nommé Chancelier de l'Université Al Akhawayn lors du conseil des ministres tenu à Skhirat au cours de l'été 1993.

### **Responsabilités assumées à l'échelle internationale**

- Représentant du Maroc aux Conférences Annuelles de l'OMS de 1975 à 1981,
- Président de la délégation marocaine à la Commission de Contrôle des Stupéfiants des Nations Unies, (OICS) à Genève puis Vienne, de 1976 à 1985,
- Consultant de l'OMS, Direction Santé Mentale de 1973 à 1981,
- Membre du Comité des Nations Unies chargé de la préparation de l'Année Internationale des Personnes Handicapées (1979-1981),
- Président de la Conférence des Doyens des Facultés de Médecine de langue française (1985-1987),
- Président de la Conférence de l'ISESCO de 1991 à 1993,

- Consultant de l'UNESCO pour le projet de réforme de l'éducation en Arabie Saoudite en 2000,
- Président de la Grande Commission des Ressources Humaines de l'Union du Maghreb Arabe de 1990 à 1993,
- Visite de travail à l'étranger et émissaire de Sa Majesté Le Roi Hassan II auprès de 17 chefs d'Etats, porteur de messages relatifs à la question du Sahara,
- Représentant de Sa Majesté Le Roi Hassan II au Sommet France-Afrique à Libreville en 1992,
- Représentant de Sa Majesté Le Roi Hassan II au Sommet Afro-Américain à Dakar en 1990,
- Représentant de Sa Majesté Le Roi Hassan II à la cérémonie officielle du vernissage de l'exposition consacrée au peintre Matisse sous le thème «Le Maroc de Matisse», à New York,
- Accompagne Sa Majesté Le Roi Hassan II lors de sa Visite au Congrès Américain, à l'occasion de l'ouverture de l'Assemblée Générale des Nations Unies, et à la réception par Sa Majesté d'une délégation de la communauté juive de New York conduite par l'Ambassadeur Henry Kissinger.

### **Décorations et Distinctions**

- Médaille d'or de la Recherche Médicale pour l'année 1970 à Toulouse,
- Médaille de la Marche Verte, en tant que responsable du PC avancé à Agadir,
- Président *Honoris Causa* de l'Association Mondiale de Psychiatrie en 1982,
- Officier de l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal en 1988,
- Grand Cordon de l'Ordre du Mérite de la République Italienne en 1991,
- Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur de la République Française en 2015.

**Académie Hassan II des Sciences et Techniques  
Km 4, Avenue Mohammed VI - Rabat.**

**Tél : 0537 63 53 77 • Fax : 0537 75 81 71**

**E-mail : [acascitech@academiesciences.ma](mailto:acascitech@academiesciences.ma)**

**Site internet : <http://www.academiesciences.ma>**